

Université de Montréal

L'entrepreneuriat féminin : Du démarrage de l'entreprise à l'opération effective, quels facteurs expliquent l'aboutissement des démarches entrepreneuriales chez les femmes au Québec?

*Par*

Fanny P. Paquin

École de Relations industrielles, Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maitrise ès sciences

en Relations industrielles

avril 2021

© Fanny P. Paquin, 2021

Université de Montréal

Unité académique : École de Relations industrielles

---

*Ce mémoire intitulé l'entrepreneuriat féminin : Du démarrage de l'entreprise à l'opération effective, quels facteurs expliquent l'aboutissement des démarches entrepreneuriales chez les femmes au Québec?*

**Du démarrage de l'entreprise à l'opération effective, quels facteurs expliquent l'aboutissement des démarches entrepreneuriales chez les femmes au Québec?**

*Présenté par*

**Fanny P. Paquin**

*A été évalué(e) par un jury composé des personnes suivantes*

**Émilie Genin**

Directrice de recherche

**Tania Saba**

Présidente de jury

**Brahim Boudarbat**

Membre du jury

# Résumé

L'entrepreneuriat constitue une source de création d'emplois ainsi qu'un moteur de développement économique majeur de notre société. En ce sens, la présence des femmes en affaires est devenue une préoccupation des politiques publiques du Québec et du Canada. Plusieurs leviers ont été mis en place pour stimuler l'entrepreneuriat dans l'optique de contribuer à faire croître le nombre de femmes en affaires. Toutefois, en dépit de ces mesures, le constat selon lequel les femmes sont moins nombreuses que les hommes à entreprendre persiste dans le temps. Cela étant, si les femmes sont sous-représentées dans l'écosystème entrepreneurial, elles manifestent pourtant des intentions entrepreneuriales dans des proportions encourageantes qui se rapprochent des statistiques observées chez les hommes. De ce fait, il est permis de croire qu'un ralentissement de leur élan entrepreneurial se produit une fois les actions de démarrage de l'entreprise enclenchées.

Par cette recherche, nous cherchons à comprendre les facteurs qui agissent sur le cheminement entrepreneurial des femmes jusqu'à l'aboutissement du projet. Notre étude s'inscrit dans la théorie de l'Approche globale entrepreneuriale de Schmitt (théorie des 3M) (2017). La question que nous nous posons est la suivante : quels facteurs expliquent l'aboutissement des démarches entrepreneuriales chez les femmes au Québec?

Grâce à l'analyse qualitative de 19 entrevues réalisées auprès de deux échantillons de femmes entrepreneures, soit un groupe ayant connu un succès entrepreneurial et un groupe ayant arrêté leur projet, l'étude a permis de mettre en lumière l'influence de différents facteurs sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Notre recherche révèle notamment l'incidence majeure que le projet en soi est susceptible d'avoir dans le choix d'arrêter les démarches entrepreneuriales. En parallèle, l'important rôle de l'entrepreneure et de son écosystème dans le succès entrepreneurial a également été constaté. Une typologie des différentes possibilités d'arrêt des parcours entrepreneuriaux a été développée et l'effet primordial des interactions entre les facteurs d'incidence a été montré. En somme, le projet aura permis de mieux comprendre les différentes réalités vécues par les femmes dans toute leur complexité, en plus de proposer des pistes de solutions pour accroître la présence des femmes en entrepreneuriat au Québec.

**Mots-clés :** entrepreneuriat féminin, démarche entrepreneuriale, carrière entrepreneuriale, succès entrepreneurial, arrêt du projet d'entreprise

## Summary

Entrepreneurship is a source of job creation and a major driver of economic development in our society. In this sense, the presence of women in business has become a concern of public policies in Quebec and Canada. Several levers have been adopted to stimulate entrepreneurship with the aim of increasing the number of women in business. However, despite these measures, women remain less likely than men to undertake such activities. Nevertheless, while women are under-represented in the entrepreneurial ecosystem, they show entrepreneurial intentions in encouraging proportions, which are close to the statistics observed for men. As a result, this suggests that a slowdown in their entrepreneurial momentum occurs once the start-up actions have been initiated.

Through this research, we seek to understand factors influencing the entrepreneurial journey of women, from the first steps to the completion of their business project. Our study is part of the Schmitt's Global Entrepreneurial Approach (3M Theory) (2017). The question we ask ourselves is: What factors explain the success of women's entrepreneurship in Quebec?

Through the qualitative analysis of 19 interviews conducted with two samples of women entrepreneurs, one group having experienced entrepreneurial success and one group having stopped their project, the study highlighted the influence of multiple factors on the entrepreneurial process and outcome. Our research highlights the major impact that the nature of project is likely to have in the choice to stop entrepreneurial approaches. Furthermore, the important role of the entrepreneur and her ecosystem in entrepreneurial success has also been observed. A typology of the different reasons for stopping entrepreneurial journeys has been developed and correlated with factors motivating that decision. In sum, the project will have made it possible to better understand the different realities experienced by women in all their complexity and suggest possible solutions to increase the presence of women in entrepreneurship in Quebec.

**Keywords:** women entrepreneurship, entrepreneurial approach, entrepreneurial career, entrepreneurial success, business project stop

# Table des matières

<b>Résumé.....</b>	<b>2</b>
<b>Summary .....</b>	<b>3</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>4</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>7</b>
<b>Liste des figures .....</b>	<b>8</b>
<b>Remerciements.....</b>	<b>9</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>10</b>
<b>Chapitre 1: La revue de littérature.....</b>	<b>17</b>
<b>1. Les définitions et principaux concepts .....</b>	<b>17</b>
1.1 L'entrepreneuriat.....	17
1.1.1 L'entrepreneur(e) .....	20
1.1.2 Les étapes du processus entrepreneurial .....	20
1.1.3 La carrière entrepreneuriale .....	25
1.1.4 Les facteurs influençant le cheminement entrepreneurial.....	26
1.1.5 Les obstacles à l'entrepreneuriat.....	32
1.2 L'entrepreneuriat féminin .....	34
1.2.1 La définition de l'entrepreneuriat féminin .....	34
1.2.2 L'entrepreneuriat féminin comme objet de recherche .....	34
1.2.3 L'état des lieux des entreprises détenues par des femmes .....	36
1.2.4 Les défis propres aux femmes.....	43
1.3 La conclusion de la revue de littérature .....	50
<b>Chapitre 2 : La problématique, le cadre théorique et le modèle de recherche.....</b>	<b>51</b>
2.1 La problématique et la question de recherche.....	51
2.1.1 La pertinence de la présente recherche .....	53
2.2 Le cadre théorique.....	55
2.2.1 L'approche globale en entrepreneuriat.....	55
2.2.2 Les propositions à explorer .....	56
2.2.3 Le modèle de recherche .....	59
<b>Chapitre 3: La méthodologie.....</b>	<b>61</b>
3.1 Le devis de recherche.....	61
3.2 Le processus de collecte des données .....	61

3.2.1 L'échantillon 1 : le succès entrepreneurial.....	63
3.2.2 L'échantillon 2 : l'arrêt entrepreneurial .....	64
3.3 Le plan d'analyse .....	68
3.4 L'opérationnalisation des variables.....	69
3.4.1 L'opérationnalisation de la variable dépendante : la poursuite ou l'arrêt du projet entrepreneurial.....	69
3.4.2 L'opérationnalisation de la variable indépendante : l'entrepreneure .....	70
3.4.3 L'opérationnalisation de la variable indépendante : le projet entrepreneurial.....	72
3.4.5 L'opérationnalisation de la variable indépendante : l'écosystème .....	73
<b>Chapitre 4 : L'analyse des résultats.....</b>	<b>75</b>
4.1 Les différentes possibilités d'arrêt du processus entrepreneurial .....	75
4.1.1 L'arrêt définitif du projet entrepreneurial .....	76
4.1.2 L'arrêt temporaire du projet entrepreneurial.....	78
4.2 L'incidence de l'entrepreneure sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales ...	80
4.2.1 L'incidence de la personnalité sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales .....	80
4.2.2 L'incidence du développement des compétences sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales .....	86
4.2.3 L'incidence de l'apparition de la fibre entrepreneuriale sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales .....	88
4.2.4 L'incidence du sentiment d'accomplissement et de satisfaction sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales.....	91
4.2.5 L'incidence de la solitude sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales ....	93
4.3 L'incidence du projet entrepreneurial sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales .....	94
4.3.1 L'incidence de la vocation du projet sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales .....	95
4.3.2 L'incidence de l'industrie sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales ....	96
4.3.3 L'incidence du financement sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales.	99
4.3.4 L'incidence de la rentabilité de l'entreprise sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales .....	102
4.4 L'incidence de l'écosystème sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales.....	104
4.4.1 L'incidence de l'entourage sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales.	105

4.4.2 L'incidence de la culture entrepreneuriale sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales .....	110
4.4.3 L'incidence des réseaux de contacts professionnels sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales .....	112
4.5 La synthèse du quatrième chapitre .....	113
4.5.1 Les différences et similitudes entre les deux groupes à l'étude .....	114
4.5.2 Les facteurs de succès et d'arrêt les plus influents .....	115
<b>Chapitre 5 : La discussion.....</b>	<b>118</b>
5.1 L'interprétation des résultats .....	118
5.1.1 Retour sur les trois propositions de recherche .....	118
5.1.2 Retour sur les facteurs d'incidence .....	123
5.2 Les apports et implications de l'étude .....	126
5.2.1 Les apports de la recherche .....	126
5.2.2 Les implications pratiques.....	127
5.3 Les limites et les avenues de recherche.....	131
5.3.1 Les limites la recherche.....	131
5.3.2 Les avenues de recherches .....	132
5.4 La conclusion .....	133
<b>Bibliographie.....</b>	<b>135</b>
<b>Annexe I - Guide d'entrevue.....</b>	<b>145</b>

## Liste des tableaux

<b>Tableau I.</b>	Présentation des entrepreneures à l'étude.....	67
<b>Tableau II.</b>	L'opérationnalisation de la variable dépendante : vie ou abandon du projet entrepreneurial.....	69
<b>Tableau III.</b>	L'opérationnalisation de la variable indépendante : l'entrepreneure.....	70
<b>Tableau IV.</b>	L'opérationnalisation de la variable indépendante : le projet entrepreneurial.....	72
<b>Tableau V.</b>	L'opérationnalisation de la variable indépendante : l'écosystème.....	73

# Liste des figures

**Figure I :** Le modèle de recherche..... 60

## Remerciements

La réalisation de ce mémoire symbolise la réussite d'un grand accomplissement personnel et professionnel. Étant moi-même une femme mobilisée dans la quête de l'égalité entre les sexes, le sujet adressé dans cette étude me tient particulièrement à cœur et se positionne au centre des enjeux contemporains du Québec, ce qui ajoute à la valeur de ce travail. La fin de ce processus représente la conclusion d'une étape de vie, mais ouvre également la voie vers les nouveaux défis et de nouvelles opportunités. Évidemment, l'aboutissement de cet ouvrage n'aurait pas été possible sans le soutien et la contribution de plusieurs personnes...

Je tiens d'abord à remercier ma directrice de mémoire, Mme Émilie Génin, pour son aide et ses précieux conseils tout au long de ce processus. Par sa présence, ses pertinentes réflexions ainsi que son réseau de contacts, elle a rendu possible la concrétisation de ce projet de recherche. J'aimerais aussi remercier ma famille, Arnaud, Camille, Noémie et mes parents, qui ont toujours cru en moi et en ma réussite personnelle, académique et professionnelle. Les nombreuses et riches discussions que nous avons toujours eues ensemble m'ont permis de développer ma curiosité et mon esprit critique, faisant naître le désir d'effectuer de la recherche scientifique. Mes parents, vos encouragements constants m'ont aussi donné une précieuse confiance en moi qui m'a permis de persévérer pendant la dernière année et demie afin de mener à bien ma maîtrise. Je vous en serai toujours reconnaissante. Je souhaite également remercier ma clique, David, Alexandra et bien sûr Karl. Mes précieux amis qui avez toujours été présents pour m'encourager et me propulser, en tenant un horaire aussi chargé que le mien. Une mention spéciale à ma chère amie Alex, qui a pris part à de longues sessions de rédaction avec moi et qui m'a épaulé par sa simple présence.

Je désire aussi offrir un chaleureux remerciement aux femmes qui ont accepté de participer à mon projet et ainsi m'offrir de leur temps pour répondre à mes questions. Sans vous, la réalisation de ma maîtrise n'aurait pas été possible.

Un merci spécial également aux membres du jury d'évaluation qui ont accepté de mettre leur expertise au profit de mon projet afin de le faire évoluer et de bonifier son contenu.

Finalement, je souhaite remercier le Conseil du Patronat du Québec, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que la Fondation CRHA pour le soutien financier offert dans le cadre de la réalisation de cette recherche tout au long de ma maîtrise.

## Introduction

L'entrepreneuriat, envisagé au sens large du terme, soit le « processus dans lequel des ressources, indépendantes à l'origine, sont réorganisées d'une nouvelle façon pour saisir une occasion d'affaires » (Johannisson, 2003, p. 16), joue un rôle primordial dans l'économie mondiale et sur le marché du travail. Il constitue à la fois une voie vers l'enrichissement grâce à la création de valeur et est également une source de création d'emplois ainsi qu'un moteur de développement économique pour les sociétés qui en bénéficient.

À l'échelle planétaire, les petites et moyennes entreprises (PME) représentent 99 % de toutes les entreprises. Elles génèrent environ 60 % des emplois et totalisent entre 50 % et 60 % de la valeur ajoutée dans la zone de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Leur existence est essentielle pour assurer une croissance économique durable et inclusive.

Dans un récent rapport de l'OCDE (2017), nous apprenons que le nombre de créations d'entreprises est grandissant, et ce, à travers le monde (Australie, Belgique, États-Unis, France, Hongrie, Islande, Norvège, Pays-Bas et Suède). Cette tendance à la hausse du nombre de nouvelles entreprises témoigne du courant favorable répandu vis-à-vis l'entrepreneuriat (OCDE, 2017). La reconnaissance de plus en plus universelle de l'importance des PME sur les plans sociaux et économiques contribue certainement à légitimer les initiatives de soutien à l'entrepreneuriat.

Cela étant, si le bilan actuel de l'état de l'entrepreneuriat à l'échelle planétaire est somme toute positif, l'avenir est toutefois incertain. Selon ce même rapport de l'OCDE (2017), l'économie mondiale aurait atteint un plateau en 2017. Cela se révélerait être un premier signe annonciateur de la stagnation des conditions des marchés mondiaux en faveur de l'entrepreneuriat et des PME. Ainsi, il est primordial ne pas ralentir les efforts qui vont dans le sens de l'entrepreneuriat, et ce, à tous les niveaux (OCDE, 2017).

C'est en 2020 que cette prédiction semble s'être malheureusement réalisée. La récente crise de la Covid-19 à laquelle le monde entier a dû faire face illustre la fragilité de l'écosystème des PME. Survenu en début d'année 2020, l'apparition de ce virus a forcé le ralentissement de toutes les activités à l'échelle planétaire, allant même jusqu'à paralyser entièrement l'appareil économique de certaines régions. Les impacts de la crise liée à la pandémie de la Covid-19 se sont fait ressentir de manière intense dès le départ pour les PME. Un sondage réalisé par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) nous révèle des statistiques inquiétantes à ce sujet. C'est en date

du 5 avril 2020, soit 10 semaines après la déclaration du premier cas infecté au Canada, que le sommet est atteint au niveau des taux de fermetures de PME. À ce moment, c'était plus de 32 % des 110 000 PME membres de la fédération qui avaient complètement fermé leur porte, alors que 47 % demeuraient partiellement ouvertes (Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante, 2020a). Deux mois plus tard, le 15 juin 2020, 9 % d'entre elles demeurent complètement fermées et 40 % sont toujours partiellement ouvertes. Parmi les entreprises qui opèrent au ralenti, 60 % déclarent faire la moitié ou moins de leurs revenus habituels. Dans l'ensemble, 46 % des entreprises membres de la fédération affirment avoir enregistré une baisse de plus de 50 % de leurs revenus depuis le début de la crise (Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante, 2020b). Évidemment, la pandémie de la Covid-19 constitue un phénomène qui s'est imposé de manière inattendue et imprévisible, mais qui, selon les experts, tendra à se reproduire de plus en plus fréquemment dans les décennies à venir. Dans un communiqué de presse officiel de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), on indique que « la COVID-19 ne sera pas la dernière situation d'urgence sanitaire que connaîtra le monde et il est urgent de se préparer durablement pour faire face à la prochaine » (Organisation Mondiale de la Santé, 2020). Il est donc nécessaire de considérer et d'évaluer les impacts de telles circonstances sur l'écosystème entrepreneurial pour mieux s'y préparer et ainsi atténuer les effets négatifs sur les PME.

Dans un autre ordre d'idées, en ce qui a trait à la proportion des hommes et des femmes entrepreneurs dans le monde, le rapport du Global Entrepreneurship Monitor (Bosma & Kelley, 2018) indique que seulement 6 des 48 marchés économiques étudiés affichent des taux d'activités entrepreneuriales similaires entre les sexes (Indonésie, Thaïlande, Panama, Qatar, Madagascar et Angola). Globalement, le ratio du taux d'activité entrepreneuriale femmes / hommes se situe à 7 / 10 (7 femmes pour 10 hommes entrepreneurs). Ainsi, les femmes entrepreneures sont moins nombreuses que les hommes, et ce, à l'échelle planétaire.

Plus particulièrement, au Canada,

il y a plus de 1,1 million de petites et moyennes entreprises (PME) [...]. Ensemble, elles comptent pour 90 % de tous les emplois du secteur privé, emploient 10,7 millions de Canadiens et contribuent à hauteur de 1 billion de dollars au produit intérieur brut du Canada. Autrement dit, les PME sont d'une importance primordiale pour la croissance économique et l'emploi et elles

constituent l'épine dorsale de notre économie. (Bouchard & Bédard-Maltais, 2019, p. 1)

Un rapport publié en 2019 par la Banque de Développement du Canada (BDC) démontre que le Canada a connu, au cours de l'année 2018, une effervescence vis-à-vis l'entrepreneuriat. En effet, le nombre de nouveaux entrepreneurs ayant initié une entreprise en 2019 a grimpé à 44 700 personnes, ce qui représente le plus haut niveau de la décennie (Bouchard & Bédard-Maltais, 2019). Parallèlement à cet essor, nous assistons à l'explosion de l'intérêt des politiques et du public pour l'entrepreneuriat. L'avènement de plusieurs manifestations sociales et économiques comme l'arrivée de la génération des milléniaux sur le marché du travail, l'émergence de nouvelles valeurs en emploi et la démonstration de l'importance des PME dans l'économie canadienne a certainement influencé favorablement la perception de l'entrepreneuriat au sein des communautés.

Cependant, bien que nous assistions à l'heure actuelle à une croissance de la popularité de l'entrepreneuriat, il s'agit d'un choix de vie qui comporte son lot de difficultés. En effet, créer une entreprise est certainement très exigeant et ce n'est pas sans raison que le processus est souvent envisagé et vécu par les entrepreneurs (et entrepreneurs potentiels) comme un défi, quel que soit le type d'entreprise. Parmi les entreprises émergentes canadiennes, un tiers fermeront leurs portes au cours des cinq premières années de vie et seulement 50 % de ces nouvelles entreprises seront encore en activité après 10 ans (Bouchard & Bédard-Maltais, 2019). Ces chiffres confirment que les appréhensions liées aux difficultés de l'entrepreneuriat sont bien fondées.

Néanmoins, si le Canada constitue un environnement empreint de nombreux défis, il faut mentionner qu'il s'agit tout de même d'un contexte favorable et propice pour les entrepreneurs en comparaison à d'autres régions du monde. Au Canada, la possibilité d'une carrière entrepreneuriale se présente comme une alternative à l'emploi régulier, alors qu'ailleurs dans le monde, il s'agit parfois de la seule et unique possibilité de travail. Dans les pays où l'environnement des affaires en général, les lenteurs administratives, le contexte politique, culturel et social sont en défaveur des entrepreneurs, ces facteurs en sont autant qui découragent l'entrepreneuriat. Ainsi, bien que l'objet du présent projet ne vise pas à comparer les contextes mondiaux entrepreneuriaux, il s'avère tout de même pertinent de mentionner qu'en comparaison à d'autres pays où l'entrepreneuriat peut parfois représenter la seule issue pour sortir de la pauvreté, le Canada et en l'occurrence le Québec, constituent des régions privilégiées, malgré l'existence de certaines difficultés qui jalonnent le parcours entrepreneurial des individus.

De plus, si différents facteurs sont susceptibles de ralentir ou freiner la concrétisation des intentions des entrepreneurs, plusieurs leviers sont aussi mis en place afin de stimuler l'innovation et d'encourager les démarches et le passage à l'action. Durant les dernières années, une attention particulière a été portée par les politiques aux groupes d'entrepreneurs potentiels sous représentés, dont les femmes. Au Canada, seule une faible proportion équivalente à 15,6 % des PME appartiennent en majorité à des femmes, contre 63,5 % à des hommes (et 20,9 % détenue à parts égales par des femmes et des hommes) (Huang, 2020). Il est donc apparu logique pour nos gouvernements de s'intéresser à ce bassin d'entrepreneures potentielles, considérant que les femmes ont tout autant les qualités nécessaires afin de contribuer positivement à l'activité sociale et économique de notre pays. Ainsi, le gouvernement fédéral canadien a mis en place, au cours des dernières années, des fonds d'investissement importants pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Les investissements effectués visent à soutenir les femmes entrepreneures, tant au niveau de la formation que des incubateurs et accélérateurs d'entreprises. C'est d'ailleurs au cours de cette dernière décennie critique que l'écosystème entrepreneurial canadien s'est consolidé.

Pour ce qui est de la situation entrepreneuriale du Québec, il s'agit en quelque sorte du reflet à petite échelle de la réalité observée au niveau canadien. La province connaît aussi, depuis une dizaine d'années, une période de renouveau quant à son taux d'activité entrepreneuriale. Les constats du Québec se rapprochent de ceux établis pour le Canada, puisqu'une progression encourageante des indicateurs entrepreneuriaux est entamée.

Entre 2009 et 2018, le taux d'intention (c'est-à-dire le fait de vouloir entreprendre un jour) est passé de 7 % à 19,5 % ; la progression du taux de démarches (c'est-à-dire le fait de mettre en place des actions dans le sens de l'entreprise) est également impressionnante avec une hausse de 2,8 % à 9 % sur la même période. (Ibanescu et al., 2018, p. 9)

Comme mentionné dans l'Indice Entrepreneurial Québécois (IEQ) de 2018, cette croissance des différents indicateurs est une excellente nouvelle : « en si peu de temps, la montée des taux relève d'un éveil entrepreneurial particulièrement bienvenu à une époque où l'économie doit se renouveler pour s'adapter aux conditions de la mondialisation et d'une évolution technologique accélérée. » (Ibanescu et al., 2018, p. 9)

En réponse à cette vague de changements profonds vis-à-vis l'entrepreneuriat, le gouvernement québécois a lui aussi développé un plan d'action, dont l'objectif est de mettre en place un environnement qui stimule l'innovation et l'entrepreneuriat. Ce plan d'action suit également la tendance en matière de promotion de l'entrepreneuriat chez les femmes. Comme c'est le cas au palier fédéral, le gouvernement provincial souligne dans sa stratégie l'importance de la présence des femmes en affaires. En 2015, les PME représentaient plus de 90 % des emplois au Québec et leur contribution au PIB (2011) était de 50 % (Institut de la Statistique du Québec, 2017), d'où l'importance de s'assurer de mettre en place une conjoncture circonstancielle favorable pour les entrepreneures. Une réflexion ciblée concernant les femmes entrepreneures est donc de mise, puisque malgré l'amélioration des dernières décennies quant à leur situation en entrepreneuriat au Québec, leur parcours demeure marqué par des difficultés qui leur sont propres.

Au Canada comme au Québec, on ne peut nier la présence inférieure des femmes en affaires par rapport aux hommes. Même avec l'agencement des diverses mesures fédérales et provinciales pour supporter l'entrepreneuriat féminin, à ce jour (IEQ 2017), nous comptons 6,2 femmes propriétaires d'entreprises pour 10 hommes (Ibanescu & Marchand, 2017). Même si la progression du taux de démarches entrepreneuriales des dernières années est prometteuse et soutenue en majeure partie par les femmes – croissance du taux de démarches de 4,2 % pour les femmes contre 2,9 % seulement pour les hommes (Ibanescu & Marchand, 2017) – le taux de création d'entreprises au Québec ne reflète malheureusement pas cette amélioration. Avec une hausse moyenne de 10,4 % du taux de création d'entreprises entre 2011 et 2015, le Québec se classe dernier parmi l'ensemble des provinces canadiennes (Gouvernement du Québec, 2018). En amont, un écart entre les hommes et les femmes quant au nombre de créations de nouvelles entreprises est également observé au Québec. Entre 2014 et 2016, le taux de nouvelles entreprises initiées par des hommes s'est élevé à 10,5 % contre seulement 6,1 % chez les femmes (Herrington & Kew, 2016; Kelley et al., 2015; Singer et al., 2014). Cet état des lieux indique donc que même si le nombre de femmes qui intègrent la chaîne entrepreneuriale a récemment connu une croissance accélérée (2009-2017), ces dernières sont toujours sous-représentées en entrepreneuriat.

Par conséquent, depuis quelques années, les chercheurs s'intéressent non seulement au processus de création d'entreprises, à la variété de statuts et de tailles de celles-ci, à leur domaine d'opération et aux pratiques entrepreneuriales, mais également aux caractéristiques majeures qui distinguent l'expérience entrepreneuriale des femmes et des hommes. Cet engouement pour l'étude de la réalité des femmes en affaires traduit l'intérêt que porte la communauté scientifique pour l'important enjeu

social et économique associé à ce phénomène : l'égalité des sexes. Malgré le fait que l'égalité des sexes soit acquise au niveau du droit, le portrait de la situation des femmes en entrepreneuriat est bien différent. Cette thématique constitue donc une aire de recherche très intéressante offrant de vastes possibilités d'études encore inexplorées.

En considérant la particularité des parcours des femmes en affaires, la littérature s'est beaucoup intéressée à identifier les obstacles auxquels elles font face entre l'étape des intentions entrepreneuriales et le passage à l'action, c'est-à-dire le début des démarches (Badia, 2013; de Bruin et al., 2007; Jennings & Brush, 2013; Santoni, 2016; Ward, 2017). Si l'entrepreneuriat féminin au Québec est socialement valorisé, qu'il y a une croissance du nombre de femmes qui entreprennent des démarches, qu'il y a des programmes et des politiques gouvernementales qui soutiennent ces femmes, alors comment expliquer qu'elles demeurent moins nombreuses que les hommes à opérer des entreprises? C'est le point de départ qui a motivé notre étude. Ce projet se penche donc sur le cheminement des femmes entrepreneures entre le début des démarches et l'opération effective de leur entreprise, puisque le sujet n'est que peu documenté, à notre connaissance, dans la littérature actuelle. La question de recherche que nous nous posons est la suivante : *quels facteurs expliquent l'aboutissement des démarches entrepreneuriales chez les femmes au Québec?*

Notre projet est pertinent pour le domaine des Relations industrielles, car il permettra de mieux connaître les facteurs qui freinent ou facilitent le cheminement des femmes entrepreneures. Aussi, la recherche que nous proposons répond au manque de documentation sur le sujet. De plus, elle contribuera à l'avancement des connaissances sur la situation des femmes au travail au Québec. En ayant une meilleure compréhension des enjeux auxquels elles sont confrontées du démarrage de leur entreprise à l'opération effective, cela permettra certainement de mettre en place des programmes mieux adaptés dont elles pourront bénéficier pour mener à terme leurs ambitions entrepreneuriales. Plus spécifiquement, dans le champ des Relations industrielles, notre recherche est pertinente puisqu'elle s'intéresse aux enjeux liés à la question de la diversité et de l'équité en emploi, par l'intérêt qui est porté au groupe sous représenté des femmes. En outre, notre projet apportera une plus-value au domaine des Relations industrielles en ce sens où des sujets tels que l'économie, la création de richesse, l'innovation, la création d'emploi et la mise en place de nouveaux modèles d'affaires sont adressés, discutés et réfléchis. Des solutions novatrices ayant comme vecteur commun clé la contribution des femmes seront aussi proposées. En tous points, la présente recherche rejoint plusieurs thématiques des Relations industrielles.

Le présent mémoire sera articulé en cinq parties principales. La première partie consistera en la revue de littérature, à travers laquelle nous définirons les principaux concepts. La seconde partie traitera de la problématique de recherche et du cadre théorique utilisé. La troisième partie discutera de la perspective méthodologique adoptée pour la réalisation de notre étude. Dans la quatrième partie, nous présenterons l'analyse de nos résultats. Finalement, la cinquième et dernière portion constituera en une discussion à travers laquelle nous présenterons notre interprétation des différents constats établis ainsi que les conclusions du projet.

# **Chapitre 1: La revue de littérature**

## **1. Les définitions et principaux concepts**

Pour bien se situer par rapport aux nombreuses notions qui interviennent dans le phénomène de l'entrepreneuriat et plus particulièrement dans celui de l'entrepreneuriat féminin, il importe d'abord de définir clairement l'ensemble des concepts inhérents à notre étude. Par la suite, nous les positionnerons dans le contexte de notre problématique de recherche. À titre de rappel, mentionnons que le présent travail concerne les facteurs qui supportent l'aboutissement des démarches entrepreneuriales des femmes au Québec.

Dans la partie qui suit, nous débuterons par présenter les concepts de l'entrepreneuriat puis poursuivrons en abordant les concepts et caractéristiques spécifiques à l'entrepreneuriat féminin.

### **1.1 L'entrepreneuriat**

Il est essentiel de définir l'entrepreneuriat puisqu'il s'agit du concept central de la présente recherche. Comme la littérature propose plusieurs définitions du phénomène, il importe de préciser celle qui sera retenue pour y référer dans notre étude.

Aux fins de ce projet, nous avons choisi d'envisager la notion de l'entrepreneuriat selon son sens le plus inclusif afin de ne pas limiter l'influence des facteurs déterminants qui y sont liés, et qui, autrement, pourraient restreindre nos analyses. L'idée est de s'assurer d'offrir une vue d'ensemble complète de l'entrepreneuriat et d'éviter de ne capturer qu'une portion de ce en quoi consiste le phénomène.

Ainsi, dans une large mesure, l'entrepreneuriat peut être considéré en évoquant son origine et donc traité en tant que sous-discipline du vaste champ des sciences de la gestion. Dans cette optique, l'attention est ciblée sur les situations de création ou de reprise d'entreprises et le développement et le management de projets (Lamy, 2005). À partir de cette conception de base, nous détaillons davantage la définition en y intégrant les quatre paradigmes dominants dans la recherche en entrepreneuriat (Verstraete et Fayolle, 2004). Les quatre paradigmes sont (1) le paradigme de l'opportunité d'affaires, (2) le paradigme de la création d'organisation, (3) le paradigme de la création de valeur, et (4) le paradigme de l'innovation.

## **a) L'opportunité d'affaires**

L'opportunité d'affaires représente le paradigme le plus courant en entrepreneuriat.

Drucker (1985) a décrit trois catégories différentes d'opportunités : (1) la création de nouvelles informations, comme cela se produit avec l'invention de nouvelles technologies ; (2) l'exploitation des inefficacités du marché qui résultent de l'asymétrie de l'information et (3) la réaction aux changements dans les coûts et avantages relatifs à l'utilisation alternative des ressources, comme cela se produit avec les changements politiques, réglementaires ou démographiques. (Traduction libre) (cité dans Shane & Venkataraman, 2000, p. 220)

Selon Shane et Venkataraman (2000), il est possible de déconstruire l'opportunité d'affaires en un processus fluide qui passe par (1) l'existence d'une opportunité entrepreneuriale, (2) la découverte de cette opportunité et (3) son exploitation. Selon ces auteurs, bien que la reconnaissance d'une opportunité d'affaires soit subjective, l'existence de l'opportunité en soi est un phénomène purement objectif. C'est-à-dire que même si tous les individus témoins d'une opportunité ne sont pas en mesure de la remarquer pour éventuellement l'exploiter, il n'en demeure pas moins qu'elle existe bel et bien. Ainsi, qu'une opportunité soit identifiée ou non (aspect subjectif), son existence ne peut être remise en question (aspect objectif).

## **b) La création d'organisation**

S'en suit le paradigme de création d'organisation, qui suppose l'inexistence préalable de l'entité ou du projet entrepreneurial. Abordée dans une large mesure, la création d'organisation signifie aussi la nécessité de s'organiser pour exploiter l'opportunité d'affaires précédemment reconnue. C'est cette conception plus récente et généreuse que nous retenons. Conséquemment, la création d'organisation en tant que paradigme de l'étude de l'entrepreneuriat ne concerne pas strictement la création d'une entité. Ce paradigme renvoie plutôt à l'ensemble de la dynamique organisationnelle et des mécanismes de mise sur pied d'un processus organisant (Garcia et al., 2015) qui s'inscrivent dans un objectif entrepreneurial. La création d'organisation réfère donc aux étapes du cheminement de création qui structure l'entreprise, aussi appelé la *chaîne entrepreneuriale* (notion définie en 1.1.2).

### **c) La création de valeur**

La création de valeur comme troisième paradigme de l'entrepreneuriat concerne le lien économique, social et financier qui existe entre l'activité entrepreneuriale et le résultat qui en émerge : la valeur. Cette relation, entre l'activité entrepreneuriale et son résultat comme valeur, est inévitablement bilatérale. En effet, l'individu qui pilote l'activité entrepreneuriale vise à obtenir un résultat sous forme de valeur (économique, sociale et/ou financière), afin de pouvoir faire perdurer l'opération de son entreprise. Il s'agit de conditions interdépendantes nécessaires à l'équilibre du système entrepreneurial.

Le concept de création de valeur a été introduit à celui de l'entrepreneuriat par Gartner, dans les années 1990 (Gartner, 1990). Or, il ne s'agit pas d'un paradigme qui appartient exclusivement au phénomène entrepreneurial. Par conséquent, pour plusieurs auteurs (Bruyat, 1993; Millier, 1997; Verstraete, 2002) la création de valeur est considérée comme un paradigme intermédiaire dans la construction théorique de l'entrepreneuriat, lequel viendrait enrichir les paradigmes adjacents. Selon les auteurs qui adhèrent à cette idée, la création de valeur est d'une part un paradigme complémentaire à celui de la création de l'organisation qui le précède. En l'absence de création de valeur sous quelque forme que ce soit, les activités de l'organisation ne pourront se perpétuer. D'autre part, la création de valeur est aussi complémentaire au paradigme de l'innovation, qui le suit. La création de valeur nouvelle s'inscrit comme une condition essentielle de l'innovation, ils ne peuvent être extraits l'un de l'autre (Verstraete & Fayolle, 2004). Ainsi, la création de valeur constitue un paradigme subsidiaire aux deux paradigmes qui l'entourent. Cela étant, ce paradigme demeure tout aussi important puisqu'il s'impose comme une condition nécessaire au succès entrepreneurial.

### **d) L'innovation**

Selon le dictionnaire Larousse, l'innovation réfère à l'action d'innover, qui désigne : « introduire quelque chose de nouveau pour remplacer quelque chose d'ancien dans un domaine quelconque » (Larousse, s. d.-d). Pour Vestraete et Fayolle (2004), l'innovation constitue l'intérêt premier de l'entrepreneuriat, son fondement, sa raison d'être, alors que pour Carland et ses collègues (1984), il s'agit de l'élément central qui distingue l'entrepreneur du gestionnaire. Pour ces raisons, il est essentiel de tenir compte de ce paradigme dans la construction théorique de la notion d'entrepreneuriat.

En conséquence, la définition la plus complète de l'entrepreneuriat qui rejoint nos objectifs de recherche est celle de Paturel, pour qui « l'entrepreneuriat est, à partir d'une idée, l'exploitation d'une opportunité dans le cadre d'une organisation impulsée, créée de toute pièce ou reprise dans un premier temps, puis développée ensuite, par une personne physique seule ou en équipe [...], selon un processus qui aboutit à la création d'une valeur nouvelle ou à l'économie de gaspillage de valeur existante » (Paturel, 2007, p. 36). L'entrepreneuriat peut donc se refléter concrètement en un très grand nombre d'actions qui impliqueront l'organisation et la mobilisation de ressources humaines, matérielles et financières. C'est par l'expression « actions entrepreneuriales » qui sera utilisée tout au long de la recherche que nous ferons référence à l'ensemble des activités qui s'inscrivent dans cette définition.

### **1.1.1 L'entrepreneur(e)**

La notion d'entrepreneuriat étant désormais bien définie, nous précisons les types d'entrepreneurs qui seront considérés aux fins du présent projet. Pour ce faire, il importe de tenir compte de la spécificité de notre étude et du cadre contextuel qui la régit. Rappelons ici que notre recherche cible le cheminement prenant place entre les démarches entrepreneuriales et l'opération effective des entreprises initiées par des femmes. Pour cette raison, nous devons écarter de notre analyse certains types d'entrepreneurs puisque tous ne sont pas concernés par la problématique traitée.

Nous nous intéresserons uniquement aux femmes ayant initié leur propre entreprise, pour laquelle il y a (ou il y a volonté d'avoir) des employés. Cette considération exclut les entrepreneures de type *travailleuses autonomes*, c'est-à-dire les entrepreneures travaillant seules, n'ayant aucun employé ou aucune volonté d'en avoir, ainsi que les *repreneures*, c'est-à-dire les entrepreneures reprenant la tête d'entreprise déjà existante, puisqu'elles ne passeront pas par le processus de démarrage de l'entreprise.

### **1.1.2 Les étapes du processus entrepreneurial**

Le processus entrepreneurial se matérialise par différentes étapes consécutives qui permettent ultimement l'aboutissement de ce cheminement par la mise en activités de l'entreprise : son opération effective.

En guise de préambule, précisons qu'il existe quatre indicateurs de la chaîne (ou du processus) entrepreneuriale utilisés pour analyser les tendances. Ces indicateurs sont : le taux d'intentions, le

taux de démarches, le taux de propriétaires et le taux de fermetures d'entreprises (Ibanescu et al., 2018). Ceux-ci représentent les repères pour nous renseigner de façon longitudinale sur le phénomène de l'entrepreneuriat. Dans la partie qui suit, au-delà de ces quatre indicateurs, l'ensemble des étapes de la chaîne entrepreneuriale seront présentées. Nous débuterons par fournir une définition de chaque étape et poursuivrons par un portrait détaillé de l'évolution du déploiement d'un projet entrepreneurial.

### **1.1.2.1 Les intentions entrepreneuriales**

À la base de tout projet entrepreneurial, la première étape concerne la formation des intentions entrepreneuriales. Dissociée de l'adjectif qualificatif entrepreneurial et dans un spectre philosophique (Blay, 2003; Lalande, 1993), l'intention désigne historiquement une « opération de l'esprit qui se propose un but, des objets ou des choses voulues » (Moreau & Raveleau, 2012, p. 105). En psychologie, l'intention signifie plutôt « une résolution par laquelle l'agent veut réaliser un projet. C'est un but visé par le vouloir » (Moreau & Raveleau, 2012, p. 105). Toutes époques et domaines confondus, un élément commun caractérise la notion d'intention et les définitions élaborées à ce sujet. De par sa nature, sa signification et sa constitution, l'intention implique d'entreprendre des actions allant dans son sens. En conformité avec cette idée, Jankélévitch (1983), qui s'est intéressé au concept, propose une définition de l'intention qui s'inscrit dans cette lignée. Pour lui, l'intention constitue « la conscience aimantée par la très prochaine et naissante action. C'est un élan vers un acte futur qui est dès lors en instance ou sur le point de se produire » (cité dans Moreau & Raveleau, 2012, p. 105).

Plus spécifiquement, dans le domaine de l'entrepreneuriat, l'intention désigne le vouloir des personnes de se lancer en affaires, soit par l'initiative ou la reprise d'un projet entrepreneurial (Ibanescu & Marchand, 2017). À elles seules, les intentions entrepreneuriales ont été l'objet d'un très grand nombre de recherches, considérant qu'il s'agit d'une condition à la base de l'entrepreneuriat. Bird (1992) et Bruyat (1993) définissent la notion de l'intention entrepreneuriale comme étant une volonté individuelle ou un état d'esprit orienté vers la création d'entreprise.

Dans le cadre de notre recherche, la définition retenue est issue de l'Indice Entrepreneurial Québécois (2017) selon lequel :

l'intention représente la volonté d'une personne de créer ou de reprendre, un jour, une entreprise. Une personne qui montre une telle intention, sans se limiter à une

durée de temps précise, indique soit une possibilité ou une préférence de carrière (plus ou moins certaine encore à ce stade), soit un espoir de varier ou de diversifier ses activités entrepreneuriales (si cette personne est déjà propriétaire d'une entreprise). (Ibanescu & Marchand, 2017, p. 18)

Il est important de préciser que les intentions entrepreneuriales se distinguent des motivations entrepreneuriales (et des comportements qui en découlent), qui seront définies dans les parties subséquentes.

Toujours dans une optique de compréhension du processus entrepreneurial, il convient également de présenter les différents déterminants des intentions entrepreneuriales. Pour conceptualiser les composantes de l'intention, divers modèles, notamment issus de la psychologie sociale et de la théorie du comportement planifié (TCP), ont été développés (Ajzen, 1985; Ajzen & Fishbein, 1975, 1980). Initialement, l'élaboration de ces modèles visait à expliquer la formation des intentions de façon générale. Ce n'est qu'en 1975 que l'entrepreneuriat sera intégré à la notion d'intention, notamment par Shapero et Sokol (Shapero & Sokol, 1982), suivis de Krueger en 1993. Ces chercheurs proposeront un modèle conceptuel pour expliquer ce qui sera appelé l'intention entrepreneuriale (IE) (Krueger, 1993; Shapero & Sokol, 1982).

L'évolution de ces références théoriques a permis d'établir que l'intention entrepreneuriale dépend de deux variables. Celles-ci sont la désirabilité (désir de créer et norme sociale) et la faisabilité de l'action. D'une part, la désirabilité perçue renvoie au degré d'attrait qu'un individu perçoit pour un comportement donné (en l'occurrence, le fait de devenir entrepreneur), selon deux composantes : l'attitude personnelle et la perception de l'attitude de l'environnement social (ou la norme sociale perçue) (Emin, 2004). D'autre part, la perception de faisabilité de l'action fait écho au concept de contrôle comportemental, lequel est intimement lié à la notion d'efficacité personnelle (Bandura, 1977, 1984). Pour la pertinence du présent projet, nous mentionnerons sommairement que cette notion concerne la perception de l'individu quant à la facilité ou difficulté à réaliser les tâches spécifiques associées à l'entrepreneuriat (Emin, 2004). Les intentions entrepreneuriales sont ainsi influencées par différents facteurs personnels et contextuels. Selon le rapport de l'IEQ (2017), l'âge, la formation, le domaine d'études et le fait de provenir d'une famille en affaires, sont tous des déterminants qui affecteront le désir entrepreneurial qui se matérialise sous forme d'intentions (Ibanescu & Marchand, 2017).

Au Québec, le taux actuel (2018) d'intentions entrepreneuriales pour la population adulte se situe à 19,5 %, alors qu'il était de 7 % en 2009, ce qui traduit une réelle augmentation de la propension de la population québécoise d'un jour créer ou reprendre une entreprise (Ibanescu et al., 2018; Ibanescu & Marchand, 2017).

### **1.1.2.2 Les motivations entrepreneuriales**

Comme la motivation constitue un concept très étudié, nous débuterons par la définir de façon universelle, puis poursuivrons avec une explication ciblée portant sur les motivations entrepreneuriales.

Dans un premier temps, selon le dictionnaire Larousse, la motivation réfère à : « Ce qui motive, explique, justifie une action quelconque » (Larousse, s. d.-e). Au travail,

la manifestation la plus proche de la motivation est l'ensemble des efforts déployés dans le travail dirigé avec intensité et de manière persistante vers des objectifs attendus. Ces efforts sont définis comme la somme d'énergie physique, intellectuelle et/ou mentale engagée dans une activité. (Roussel, 2000, p. 5)

Dans le cadre de notre projet, nous nous intéresserons aux facteurs de motivation plutôt qu'à la motivation comme concept dans son entièreté, par souci de pertinence. Rapporté par Cornet et Constantinidis dans une étude réalisée en 2004, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (ci-après OCDE) établit une distinction entre deux types de profils d'entrepreneurs à partir de leurs motivations. D'un côté, nous retrouvons le groupe « pull », c'est-à-dire les créations par opportunité et par choix, et de l'autre côté, le groupe « push », c'est-à-dire les créations par nécessité. La création par opportunité (« pull ») regroupe des motivations qui impliquent que les individus concernés aient eu une liberté de choix les ayant menées à prendre la décision de se lancer en affaires. Ces motivations peuvent se détailler comme suit, sans toutefois s'y restreindre : « le besoin d'autonomie et d'accomplissement personnel, le désir d'organiser soi-même son travail, l'envie de lancer et de développer un produit ou un service, saisir une opportunité ou relever un défi, le modèle familial en entrepreneuriat » (Cornet & Constantinidis, 2004, p. 196). À l'opposé, pour les individus dont les motivations sont de nécessité (« push »), la liberté de choix n'est pas présente. En effet, la création d'entreprise par nécessité implique que la personne se retrouve dans une situation où l'avenue de l'entrepreneuriat se présente comme le seul moyen d'intégrer ou de réintégrer le marché du travail. Ces entrepreneurs sont donc contraints de se lancer

en affaires pour différentes raisons, par exemple le « chômage ou des raisons familiales comme les dettes d'un conjoint, suite à un licenciement » (Cornet & Constantinidis, 2004, p. 197). Dans les faits, il est plutôt rare que la décision de se lancer en affaires soit attribuable à un seul des facteurs de motivation présentés ci-dessus. Ce choix résulte généralement d'une conjonction de facteurs qui interagissent entre eux, pouvant impliquer un amalgame de motivations « pull » et « push » (Cornet & Constantinidis, 2004).

Il convient aussi de mentionner que la motivation entrepreneuriale est une notion qui chevauche plusieurs autres éléments déterminants en entrepreneuriat, qu'ils soient de nature psychologique, environnementale ou comportementale. À cet égard, l'OCDE a identifié les six catégories de déterminants de l'entrepreneuriat ayant une incidence sur l'activité, lesquels sont : le cadre réglementaire, la situation du marché, l'accès au financement, la création et diffusion de connaissances, les capacités entrepreneuriales et la culture (Gouvernement du Canada, 2015). En lien avec ces déterminants, une étude empirique menée par Blais et Toulouse (1990) auprès de 2 278 fondateurs d'entreprises dans 14 pays a d'ailleurs démontré que la motivation à créer une entreprise était d'abord influencée par la nature et la réceptivité de l'environnement local pour les potentiels entrepreneurs (Blais & Toulouse, 1990).

### **1.1.2.3 Les démarches entrepreneuriales**

La concrétisation des intentions entrepreneuriales en démarches entrepreneuriales est l'étape suivante. Celle-ci correspond au passage de l'idée entrepreneuriale à l'action et passe notamment par la mise en œuvre des démarches qui mèneront ultimement à la mise sur pied de l'entreprise. L'étape des démarches entrepreneuriales réfère donc aux actions prises en vue de la mise en opération de l'entreprise. Les démarches entrepreneuriales émergent directement des intentions et motivations entrepreneuriales comme étant le résultat de celles-ci.

Concrètement, les démarches se rapportent à des activités telles « l'accumulation de capital, la recherche de partenaires d'affaires ou celle de clients potentiels, la réalisation d'un plan d'affaires, la formulation d'un modèle d'affaires, etc. » (Ibanescu & Marchand, 2017, p. 23). Les entrepreneurs qui atteignent cette étape sont appelés « les démarcheurs » (Ibanescu & Marchand, 2017). Bien qu'il s'agisse d'une étape cruciale du processus entrepreneurial qui permet à l'entrepreneur de se rapprocher de l'objectif du lancement de son projet, les démarches entrepreneuriales n'assurent en rien l'opération effective de l'entreprise.

Le taux actuel (2018) de « démarcheurs » au Québec pour l'ensemble de la population adulte est d'environ 9 % (Ibanescu et al., 2018).

#### **1.1.2.4 L'opération effective de l'entreprise**

L'opération effective de l'entreprise représente le moment où le projet entrepreneurial prend vie. C'est le moment où les étapes préalables sont achevées et l'entreprise entre en opération. Dans le présent projet, l'atteinte de l'étape de l'opération effective de l'entreprise sera définie comme le succès entrepreneurial ou le succès du processus entrepreneurial. Tout au long du présent papier, l'expression « succès entrepreneurial » sera utilisée pour référer à l'aboutissement du processus de démarrage par la prise de vie de l'entreprise, sans regard à sa pérennité dans le temps. Le taux actuel (2018) de propriétaires d'entreprise au Québec est de 6,3 % (Ibanescu et al., 2018).

#### **1.1.3 La carrière entrepreneuriale**

La carrière entrepreneuriale est un concept apparu au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, grâce aux recherches de Dyer (1994), entre autres. À cette époque où l'instabilité économique et sociétale était au premier plan de la réalité des collectivités occidentales, plusieurs nouvelles entreprises naissaient alors que d'autres prenaient fin. La stabilité auparavant offerte en entreprise s'est donc vue décroître en popularité, aux dépens de l'accroissement de l'intérêt pour ce qui sera appelé un peu plus tard la carrière entrepreneuriale. C'est vers les années 1990 que Dyer s'est plus spécifiquement intéressé à comprendre les parcours professionnels chez les individus qui créaient eux-mêmes leur carrière. De par le modèle intégré de la carrière entrepreneuriale qu'il a développé, il établit que la carrière entrepreneuriale concerne quatre paradigmes. Ceux-ci sont (1) le choix, (2) la socialisation de l'individu, (3) l'orientation ainsi que (4) la progression de la carrière. Le choix renvoie à des facteurs comme les caractéristiques démographiques, économiques et sociales. La socialisation renvoie à l'éducation, aux valeurs et aux programmes d'accompagnements. Les différents types d'orientation de carrière réfèrent, quant à eux, aux préférences de l'individu face aux variétés de rôles à sa disposition ou desquels il est tributaire. Par exemple, l'entrepreneur est amené à agir à titre d'employeur, propriétaire dirigeant, gestionnaire, créatif ou créateur, mais aussi parent, conjoint, ami, etc. Ces multiples possibilités de rôles qui se côtoient au fil de l'aventure entrepreneuriale sont susceptibles de générer des conflits et dilemmes personnels, professionnels et familiaux avec lesquels l'entrepreneur devra composer. Finalement, la progression de la carrière concerne la satisfaction de l'entrepreneur vis-à-vis de sa carrière; elle est influencée par la façon dont l'individu va gérer la conciliation des rôles personnel, professionnel et familial (Dyer, 1994).

## **1.1.4 Les facteurs influençant le cheminement entrepreneurial**

Afin de présenter les facilitateurs et obstacles à l'entrepreneuriat, nous organiserons le tout en fonction de ce qui rejoint l'entrepreneur, son projet et l'écosystème, comme le suggère l'Approche globale en entrepreneuriat développée par Schmitt en 2017. Selon cette théorie, « l'entrepreneuriat se dessine comme une situation riche des interactions co-consécutives qui relient l'entrepreneur, son projet, et son écosystème » (Allard, 2018, p. 42). Cette conception qui suit l'évolution du cheminement entrepreneurial permet de bien refléter la complexité que vit l'entrepreneur en positionnant au centre de la mécanique du processus entrepreneurial les dynamiques qui prennent place entre lui-même, le projet et l'écosystème. Nous utiliserons donc ce cadre théorique afin de structurer la présentation des facilitateurs et obstacles à l'entrepreneuriat dans les prochains paragraphes.

### **1.1.4.1 Les facilitateurs de l'entrepreneuriat**

Les facilitateurs de l'entrepreneuriat sont essentiels pour soutenir les initiatives entrepreneuriales et supporter l'essor économique qui en découle. Ils constituent l'ensemble des mesures, prédispositions et actions prises ou proposées aux entrepreneurs et qui ont pour effet de favoriser l'action entrepreneuriale. Ces facilitateurs représentent aussi les opportunités de soutien ou d'accompagnement qui agissent comme levier afin de contribuer au succès des entrepreneurs.

Les facilitateurs de l'entrepreneuriat peuvent se concrétiser sous différentes formes, selon leur nature. Dans le cadre du présent projet de recherche, nous distinguerons six formes de facilitateurs organisés selon les trois facteurs d'influence issue de l'Approche globale (Schmitt, 2017). Nous débuterons donc par traiter des facilitateurs liés à l'entrepreneur, lesquels font référence aux (1) éléments personnels associés à l'entrepreneur. Par la suite, nous présenterons les facilitateurs liés au projet, lesquels font référence à (2) l'opportunité d'affaire exploitée. Puis, nous terminerons par aborder les facilitateurs liés à l'écosystème, lesquels font référence à (3) l'entourage, (4) la culture entrepreneuriale, aux (5) initiatives institutionnelles et aux politiques publiques (gouvernementales) et aux (6) structures d'accompagnement privées.

#### **A. Les éléments liés à l'entrepreneur**

Les éléments liés à l'entrepreneur correspondent aux facteurs intrinsèques (propre à la personne), qui sont des facteurs de nature personnelle. Cette catégorie de facilitateurs de l'entrepreneuriat

renvoie à l'ensemble des caractéristiques individuelles qui favorisent l'essor entrepreneurial de la personne. Ces caractéristiques sont propres à chaque personne, et peuvent varier au cours du processus entrepreneurial et au fil de la vie de l'individu. On peut considérer dans cette catégorie tous les éléments qui réfèrent à la personnalité, aux habiletés et aux compétences personnelles, qui, selon la littérature, sont considérées comme des atouts pour l'entrepreneur. Parmi les caractéristiques les plus citées, on retrouve notamment la persévérance, la diligence, la créativité, l'initiative, l'intelligence et la débrouillardise (McClelland, 1987). Peut s'inscrire également dans cette catégorie, la théorie du Big Five traits de Rauch & Frese (2007), qui soulève comme traits généraux contributeurs du succès entrepreneurial les besoins de réalisation, de prise de risques, d'autonomie maximale innovante, de lieu de contrôle et d'auto-efficacité. De plus, toujours dans les facteurs intrinsèques, on considère également le parcours professionnel et académique. Dans cet ordre d'idées, le fait que la famille soit aussi en affaires se classe dans cette catégorie de facilitateurs, puisque comme montré par plusieurs auteurs dans la littérature (Bosma et al., 2012; Ibanescu et al., 2018; Krueger & Brazeal, 1994), il s'agit d'un contexte favorable qui constitue un réel accélérateur et incubateur naturel.

## **B. Les éléments liés au projet**

Dans un deuxième temps, nous retrouvons les facilitateurs liés au projet entrepreneurial. Nous introduirons dans cette catégorie tout ce qui est externe à l'individu et à son environnement. Il s'agit entre autres des éléments qui sont liés directement à l'idée ou à l'opportunité d'affaires exploitée et au processus de mise sur pied du projet. Ceux-ci sont appelés les facteurs extrinsèques. Plus précisément, on considère dans cette catégorie des éléments comme les enjeux de l'industrie dans laquelle le projet entrepreneurial se développe, l'ampleur des ressources nécessaires à la mise sur pied du projet et le projet en soi. Selon la littérature, les caractères novateurs et essentiels de l'opportunité d'affaires, ainsi que le plan d'affaires et la vision de l'entreprise sont tous des éléments qui concernent cette catégorie de facilitateurs (BDC, 2014).

## **C. Les éléments liés à l'écosystème de l'entrepreneur**

L'écosystème de l'entrepreneur est au premier plan des notions d'influence du parcours entrepreneurial. Dans un contexte favorable, les différentes composantes de l'écosystème agiront comme des leviers qui stimulent l'entrepreneuriat (facilitateurs), alors que dans des circonstances opposées, ces mêmes éléments peuvent se révéler à limiter ou nuire à l'initiative entrepreneuriale (obstacles).

### **a) L'entourage**

Selon le dictionnaire Larousse, l'entourage renvoie aux « personnes qui entourent habituellement quelqu'un, et vivent dans sa familiarité » (Larousse, s. d.-b). De par sa proximité régulière avec l'entrepreneur, il est évident que l'entourage joue un rôle majeur dans le parcours entrepreneurial. On peut donc considérer dans cette catégorie (sans toutefois s'y restreindre) : un contexte de vie stable (enfants ou non, conjoint ou non, etc.), l'accès au soutien, la participation à un réseau de contacts informel ou formel, l'accès à un mentor, etc. Ce regroupement comprend tout ce qui a trait au contexte de vie d'un individu faisant en sorte de le supporter dans ses démarches et de faire évoluer son projet entrepreneurial. Dans cet ordre d'idées, le fait que la famille soit aussi en affaires se classe dans cette catégorie de facilitateurs, puisque comme montré par plusieurs auteurs dans la littérature (Bosma et al., 2012; Ibanescu et al., 2018; Krueger & Brazeal, 1994), il s'agit d'un contexte favorable qui constitue un réel accélérateur et incubateur naturel.

### **b) La culture entrepreneuriale**

La culture entrepreneuriale est l'enveloppe de l'écosystème entrepreneurial dans lequel les entrepreneurs (et entrepreneurs potentiels) évoluent, et dont ils s'imprègnent. Façonnant l'ensemble des dynamiques interactionnelles entre les acteurs que l'entrepreneur côtoie, la culture entrepreneuriale est d'une importance capitale au sein d'une société.

Dans le dictionnaire Larousse, la culture est désignée comme étant l' « ensemble des phénomènes matériels et idéologiques qui caractérisent un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation » (Larousse, s. d.-a). Selon l'Institut de la Statistique du Canada, il est possible de définir de maintes manières la culture et les structures (formelles ou non) intégrées dans cette notion : les systèmes économiques, les idéologies et les processus politiques, les modes de vie et de comportement social, les établissements d'enseignement, les programmes sociaux, l'environnement, les systèmes technologiques, les pratiques en matière de loisirs, les coutumes et les traditions, les activités artistiques et patrimoniales, les secteurs des transports et des communications et les activités religieuses et spirituelles (Institut de la Statistique du Canada, 2015). Dans le domaine entrepreneurial, selon le thésaurus québécois, la culture renvoie aux éléments qui valorisent les caractéristiques personnelles associées à l'entrepreneuriat : individualisme, besoin de réalisation personnelle, prise de risques, confiance en soi, habiletés sociales (Thésaurus de l'activité gouvernementale, 2020).

Dans un même ordre d'idées, une étude menée par l'OCDE en 2013 indique que la culture entrepreneuriale correspond à l'une des six catégories de déterminants entrepreneuriaux ayant une incidence sur l'entrepreneuriat. En amont, un rapport produit par le gouvernement fédéral canadien en 2015, qui rapporte les données recueillies dans le cadre de cette étude, nous informe qu'au Canada, l'impact de la culture sur le rendement entrepreneurial est affecté concrètement par quatre éléments principaux. Ceux-ci sont l'attitude du public à l'égard des risques, les attitudes à l'égard des entrepreneurs, le désir de créer une entreprise et la formation à l'entrepreneuriat (état d'esprit) (Gouvernement du Canada, 2015). Ainsi, on comprend que la culture entrepreneuriale aura une incidence à chaque étape du processus entrepreneurial.

Par ailleurs, Illeris (1986) ainsi que Thomas et Meller (2000) qui se sont intéressés aux influences de la culture dans le niveau d'activité entrepreneuriale des sociétés ont montré que les systèmes de valeurs et d'orientations culturelles ont bel et bien des répercussions sur l'entrepreneuriat (cités dans Suddle et al., 2010). Dans cette optique, la littérature sur le sujet (Blais & Toulouse, 1990; Cochran, 1971; Ibanescu et al., 2018; Woodrum, 1985) met en lumière le fait que les aspects culturels -qui agissent comme freins ou leviers auprès des entrepreneurs- varient selon les endroits dans le monde, selon les cultures. En effet, bien que les premières recherches s'intéressant aux impacts culturels sur l'entrepreneuriat suggéraient que la dynamique entrepreneuriale était la même partout dans le monde puisque les entrepreneurs détenaient les mêmes caractéristiques personnelles (McClelland, 1961), on apprendra un peu plus tard grâce aux travaux de Cochran notamment (1971), qu'au contraire, les entrepreneurs diffèrent selon les cultures. Suivant cette idée, c'est autour des années 1980 que des études plus élaborées en ce sens verront le jour (Woodrum, 1985 et Stewart, 1987 cité dans Blais et Toulouse). Celles-ci ont proposé des modèles conceptuels qui ont montré que les motivations pour créer une entreprise sont fortement influencées par la culture, les valeurs et les idéologies de la société d'origine (Blais & Toulouse, 1990). À ce jour, la relation positive entre une culture entrepreneuriale forte, les intentions de se lancer en affaires et l'importance d'encourager une perception favorable du rôle des entrepreneurs dans la société a été confirmée dans la littérature (Ibanescu et al., 2018).

Au Québec, bien que la culture entrepreneuriale soit appuyée par une opinion positive dominante quant au rôle de l'entrepreneuriat et des entrepreneurs dans la société (Obschonka et al., 2010), une étude réalisée en 2011 dans le cadre de l'indice entrepreneurial annuel a montré qu'il y a davantage de freins que de leviers qui émergent de notre culture entrepreneuriale. En effet, cinq freins culturels sont soulevés, soit la faible estime pour le succès, le faible apport (des entrepreneurs) à la

communauté, la faible tolérance à l'échec, la faible compétence entrepreneuriale et la faible connaissance d'entrepreneurs. À l'opposé, seulement deux leviers culturels sont décelés, soit la carrière désirable associée à l'entrepreneuriat et la carrière valorisée par l'école. À ce sujet, la mobilisation des milieux professionnels et scolaires vis-à-vis l'entrepreneuriat n'a pas cessé de croître au cours des dernières années. Les centres d'entrepreneuriat universitaires, l'association des clubs d'entrepreneurs étudiants et le projet d'éducation entrepreneuriale au cégep regroupant 15 établissements participants en sont quelques exemples. Les milieux académiques et professionnels constituent de forts maillons de la valorisation des initiatives entrepreneuriales québécoises (Ibanescu & al., 2018).

### **c) Les initiatives institutionnelles et politiques publiques**

Les initiatives institutionnelles et les politiques publiques renvoient à l'ensemble des mesures mises en place par les pouvoirs publics et les politiques. Que ce soit au niveau fédéral, provincial ou municipal, on y inclut tous les investissements issus des fonds des autorités publiques qui permettent la création de programmes, d'accélérateurs et d'incubateurs qui supportent l'entrepreneuriat et appuient les entrepreneurs dans leur élan.

L'objectif premier de ces structures d'accompagnement est de stimuler l'entrepreneuriat en assistant les entrepreneurs qui sont en situation de démarrage d'entreprise. La mise en place de tels facilitateurs est essentielle pour maintenir le roulement de l'économie générée par l'entrepreneuriat, puisque les PME contribuent de façon importante à la prospérité économique et sociale de nos sociétés. Concrètement, les incubateurs et accélérateurs d'entreprises sont des programmes qui offrent la possibilité aux entrepreneurs d'avoir accès à des services comme du mentorat, des investisseurs, un réseau de contacts, etc. Le but ultime est l'atteinte de l'autonomie par l'entreprise (Main, 2017).

Au niveau fédéral, le gouvernement du Canada a mis sur pied en 2018 une nouvelle initiative soutenue par un investissement de 2 milliards de dollars s'adressant aux femmes entrepreneures (Ministère des Finances Canada, 2018). Ce projet a comme objectif de renforcer l'autonomisation économique de ces dernières. C'est par la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE) qui s'inscrit dans un plan pangouvernemental mettant de l'avant l'égalité entre les sexes que le gouvernement canadien souhaite mettre à la disposition des entrepreneures les outils nécessaires qui les aideront à faire croître leur entreprise. Le but ultime derrière le projet est de doubler le nombre d'entreprises détenues par des femmes d'ici 2025. N'étant les propriétaires majoritaires que

d'un peu moins d'un cinquième des PME canadiennes (Huang, 2020), il a été montré qu'en favorisant leur participation à l'économie, les femmes ont la capacité d'ajouter jusqu'à 150 milliards de dollars en valeur au PIB canadien (Gouvernement du Canada, 2019a). Pour y arriver, le plan de la SFE s'organise autour de trois grands axes qui sont : l'accès au financement, l'accès aux talents et l'accès aux réseaux et à l'expertise. Depuis la mise en place de la stratégie en 2018, plus de 50 projets ont déjà été financés pour soutenir les femmes en affaires (Gouvernement du Canada, 2019b).

Au niveau provincial, on retrouve plusieurs initiatives qui vont en ce sens et qui sont encadrées par différents ministères. À titre d'exemple, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a mis sur pied l'initiative du projet Entrepreneuriat Québec, dont la mission première est la formation entrepreneuriale au Québec. Aussi, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en collaboration avec le gouvernement fédéral, propose le programme Jeunes en mouvement vers l'emploi. « Ce dernier vise à mettre en action des idées novatrices pour mobiliser les jeunes de 15 à 30 ans, et ce, en complémentarité de l'offre de services publics d'emploi sur l'ensemble du territoire québécois. » (Gouvernement du Québec, 2020). De plus, le gouvernement québécois a lui aussi développé un plan d'action, dont l'objectif est de mettre en place un environnement qui stimule l'innovation et l'entrepreneuriat. La stratégie provinciale est basée sur trois piliers principaux : l'entrepreneuriat, le manufacturier innovant et les exportations. Le plan permettra de supporter l'économie québécoise en appuyant l'ambition des entrepreneurs et les PME, qui sont deux vecteurs essentiels à la prospérité du Québec. Pour diminuer les disparités, les mesures mises en place sont supportées par l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Une réflexion ciblée concernant les femmes entrepreneures est effectuée, car malgré l'amélioration des dernières décennies quant à leur situation en entrepreneuriat au Québec, leur parcours demeure marqué par des difficultés qui leur sont propres. L'implantation d'un plan d'action gouvernemental tenant compte de cet aspect est donc de mise.

Au Québec, le réseau des accélérateurs et incubateurs pour les entreprises naissantes se regroupe sous la bannière du MAIN (Mouvement des Accélérateurs d'Innovation du Québec). Leur mission est de renforcer la cohésion et l'efficacité de la communauté d'accélérateurs-incubateurs et d'autres organismes dédiés à l'accompagnement d'entreprises technologiques, innovantes et à fort potentiel de croissance (Main, 2017).

Finalement, les programmes d'éducation public du Québec dédiés à la formation entrepreneuriale peuvent aussi être considérés comme des facilitateurs à l'entrepreneuriat, ce qui inclut, notamment,

les études supérieures et universitaires. Comme spécifié dans l'IEQ (2018), le parcours universitaire affecte la volonté d'entreprendre au Québec et les études outillent « les entrepreneurs en devenir de savoirs, et d'un lieu de développement des compétences et de création de réseaux de contacts essentiels » (Ibanescu et al., 2018, p. 72).

#### **d) Les structures d'accompagnements privées**

Des structures d'accompagnements privées dont peuvent bénéficier les entrepreneurs existent également. Celles-ci ont la même intention que les programmes du public, mais sont organisées autrement. Le financement et l'encadrement sont offerts par un organisme privé, à but lucratif ou non. L'objectif demeure toujours d'encourager, former et d'accompagner les démarcheurs et entrepreneurs dans le démarrage et la gestion de leur entreprise.

Dans cette catégorie, on peut inclure par exemple, le mentorat ou le coaching individuel personnalisé ou de groupe ainsi que les cours privés. Cette forme d'accélérateur peut impliquer ou non le déboursement de frais par la personne qui y participe. À tous les égards, ce type de facilitateur peut s'apparenter aux initiatives publiques, à l'exception près que l'initiateur est de nature privé.

En définitive, chacun des éléments mentionnés ci-dessus, qu'il soit lié à l'entrepreneur, au projet en soi ou à l'écosystème peut agir à titre de facilitateurs dans un contexte favorable. Cependant, ces mêmes facteurs peuvent aussi se révéler être des freins à l'entrepreneuriat dans de circonstances opposées qui ne vont pas dans le sens du projet entrepreneurial. Cela étant, la littérature met en lumière certains obstacles communs à l'entrepreneuriat, lesquels seront présentés dans la partie suivante.

### **1.1.5 Les obstacles à l'entrepreneuriat**

L'étude des freins à l'entrepreneuriat est une thématique d'intérêt depuis longtemps dans la littérature entrepreneuriale. Lorsqu'ils sont identifiés et compris, les obstacles peuvent être neutralisés ou atténués par la mise en place de différentes mesures. Pour cette partie, nous présenterons la définition de ce en quoi consiste un obstacle puis désignerons les plus communs en entrepreneuriat.

Selon le dictionnaire Larousse, un obstacle est : « ce qui empêche ou retarde une action, une progression ; difficulté » (Larousse, s. d.-f). En entrepreneuriat, l'action retardée concerne l'une ou

l'ensemble des étapes de la chaîne entrepreneuriale présentée précédemment. Les freins (ou obstacles) représentent donc des situations, circonstances, événements, facteurs endogènes ou exogènes à l'entrepreneur, qui empêcheront ou nuiront à la concrétisation de ses démarches entrepreneuriales.

Lié à ce que nous avons précédemment déterminé comme étant propre à la personne (intrinsèque), nous pouvons identifier comme obstacle à proprement dit : la peur de l'échec, le manque de confiance en soi, le faible sentiment d'efficacité personnelle ou une forte aversion au risque (Duhamel, 2018), les projets familiaux etc. (Badia, 2013). Émergeant de l'individu lui-même, ces obstacles sont parfois des freins dus aux perceptions personnelles défavorables. Lié à ce que nous avons déterminé comme étant externe à l'individu (extrinsèque) et associé au projet entrepreneurial, nous pouvons identifier comme obstacles l'opportunité d'affaires exploitée ou l'industrie dans laquelle le projet entrepreneurial prend place ainsi que la nature et le contenu du projet lui-même. À titre d'exemple, des domaines comme ceux du commerce de détail ou de la mode peuvent constituer des industries où la compétition est très accrue, vu l'étendue d'entreprises existantes sur le marché, ce qui peut se présenter comme un obstacle lors du processus entrepreneurial. Finalement, lié à l'écosystème, des éléments comme un accès difficile aux ressources (humaines, matérielles et financières), la présence d'un entourage en défaveur du projet, le manque de soutien et l'existence de biais (Badia, 2013) sont tous des éléments qui peuvent agir comme des obstacles à l'entrepreneuriat.

Si nous nous intéressons plus précisément à la situation canadienne, une étude menée en 2010 par la Fondation de l'entrepreneurship et présentée par la Banque de développement du Canada a permis de dresser un portrait entrepreneurial du pays, nous renseignant par la même occasion sur les obstacles les plus fréquemment rencontrés par les démarcheurs. Réalisée au moyen d'un sondage internet soumis à un échantillon de 2077 Canadiens répondants, l'étude a établi que les 10 obstacles principaux à la création ou à la reprise d'une entreprise chez les démarcheurs du pays sont (en ordre d'importance) : les obstacles financiers actuels (63,4 % des démarcheurs) et les obstacles financiers futurs (peur de s'endetter, de perdre la sécurité du revenu, etc.) (35,2 % des démarcheurs), l'inquiétude de trouver le temps pour fournir le travail nécessaire (impact sur la vie à la maison) (33,2 % des démarcheurs), le manque d'expertise, de savoir-faire (21,4 % des démarcheurs), la complexité administrative, légale ou fiscale (12,5 % des démarcheurs) et le manque de support des pairs (9,2 % des démarcheurs). Il est possible d'en conclure que les enjeux financiers (actuels ou futurs) sont largement présents pour les entrepreneurs canadiens, mentionnés

par plus de 63 % des démarcheurs. De plus, ce n'est qu'une très faible proportion (7 %) de ces individus qui affirment ne faire face à aucun obstacle (Fondation de l'entrepreneurship, 2010).

## **1.2 L'entrepreneuriat féminin**

Nous nous intéresserons dans la partie qui suit au sujet d'intérêt étudié dans le cadre de notre recherche, soit l'entrepreneuriat féminin.

Cette portion du chapitre sera organisée en trois parties. Premièrement, nous définirons spécifiquement ce en quoi consiste l'entrepreneuriat féminin. Deuxièmement, nous dresserons un état des lieux des entreprises détenues par des femmes en mettant en lumière les spécificités propres aux entreprises de ces dernières. Troisièmement, nous discuterons des défis auxquels les femmes en affaires sont confrontés, que ce soit lors du processus de création ou une fois l'entreprise lancée.

### **1.2.1 La définition de l'entrepreneuriat féminin**

À titre de rappel, mentionnons que la définition de l'entrepreneuriat retenue dans le cadre de ce projet, est : « à partir d'une idée, l'exploitation d'une opportunité dans le cadre d'une organisation impulsée, créée de toute pièce ou reprise dans un premier temps, puis développée ensuite, par une personne physique seule ou en équipe [...], selon un processus qui aboutit à la création d'une valeur nouvelle ou à l'économie de gaspillage de valeur existante » (Paturel, 2007, p. 36). Caractérisé par l'adjectif « féminin » qui l'accompagne et qui selon le dictionnaire Larousse, réfère à ce qui est « propre à la femme, destiné, réservé aux femmes » (Larousse, s. d.-c), l'entrepreneuriat féminin renvoie aux initiatives entrepreneuriales mises en place par les femmes.

### **1.2.2 L'entrepreneuriat féminin comme objet de recherche**

Au niveau de la recherche, l'entrepreneuriat féminin représente le champ d'étude des femmes en affaires en considération de leurs différences par rapport aux hommes, mais également des différences existantes à même ce groupe hétérogène.

C'est-à-dire que l'étude du phénomène des femmes en affaires implique d'une part, souvent de façon implicite (ou explicite), une comparaison systématique avec la situation des hommes. Comme mentionné par Cranny-Francis et ses collègues (2003), les constructions du sexe dans les civilisations sont toujours associées à des perceptions positives ou négatives. Dans les sociétés occidentales comme la nôtre, le privilège est généralement (et historiquement) accordé aux

hommes. En effet, le côté masculin de l'équation est traditionnellement codé comme positif et devient ainsi la norme par laquelle tous les autres sont jugés, dont les femmes. Le masculin représente le point de repère intuitif qui façonne les interactions sociales et économiques de la collectivité (Cranny-Francis et al., 2003). Cette théorie de la discrimination fondée sur le statut (dans ce cas-ci, le sexe) s'inscrit dans le cadre du double standard, et indique que le sexe est intégré à même l'évaluation accordée aux hommes et aux femmes. À cet effet, des études ont montré que la préférence pour les hommes persiste même si les femmes offrent des performances similaires (Foschi, 1989; Foschi & Valenzuela, 2012). Le double standard associé au sexe joue donc un rôle important dans l'évaluation, même lorsque l'information sur la qualité est disponible et démontre une performance équivalente (Foschi, 1989; Foschi & Valenzuela, 2012). Dans cet ordre d'idées, historiquement, d'autres chercheurs (Berger, 1972 ; Bem, 1993) ont aussi identifié ce phénomène genré qui distancie les femmes et les hommes et ils ont abordé l'influence sur les rapports en société. À l'époque, ceux-ci faisaient référence aux « façons de voir » (Berger, 1972) qui font en sorte que notre perception entre les hommes et les femmes diffère dès le début de notre vie par le simple caractère physique qui distinguent les sexes, ou aux « lentilles du genre » (Bem, 1993), qui façonnent non seulement les perceptions de la réalité sociale, mais aussi les choses plus matérielles comme les inégalités de salaires. Ainsi, bien que le phénomène genré trouve son origine dans des théories développées il y a plusieurs années, cette réalité est toujours présente dans notre monde contemporain. Ces théories mettent en lumière les raisons pour lesquelles l'entrepreneuriat est généralement associé à une norme masculine. Ces normes, qui sont utilisées, encore de nos jours, pour juger les capacités des hommes et des femmes, jouent un rôle clé dans la perpétuation des inégalités sociales et économiques (Botelho & Abraham, 2017).

D'autre part, il faut également considérer qu'à l'intérieur même du groupe des femmes entrepreneures, plusieurs différences existent. De ce fait, il importe d'étudier la situation des femmes entrepreneures en fonction des différents contextes dans lesquels elles évoluent. À cet effet, les recherches francophones et anglophones ont montré que les différences intra-genre prévalent généralement sur les différences entre les hommes et les femmes (Ahl, 2002, 2006; Brush, 1992; Carrington, 2006; Constantinidis, 2010; Neergaard et al., 2005; Pines et al., 2010). Il est donc essentiel de considérer cette pluralité lors de l'analyse du phénomène et de tenir compte de la diversité des réalités au sein de ce groupe hétérogène (Cornet & Constantinidis, 2004; de Bruin et al., 2007; Marlow & Patton, 2005). « Par conséquent, le questionnement n'est plus de savoir si le genre est source de différence, mais de comprendre comment (et en quoi) il fait la différence » (Pines et al., 2010, cités dans d'Andria & Gabarret, 2016, p. 88).

Dans le cadre de notre recherche, nous avons ciblé notre étude sur le groupe de femmes qui intègrent le processus entrepreneurial sans partenaire d'affaires masculin à leur côté. Nous analyserons donc la situation des femmes qui effectuent le saut en entrepreneuriat seules ou accompagnées de collègues du même sexe, considérant que l'entrepreneuriat en équipe avec un partenaire masculin engendre une réalité différente à plusieurs égards comme indiqué précédemment. Ainsi, l'étude de l'entrepreneuriat en équipe d'hommes et femmes représente un objet d'étude autre, que nous ne souhaitons pas inclure à notre analyse par souci de respect de la visée de notre projet.

### **1.2.3 L'état des lieux des entreprises détenues par des femmes**

Bien que les femmes initient, démarrent et gèrent des entreprises depuis plusieurs décennies, et ce, à travers le monde, l'intérêt pour la recherche sur le sujet n'est apparu que vers la fin des années 1970. À l'opposé, les études sur l'entrepreneuriat chez les hommes ont émergées très tôt, au milieu des années 1930 (Jennings & Brush, 2013). Cela dit, même si la littérature sur l'entrepreneuriat féminin a tardivement pris son envol, elle établit aujourd'hui deux constats bien enracinés à l'égard des femmes en affaires. D'une part, les femmes semblent moins susceptibles que les hommes de se lancer dans une activité entrepreneuriale, et d'autre part, elles ont tendance à entretenir des perceptions moins favorables quant à l'entrepreneuriat et à leur propre compétence et capacité à entreprendre, provenant à la fois de leur environnement et d'elles-mêmes (Tonoyan et al., 2020).

Pour dresser l'état des lieux des entreprises détenues par des femmes, nous procéderons en deux temps. Nous débuterons par présenter de manière sommative les conclusions de la littérature sur les thématiques principales explorées dans la recherche en entrepreneuriat féminin. Puis, nous poursuivrons en élaborant un portrait statistique de la situation des femmes entrepreneures au Québec, en fonction des quatre indicateurs entrepreneuriaux.

#### **1.2.3.1 Les principaux résultats de recherche sur l'entrepreneuriat féminin**

Les premières recherches sur l'entrepreneuriat s'intéressaient principalement à comprendre le phénomène en général et à déterminer les aspects sociodémographiques qui y étaient associés. À la fin des années 1970, l'émergence de l'intérêt pour l'entrepreneuriat féminin a poussé les chercheurs à se pencher sur l'analyse des caractéristiques pouvant distinguer l'expérience entrepreneuriale des femmes par rapport à celles de leurs homologues masculins. À partir de là, des objets d'études clés dans le domaine de recherche se sont concrétisés. Il est possible de les

regrouper sous sept thèmes principaux dont l'importance varie selon les contextes d'étude. Ces sujets sont : les motivations, le style de gestion, la performance, les besoins de formation, la conciliation travail-famille, le réseautage et le financement (Carrier et al., 2006). La conciliation travail-famille, le réseautage et le financement seront abordés dans la partie s'intéressant aux défis propres aux femmes (1.2.4), puisqu'une attention particulière leur est due conformément à la place que ces sujets occupent dans la littérature.

### **a) Les motivations**

Deux avenues de recherches ont été développées dans l'étude des motivations entrepreneuriales des femmes. D'un côté, certains chercheurs se sont intéressés à déterminer les facteurs de motivations chez les femmes entrepreneures. De l'autre côté, ils ont plutôt tenté d'identifier ce qui différencie les motivations des femmes par rapport à celles des hommes. Dans le cadre de notre projet, nous nous attarderons à exposer les facteurs de motivations des femmes ayant été identifiées dans la littérature. L'objectif est de bien comprendre le moteur (la motivation) qui contribuera éventuellement à propulser leurs actions entrepreneuriales.

Les études menées par plusieurs auteurs (Ahl, 2002; Belcourt, 1990; Buttner & Moore, 1997; Carrier et al., 2006; Colletterte & Aubry, 1990; Davidson & Burke, 2000; Lambrecht et al., 2003; Scott, 1986) tendent à montrer que les motivations principales des femmes entrepreneures sont généralement étroitement liées au besoin d'autonomie et à la recherche d'une réalisation personnelle. En effet, à travers ces diverses études, les femmes ont très fréquemment mentionné que l'entrepreneuriat répondait à leur recherche de flexibilité et à la possibilité de faire des bénéfices via leur carrière entrepreneuriale. En outre, comme le rapportent Carrier et ses collègues (2006), les autres motivations le plus souvent évoquées par les femmes entrepreneures sont la volonté d'être son propre patron, la reconnaissance extérieure, la saisie d'une opportunité et l'influence de la famille ou de l'entourage. Il est à noter que l'ordre d'importance de chacun des facteurs mentionnés est susceptible de varier selon les femmes (Carrier et al., 2006).

Également, tel qu'abordé précédemment, les motivations entrepreneuriales sont beaucoup étudiées dans la littérature selon les créations par opportunité, qui s'inscrivent dans les facteurs « pull », et les créations par nécessité, qui correspondent aux facteurs « push ». Selon Hughes (2003), il semblerait qu'un grand nombre de femmes démarrent leur entreprise par opportunité, en réponse à leur désir de défis, à leur soif d'opérer dans un environnement de travail positif, à leur besoin d'indépendance et au souhait de s'épanouir dans une carrière significative. Cependant, même si les

facteurs d'opportunité (« pull ») semblent être au premier plan des motivations pour un grand nombre de femmes, pour plusieurs, les contraintes économiques demeurent sous-jacentes et façonnent le contexte dans lequel elles prennent la décision de se lancer en affaires (Hughes, 2003). À cet effet, Hughes (2003) mentionne la difficulté d'établir des frontières perméables propres à chaque catégorie de facteurs motivationnels. Les déterminants qui composent les facteurs de création par nécessité et opportunité peuvent parfois être limités et leur conceptualisation s'en retrouve souvent restreinte. De plus, les motifs qui s'inscrivent dans l'une ou l'autre de ces catégories (de « pull » à « push ») se chevauchent. La décision de se lancer en affaires ne peut donc être attribuée exclusivement à des facteurs de nécessité ou d'opportunité. Ce choix serait plutôt influencé par une conjonction de facteurs de motivations « pull » et « push » qui interagissent entre eux, pour les hommes comme pour les femmes.

### **b) La performance**

Bien que l'analyse de la performance des entreprises gérées par des femmes soit un champ d'intérêt fréquemment exploré dans la recherche sur l'entrepreneuriat (Johnsen & McMahon, 2005; Rietz & Henrekson, 2000; Rosa et al., 1996; Watson, 2003; Watson & Robinson, 2003), il s'agit d'une thématique controversée. Dans les différentes recherches qui documentent le sujet, la définition de la performance utilisée pour étudier le phénomène et les concepts qui y sont associés varient. Les indicateurs considérés pour mesurer la performance sont nombreux : la survie, la taille, la croissance du chiffre d'affaires, le risque financier ou encore des facteurs propres à l'entrepreneure (Carrier et al., 2006). Dans une étude réalisée en 2003 (Watson), la difficulté à cerner la notion de performance est mise de l'avant par l'auteur. Souhaitant comparer la performance inter-sexe, Watson (2003) souligne l'éventail très étendu des indicateurs et variables qu'il est possible de considérer pour étudier ce phénomène. Ainsi, en ne tenant compte que de l'indicateur du taux de fermeture des entreprises, son étude a permis de montrer que le taux d'arrêt des activités n'est pas plus élevé chez les femmes que chez les hommes lorsque la variable du secteur d'activité est contrôlée. Dans cette même optique, une autre étude de Watson & Robinson (2003) dont les résultats sont rapportés par Carrier et ses collègues (2006) confirme que la variable la plus influente dans la distinction de la performance de l'entreprise concerne le secteur d'activité de l'organisation, puisqu'elle est intimement liée au taux de disparition des entreprises. De ce fait, comme les femmes entrepreneures évolueraient généralement

dans des secteurs où le taux de cessation des activités est plus élevé que dans d'autres secteurs, il est permis de croire que certaines études confondent échec et

cessation d'activités, et à tort, en arrivent à affirmer que les femmes connaîtraient plus d'échecs que les hommes. (Carrier et al., 2006, p. 39)

C'est également en ce sens que convergent les conclusions d'autres études qui portent sur le sujet (Johnsen & McMahon, 2005; Lambrecht et al., 2003; Watson & Robinson, 2003). Les résultats sont pour la plupart semblables : peu de différences statistiquement significatives sont identifiables entre les entreprises gérées par des femmes versus celles gérées par des hommes.

À cet égard, les secteurs d'activités convoités par les femmes entrepreneures au Québec ont largement évolué au fil des années et se rapprochent désormais des intérêts de leurs homologues masculins (Carrier et al., 2006). On apprend en 2017 que les domaines d'exploitation auxquels aspirent les femmes suivent de près ceux des hommes, mais dans des proportions différentes. C'est l'industrie du commerce de détail qui se hisse au sommet des ambitions des femmes entrepreneures (18,1 %), suivi d'un intérêt marqué pour le secteur des arts, spectacles et loisirs (14,7 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (13,4 %). Chez les hommes, ce sont les services professionnels scientifiques et techniques s'affichent en premier (20,5 %), suivis de l'industrie du commerce de détail (15,8 %) et du secteur des arts, spectacles et loisir (10,6 %) (Ibanescu & Marchand, 2017, p. 25). Ainsi, il n'existerait pas de preuve de la présence d'une corrélation entre le secteur d'activité et la performance de l'entreprise, bien que le secteur d'activité puisse avoir une influence sur les indicateurs utilisés pour mesurer la performance. Les études qui se concentrent sur ce sujet concluent plutôt que ce sont les variables telles la participation à des réseaux d'affaires, l'âge de l'entreprise, le statut juridique et la forme de propriété qui expliqueraient le succès ou non de l'entreprise (Johnsen & McMahon, 2005; Lambrecht et al., 2003; Watson & Robinson, 2003). Conséquemment, il est possible que les femmes soient désavantagées par rapport aux hommes quant à la performance des entreprises qu'elles gèrent. Cependant, cet écart se rapporterait plutôt à des facteurs personnels et contextuels liés à l'entreprise et au processus de création.

### **c) Le style de gestion**

La recherche en entrepreneuriat féminin s'intéresse également beaucoup au style de gestion particulier des femmes en comparaison avec celui des hommes (Hisrich et Brush, 1984 ; Chaganti 1986 cités dans Carrier et al., 2006, et Mione, 2002 et Bird et Brush 2002). Celui-ci se distingue du style de gestion adopté par leurs homologues masculins, et ce, sur plusieurs plans. En effet, les traits caractéristiques personnels propres aux femmes ont certainement une influence sur leur conduite des affaires. De manière générale, les femmes opteraient pour un style de gestion plus

participatif. Concrètement, cette manière de diriger se traduit par une approche plus personnelle et plus interactive avec les employés. Cette méthode d'administration et de direction est caractérisée par une motivation d'affiliation (Mione, 2002), qui est associée à un intérêt pour l'appréciation et le développement des autres. Selon une étude réalisée en 1990 (Blais & Toulouse), ce type de motivation ne serait répertorié auprès des entrepreneurs canadiens hommes et femmes que comme « moyennement important », ce qui concorde avec la plus faible présence des femmes en entrepreneuriat par rapport aux hommes (Blais & Toulouse, 1990). Pour les hommes, le pouvoir de gestion passe davantage par l'imposition de leur décision, ce qui est le reflet d'un style de gestion bureaucratique hiérarchique (Carrier & al., 2006). Les conclusions d'une autre étude qui s'est penchée sur la question vont aussi en ce sens et supporte l'idée que les femmes priorisent davantage une approche participative que les hommes (Bird & Brush, 2002). Par ailleurs, cette même étude a mis en lumière un autre aspect particulièrement intéressant concernant les différences entre les hommes et les femmes associées au style de gestion, soit le rapport au temps. En effet, les auteurs nous informent que le rapport au temps entretenu par les femmes diffère de celui des hommes, ce qui transparait dans la manière de diriger leurs entreprises. Selon leur recherche, les femmes seraient plus intéressées par le présent que par l'avenir, alors que l'inverse serait vrai pour les hommes, ceux-ci étant davantage orientés vers les calendriers passés et futurs (Bird & Brush, 2002). Cependant, bien que des distinctions soient établies quant au style de gestion divergeant entre les hommes et les femmes, nous ne pouvons établir qu'un style de gestion prime sur un autre dans le succès entrepreneurial. Dans une perspective de différenciation entre les sexes, l'étude de l'impact des styles de gestion des hommes et des femmes n'est que très peu révélatrice. Par conséquent, l'intérêt pour le sujet en recherche se fait de plus en plus discret dans la littérature récente.

#### **d) Les besoins de formation**

L'ambition au premier plan des études s'intéressant aux besoins de formations particuliers des femmes se rapporte à l'amélioration et l'adaptation des programmes d'éducation et d'accompagnement qui leur sont offerts. Les conclusions de la recherche sur le sujet se révèlent plutôt pauvres en termes de distinctions entre les besoins manifestés par les femmes et les hommes. En effet, selon une étude menée par Loscocco & Robinson (1991) sur les barrières au développement d'entreprises, il apparait, de manière générale, que les femmes possèdent les mêmes faiblesses en gestion que leurs homologues masculins. Selon cette recherche, pour les hommes comme pour les femmes, les lacunes principales concernent le domaine de la finance et de la comptabilité (Loscocco & Robinson, 1991). Au Québec, Légaré et St-Cyr (2000) affirment aussi

que les carences en éducation seraient liées aux compétences financières, pour les hommes comme pour les femmes. Cela étant, si les thématiques de formation chez les hommes et les femmes sont plutôt similaires, la nature de la formation nécessaire peut parfois différer. Une étude menée à la fin des années 1990 (M.-S. Lee & Rogoff, 1997) confirme que les variations des besoins de formation entre les hommes et les femmes sont issues des expériences antérieures. Ces auteurs soulignent que les femmes peuvent parfois témoigner de besoins de formation en plus grande quantité, ce qui s'explique par leur expérience généralement plus faible dans ce domaine et souvent insuffisante comparativement aux hommes. Toutefois, ils précisent que même si les femmes entrepreneures nécessitent parfois davantage de formation, il n'y a aucune raison de croire que les sujets sur lesquels elles ont besoin d'être formées diffèrent des hommes (M.-S. Lee & Rogoff, 1997). Dans cette même optique, Lavoie (1990) suggère aussi que le besoin de formation ne se rapporte pas au sexe, mais plutôt à des éléments comme les formations précédentes, la position hiérarchique et le statut de la personne en affaires.

### **1.2.3.2 Le portrait statistique des entrepreneures du Québec**

Nous dresserons dans la partie qui suit un portrait statistique des femmes en affaires au Québec à partir des quatre indicateurs de la chaîne entrepreneuriale présentés plus haut.

En premier lieu, en ce qui a trait aux intentions entrepreneuriales des femmes au Québec, l'Indice Entrepreneurial Québécois démontre année après année que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à manifester leurs intentions entrepreneuriales (Indice entrepreneurial québécois, éditions 2011 ; 2012 ; 2013 ; 2014 ; 2015 ; 2016 ; 2017 et 2018). Confrontées à une culture entrepreneuriale sexiste qui entretient une fausse conception selon laquelle les femmes ne possèdent pas les capacités et les compétences essentielles pour entreprendre, le contexte québécois n'encourage malheureusement pas suffisamment l'affirmation des intentions entrepreneuriales chez les femmes.

C'est en 2014 que le sommet de l'écart entre les hommes et les femmes est observé, avec un intervalle constaté du taux d'intention équivalent à 10,4 points de pourcentage (taux d'intention des hommes de 24,4 %, contre un taux d'intention de 14 % pour les femmes). Or, si les femmes manifestent encore à ce jour en plus faible proportion leurs intentions entrepreneuriales, il faut souligner que depuis 2014 un virage est amorcé : elles rattrapent lentement les hommes. Expliqué à la fois par une augmentation des intentions de leur part et par un ralentissement du taux d'intention chez les hommes, en 2018, l'écart observé a diminué à seulement 4,8 points de pourcentage (taux

d'intention des hommes de 21,9 %, contre un taux d'intention de 17,1 % pour les femmes) (Ibanescu & al., 2018).

En second lieu, un mouvement similaire se dessine quant au taux de démarches entrepris par les femmes. La croissance du nombre de démarchées ayant majoritairement eu lieu entre 2009 et 2014, nous observons que les statistiques sont assez stables depuis (taux oscillant entre 7,4 % et 8,1 % de 2014 à 2018). Parallèlement, la diminution du nombre de démarcheurs masculins enclenchée depuis 2015 a favorisé la réduction de l'écart entre les sexes. L'avènement d'un tel phénomène inversement proportionnel entre l'enclenchement des démarches des femmes et des hommes contribue à l'atteinte d'une éventuelle parité. Ainsi, en 2018, la différence entre les hommes et les femmes quant au taux démarches était de 2,8 points de pourcentage (10,4 % pour les hommes contre 7,6 % pour les femmes) (Ibanescu & al., 2018), alors qu'en 2012, l'écart recensé se situait à 3,7 points de pourcentage (8,20 % pour les hommes contre 4,5 % pour les femmes) (Proulx et Cossette, 2012).

En troisième lieu, au niveau du nombre de nouveaux propriétaires, la tendance amorcée et appréhendée en 2017 se confirme en 2018, alors qu'une parité est atteinte quant aux nouveaux propriétaires d'entreprise. En effet, la proportion de femmes parmi ce groupe de nouveaux entrepreneurs (propriétaires depuis moins d'un an) grimpe à 47,4 % en 2018. Dans une perspective améliorative, cette statistique suggère que si la croissance actuelle se maintient, il serait possible d'envisager une parité du taux global des propriétaires selon le sexe dans un horizon futur (moyen à long terme) (Ibanescu & al., 2018). Cependant, à l'heure actuelle, les chiffres continuent de démontrer que toute proportion gardée, les femmes propriétaires d'entreprise sont moins nombreuses que les hommes.

La présence des femmes au sein de l'entrepreneuriat québécois est de plus en plus robuste. Elle est d'abord portée par un taux d'intention qui ne cesse de croître. Elle est ensuite soutenue par un taux de démarches chez les femmes qui, même s'il a atteint un plateau ces dernières années, se rapproche du taux masculin en raison de la décroissance du dernier. Enfin, elle bénéficie de l'arrivée récente d'un plus grand nombre de femmes que d'hommes chez les propriétaires d'entreprises. Un changement de cap semble réellement amorcé. (Ibanescu & al., 2018, p. 23)

À ce jour (2017), les hommes sont plus présents que les femmes en entrepreneuriat au Québec. Tous sexes confondus, le taux de propriétaires d'entreprise dans la population québécoise totale se situe à 6,9 % (statistique de 2017). Au sein de leur population respective, le taux de femmes propriétaires au Québec équivaut à 5,3 % de la population féminine, contre 8,6 % pour les hommes.

En ce qui concerne les ambitions des femmes propriétaires à innover, investir, faire croître leurs entreprises une fois qu'elles sont lancées, celles-ci ont autant, parfois même plus d'ambitions que leurs homologues masculins. De manière générale, la volonté de faire grandir les entreprises qu'elles gèrent par le réinvestissement de surplus et l'innovation est belle et bien présente, ce qui est un élément positif quant à leur posture en entrepreneuriat.

En dernier lieu, le taux de fermeture des entreprises des femmes au Québec est plus élevé que celui des hommes (15,8 % contre 9,3 % pour les hommes) (Ibanescu & al., 2018). Toutefois, si l'on s'intéresse aux groupes d'âge des jeunes entrepreneurs (18 à 34 ans), les statistiques s'inversent et les hommes enregistrent plus de fermetures, avec un taux s'élevant à 11,3 %, contre seulement 5,1 % pour les femmes. Il faut aussi préciser que globalement, le taux de fermeture d'entreprises au Québec connaît une croissance depuis 2009. Des hypothèses telles le vieillissement de la population et l'augmentation du poids du groupe d'âge des 65 ans et plus dans le total de la population ont été proposées pour expliquer cette croissance. Ceci dit, les fermetures d'entreprise ne désignent pas toujours la sortie définitive et permanente de l'entrepreneuriat. Au contraire, puisque le phénomène du multipreneuriat, c'est-à-dire le fait de multiplier les projets entrepreneuriaux pour saisir différentes occasions d'affaires et augmenter son portefeuille d'entreprises, est de plus en plus courant au Québec, pour plusieurs entrepreneurs, la fermeture d'une entreprise est synonyme d'acquisition d'expérience entrepreneuriale (Ibanescu & al., 2018).

### **1.2.4 Les défis propres aux femmes**

Selon les statistiques issues du rapport mondial 2016 du Forum économique mondial (FEM), au Québec, le revenu d'emploi médian des femmes correspond à 74,9 % de celui des hommes. De plus, les femmes représentent 60 % des personnes travaillant au salaire minimum et elles demeurent sous-représentées dans les lieux décisionnels. Par ce même rapport, nous apprenons qu'à l'échelle planétaire, le FEM estime qu'au rythme actuel d'amélioration qui a ralenti depuis 2009, l'égalité des sexes ne serait pas atteinte avant l'an 2186, signifiant qu'il faudrait un peu moins de 165 ans avant de voir une parité complète entre les hommes et les femmes (World Economic Forum,

[WEF], 2016). À l'issue de ces constats, il serait naïf de croire que le domaine de l'entrepreneuriat ferait exception aux inégalités entre les sexes observés au niveau mondial.

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, les femmes entrepreneures sont victimes d'obstacles différents et supplémentaires à ceux auxquels les hommes sont confrontés lors du processus entrepreneurial. Dans la partie qui suit, nous discuterons de ces défis spécifiques aux femmes en entrepreneuriat au Québec.

#### **1.2.4.1 Les stéréotypes de la culture entrepreneuriale**

Comme restitué dans le rapport de l'Indice entrepreneurial de 2017, l'existence de biais, préjugés (préférences personnelles) et stéréotypes (idées préconçues qui attribuent certaines caractéristiques à tous les membres d'un groupe) à l'égard des capacités des femmes en affaires sont bien réels. Les inégalités entre les sexes face à l'entrepreneuriat est un sujet abondamment documenté dans la littérature (Ahl, 2006; Gupta et al., 2008; Heilman & Caleo, 2018) considérant les conséquences sur le parcours des femmes qui en sont victimes. Concrètement, les biais correspondent à des distorsions dans le traitement de l'information, lesquels sont susceptibles d'entraîner des raisonnements erronés qui donnent naissance à des jugements. Une étude menée par Marlow et Patton en 2005 révèle que les stéréotypes à l'égard de l'entrepreneuriat peuvent s'exprimer de deux façons. D'un côté, il y a ceux qui considèrent que les hommes possèdent davantage les traits et les caractéristiques pour se lancer en affaires par rapport aux femmes, et de l'autre côté, il y a ceux qui considèrent que les femmes évoluent mieux dans certains secteurs d'activité, ce qui exclut l'entrepreneuriat (Marlow & Patton, 2005).

Au Québec, un stéréotype genré voulant que les femmes soient moins équipées que les hommes quant aux compétences liées à l'entrepreneuriat est malheureusement au premier plan de notre culture entrepreneuriale. Ce stéréotype, qui nourrit la fausse conception selon laquelle la femme ne possède pas les capacités et compétences essentielles pour entreprendre contribue à décourager les entrepreneures et entrepreneures potentielles vis-à-vis leur élan entrepreneurial. En 2017, le rapport de l'indice entrepreneurial confirme que cette perception entretenue en faveur des hommes (âgés entre 18 et 34 ans) est toujours d'actualité. De plus, les statistiques montrent que même si les stéréotypes sont encore plus présents chez les individus qui ne sont pas dans le processus entrepreneurial (hommes et femmes âgés entre 18 et 34 ans), il demeure que même pour ceux qui ont l'intention de se lancer en affaires, les perceptions favorables aux hommes persistent. Selon ces individus (hommes et femmes âgés entre 18 et 34 ans), les distinctions les plus importantes des

traits caractéristiques concernés s'établissent selon les 4 énoncés suivants: les hommes ont plus de résistance face au stress d'être propriétaire d'entreprise ; (33,1 % des répondants en faveur des hommes contre 22,9 % des répondants en faveur des femmes), les hommes sont plus à l'aise d'agir dans des conditions d'incertitudes ; (33,4 % des répondants en faveur des hommes contre 25,9 % des répondants en faveur des femmes), les hommes sont naturellement meilleurs pour faire croître rapidement les entreprises et pour innover ; (25,5 % des répondants en faveur des hommes contre 14,5 % des répondants en faveur des femmes), les hommes sont plus facilement de bons négociateurs dans les relations d'affaires ; (30,7 % des répondants en faveur des hommes contre 25,4 % des répondants en faveur des femmes) (Ibanescu & Marchand, 2017, p. 42). Il faut spécifier que ces pourcentages sont la combinaison des réponses proposées dans le sondage : *très en accord* et *plutôt en accord* avec l'affirmation que l'un ou l'autre des deux sexes serait avantagé. En l'absence de stéréotypes ou de préjugés négatifs, les participants avaient la possibilité de répondre qu'aucun des sexes n'étaient avantagé.

Ainsi, ces biais témoignent de la pertinence de se pencher sur le phénomène de la présence des femmes en affaires et confirment également le caractère actuel de l'enjeu ici étudié.

#### **1.2.4.2 Le sentiment d'efficacité personnelle**

Toujours affecté par une culture entrepreneuriale sexiste qui entretient des biais défavorables à l'égard des femmes, le sentiment d'efficacité personnelle des femmes en leur capacité à se lancer en affaires est plutôt faible, entre autres chez les plus jeunes (âgées entre 18 et 34 ans), comparativement à celui que les hommes entretiennent (Ibanescu & Marchand, 2017). En effet, le rapport de l'indice entrepreneurial de 2017 souligne que le manque de confiance en soi représente un obstacle important pour les femmes. Particulièrement critique au moment où elles amorcent le processus entrepreneurial, le manque de confiance en leurs moyens peut constituer un frein aux démarches. À ce moment décisif de leur parcours entrepreneurial, cette difficulté marque le cheminement des femmes de façon significative. Les répondantes qui ont été interviewées dans le cadre de l'étude susmentionnée rapportent à plusieurs reprises « la peur de sauter », en faisant référence à l'action de se lancer en affaires. L'indice montre également que pour certaines femmes, ce manque de confiance est parfois même un facteur totalement paralysant, qui retardera le projet entrepreneurial. De plus, à un moment ou un autre du processus entrepreneurial des femmes, le manque de confiance s'exprime par le syndrome de l'imposteur. Ce syndrome affectera la perception des femmes quant à leur potentiel de réussite et de succès et sera source de nombreuses remises en question de leur part. Cet état de la situation traduit bien les impacts nocifs engendrés

par le faible sentiment d'efficacité personnel que les femmes entretiennent (Ibanescu & Marchand 2017, p. 62).

En revanche, si en début de processus les femmes présentent des lacunes quant à leur sentiment d'efficacité personnelle, il a été montré que l'expérience et les réussites ont un effet positif et parviennent éventuellement à estomper ce manque de confiance (Ibanescu & Marchand, 2017). Ainsi, les femmes développent leur sentiment d'efficacité et assument de plus en plus le rôle d'entrepreneure au fil des succès et des reconnaissances qu'elles reçoivent. Avec le temps et la progression dans leur parcours entrepreneurial, elles arrivent à atteindre un confort, une aisance et une confiance personnelle en tant qu'entrepreneure qui égalisera à tous les égards le sentiment entretenu par les hommes.

Cette évolution positive au fil du cheminement entrepreneurial des femmes montre les effets nuisibles du faible sentiment d'efficacité personnel. En effet, si ce sentiment négatif fait douter les entrepreneures de leur capacité à réussir, avec le temps, elles découvrent qu'elles possèdent bel et bien les compétences pour connaître du succès en affaires.

#### **1.2.4.3 L'accès au financement**

Plusieurs recherches menées au cours des dernières années ont analysé la différence de traitement des femmes quant aux modalités d'accès au financement (Bouhachi & St-Cyr, 1997; Carter & Rosa, 1998; Haines et al., 1999; Lafortune & St-Cyr, 2000; M. Lee & Huang, 2018; Légaré & St-Cyr, 2000; Malmstrom et al., 2017). Malgré des résultats parfois variés à certains égards, une tendance bien claire est établie : le traitement accordé aux femmes en ce qui a trait à l'accès au financement n'est pas identique à celui offert aux hommes.

Comme nous l'apprend une étude récente publiée dans la Harvard Business Review, à moins d'exception, les bailleurs de fonds entretiennent une image stéréotypée des femmes selon laquelle elles possèdent des qualités opposées à celles considérées comme importantes pour être entrepreneures (Malmstrom et al., 2017). Conséquemment, les institutions financières remettent en question leur crédibilité, leur fiabilité, leur expérience et leurs connaissances. Cette même étude révèle aussi que les femmes obtiennent en moyenne seulement 25 % de la quantité totale des fonds qu'elles demandent, contre une moyenne de 52 % pour les hommes. En amont, elles subissent un plus grand nombre de refus pour leur financement, le taux s'établissant à près de 53 % (contre seulement 38 % pour les hommes) (Malmstrom et al., 2017). L'indice entrepreneurial de 2017 va

aussi en ce sens. L'étude montre que l'un des obstacles à la croissance des entreprises des femmes est la faible crédibilité de leur entreprise (Ibanescu & Marchand, 2017). De ce fait, il n'est pas surprenant que la principale source de financement des entreprises démarrées par des femmes au Québec soit issue de leur économie personnelle (Légaré & St-Cyr, 2000). De plus, même si le financement est identifié comme un obstacle qui concerne l'ensemble des entrepreneurs, il demeure plus important pour les femmes. Cela apparaît d'autant plus évident lorsqu'on se penche sur l'analyse des données qualitatives recueillies dans l'indice entrepreneurial de 2017, à travers lesquelles les femmes témoignent à la fois de l'importance et de la difficulté d'accéder au financement. De plus, une récente étude publiée en 2018 (M. Lee & Huang, 2018) révèle que les femmes entrepreneures seraient plus susceptibles de recevoir le financement demandé lorsqu'elles mettent l'accent sur la mission sociale de leur entreprise, alors que pour les hommes, cela n'a aucun effet. Il s'agit d'une démonstration supplémentaire que la perception des femmes entrepreneures par les bailleurs de fonds diffère de celles des hommes et impacte ainsi leur accès aux fonds.

#### **1.2.4.4 Le réseau de contacts**

Un autre défi propre aux femmes en affaires est identifié quant au réseau de contacts qu'elles se construisent et entretiennent. À cet égard, deux tendances en leur défaveur sont dénotées à travers la littérature. D'une part, il semble que les femmes aient l'habitude de se bâtir un réseau de contacts composé majoritairement, voire même exclusivement de femmes (Carrier et al., 2006), ce qui leur nuirait dans le développement de relations d'affaires. En effet, même si cette propension à s'entourer d'individus du même sexe est aussi observée chez les hommes, cela se révèle désavantageux pour les femmes puisqu'elles sont nettement moins nombreuses que les hommes en entrepreneuriat. Ainsi, cette manière de faire limite l'ampleur du cercle d'affaires auquel elles participent, restreignant par le fait même le maillage de références dont elles peuvent bénéficier. D'autre part, il apparaît que si les femmes tentent de s'introduire dans des réseaux d'hommes, elles s'en retrouvent souvent exclues (Carrier et al., 2006). En ce sens, les femmes entrepreneures sont limitées quant à l'envergure du réseau de contacts qu'elles peuvent ériger et dont elles peuvent tirer profit.

Considérant l'importante influence de ces réseaux dans le choix de se lancer ou non dans un projet entrepreneurial, sur la croissance, la survie et la réussite du projet entrepreneurial, la participation des femmes entrepreneures au réseautage est primordiale (de Bruin et al., 2007). Les objectifs de ces réseaux étant de s'entourer d'experts-conseils ou de pairs entrepreneurs qui vivent des situations

similaires afin de faciliter le recrutement de bons employés, obtenir des conseils et saisir de nouvelles occasions d'affaires, il s'avère que pour plusieurs femmes, ces finalités ne sont pas toujours atteintes. En effet, les recherches des dernières décennies ont montré que les femmes entrepreneures qui ont un réseau formel professionnel ont tendance à le sous-utiliser (Carrier et al., 2006). Selon une étude menée en 2001 sur les entrepreneures québécoises, « 45 % des femmes entrepreneures sont membres d'un réseau et y participent, mais de ce nombre, 60 % d'entre elles les fréquentent deux à trois fois par année seulement » (St-Cyr et al., 2001, p. 19). Les raisons expliquant cette faible participation au réseautage sont le manque de temps ou d'intérêt. Ainsi, la faible participation des femmes à leur réseau, leur sous-utilisation et leur exclusion du cercle d'affaires des hommes sont tous des éléments handicapants qui ajoutent des difficultés au parcours entrepreneurial des femmes.

#### **1.2.4.5 La conciliation travail-famille**

La conciliation travail-famille représente la pierre angulaire d'un grand nombre d'études récentes qui s'intéressent à la situation des femmes en entrepreneuriat (Arai, 2000; Badia, 2013; Boden Jr., 1999; Connelly, 1992; Devine, 1994; Ibanescu & Marchand, 2017; Lombard, 2001; Lorraine Conseil Régional, 2005; Loscocco, 1997; Wellington, 2006). Le portrait que l'on dresse de la situation est clair : bien qu'il existe une dualité entre les interprétations potentielles de la dynamique des projets familiaux (existants ou à venir) et l'entrepreneuriat, il demeure encore à ce jour que la sphère familiale a tendance à s'immiscer de façon beaucoup plus marquée dans la vie professionnelle des femmes que dans celle des hommes (Loscocco, 1997).

Selon le Ministère de la famille et des aînés, la conciliation travail-famille correspond à la « recherche de l'équilibre entre les exigences et les responsabilités liées à la vie professionnelle et à la vie familiale » (Ministère de la Famille et des Aînés, s.d.).

D'une part, certains auteurs soutiennent que les projets familiaux et les responsabilités engendrées par la famille agissent comme des freins sur les pulsions entrepreneuriales des femmes (Badia, 2013). En effet, les résultats d'une étude qualitative menée en 2013 (Badia) s'intéressant aux freins et leviers à l'entrepreneuriat féminin, montrent clairement « la tension permanente à laquelle doivent faire face les femmes qui essayent de mener de front projets familiaux et création d'entreprise » (Badia, 2013, p. 56). À plusieurs reprises, les femmes mentionnent, à travers les entretiens réalisés, que leur projet entrepreneurial et familial ne pouvait se concrétiser simultanément : l'un devait être priorisé, aux dépens de l'autre qui serait nécessairement retardé.

Selon elles, la famille et les affaires sont des projets qui peuvent éventuellement cohabiter, mais qui ne peuvent être démarrés en parallèle. Ainsi, cette dualité entre les aspirations professionnelles et familiales influence l'âge de démarrage des entreprises de ces femmes, puisqu'un choix s'impose. Comme l'indique une étude de 2005 (Lorraine Conseil Régional, 2005),

les femmes les plus jeunes tendent à se lancer dans la création de leur entreprise avant de devenir mère ou d'avoir une charge familiale trop lourde, ce qui n'est pas le cas des femmes les plus âgées qui entament leur projet de création après avoir élevé leurs enfants. (Lorraine Conseil Régional, 2005, p. 11)

L'implication particulièrement marquée de ces dernières dans la sphère familiale peut donc affecter directement la création d'entreprise ou la perpétuation de celle-ci (Badia, 2013). Des éléments comme le temps disponible, le soutien de la famille, la satisfaction au travail, le statut matrimonial (mariée, divorcée, etc.), le statut familial et l'harmonie dans le couple influencent l'activité entrepreneuriale de ces femmes. En outre, pour celles qui se retrouvent en situation de monoparentalité, la conciliation entre la sphère entrepreneuriale de leur vie et la famille apparaît encore plus difficile. En effet, pour les femmes qui doivent assumer seules les charges importantes quant à leur famille et aux responsabilités domestiques, des enjeux comme la disponibilité pour les enfants et la précarité financière s'ajoutent. Cela rend la conjugaison de leur projet entrepreneurial et leur vie personnelle encore plus difficile, voire peu probable (Badia, 2013). À cet effet, il convient de mentionner qu'en général, au Québec, les femmes allouent en moyenne deux heures de plus par semaine que les hommes aux activités familiales et les femmes propriétaires s'occupent trois fois plus des enfants que les hommes dans la même situation (Ibanescu & Marchand, 2017). Ainsi, ces statistiques montrent que les femmes sont davantage concernées et affectées par les enjeux de conciliation travail-famille que les hommes.

D'autre part, si pour plusieurs, la famille se révèle être obstacle à l'entrepreneuriat, pour d'autres, l'entrepreneuriat peut au contraire se présenter comme une réponse à cette problématique de conciliation travail-famille (Arai, 2000; Boden Jr., 1999; Connelly, 1992; Devine, 1994; Lombard, 2001; Wellington, 2006). Selon une récente étude canadienne, il semble en effet que le travail autonome permettrait « aux femmes ayant de jeunes enfants la possibilité de mieux concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles » (Jeon et al., 2016, p. 31). Le travail autonome à titre d'entrepreneure offrirait à ces femmes une plus grande latitude en termes d'organisation de leur temps, puisque les exigences du marché du travail conventionnel peuvent parfois devenir

incompatibles avec leurs contraintes familiales (Villeneuve, 2018). Que ce soit par rapport à la quantité du temps de travail consacré au volet professionnel de leur vie, ou en lien avec la manière dont ces femmes choisissent de structurer leur temps de travail lors de la journée (possibilité de fragmenter leur horaire de travail quotidien et de l'adapter en fonction des soins à apporter à leurs enfants), l'entrepreneuriat apparaît comme une solution pour conjuguer leur famille et le travail (Jeon et al., 2016). Cette opinion est aussi secondée par un grand nombre d'auteurs depuis longtemps : Boden Jr. (1999) souligne que les considérations familiales se présentent à la base du choix de passer d'un statut de salariée à un statut de travailleuse autonome chez une majorité de femmes. Loarne-Lemaire (2013) supporte aussi cette idée en précisant que certaines femmes se lancent dans la création de leur entreprise afin de concilier ces deux sphères de vie. Simonin (2006, cité dans d'Andria & Gabarret, 2016) expose le fait que les femmes choisissent une carrière entrepreneuriale en raison de l'autonomie et de la souplesse qu'elles y trouvent.

Cela dit, que ce soit pour accorder leur carrière à leurs responsabilités familiales et domestiques ou non, il semble que les préoccupations liées à la nécessité de la flexibilité d'horaire pour prendre soins des enfants demeurent typiquement féminines (Anthias & Mehta, 2003), même en 2020. De ce fait, la conciliation travail-famille est un élément omniprésent dans les parcours professionnels des femmes, puisqu'elles sont encore les premières concernées par les obligations familiales.

### **1.3 La conclusion de la revue de littérature**

Ce chapitre aura permis de mettre en lumière l'état actuel du savoir à l'égard de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneuriat féminin au Québec. Le chapitre nous a aussi permis de comprendre que malgré les avancées significatives des femmes en entrepreneuriat et les similitudes avec les hommes à certains égards (motivation, performance et besoin de formation), les femmes entrepreneures demeurent confrontées à des inégalités qui marquent leur parcours entrepreneurial. Que ce soit dû à la culture entrepreneuriale et aux biais et stéréotypes qui y prennent place, ou encore à cause de l'accès plus difficile au financement et aux réseaux de contacts, ou de la charge liée aux responsabilités domestiques et familiales, il reste du travail à faire pour les femmes avant d'atteindre une éventuelle parité en entrepreneuriat.

## **Chapitre 2 : La problématique, le cadre théorique et le modèle de recherche**

Dans ce chapitre, nous présentons la problématique et la question de recherche, en adressant entre autres la pertinence de notre projet. Par la suite, nous discuterons du cadre théorique en présentant l'approche globale en entrepreneuriat suivi des propositions à explorer. Finalement, nous présenterons le modèle de recherche à développer pour répondre à la question posée.

### **2.1 La problématique et la question de recherche**

L'état actuel de la situation traduit l'importance de s'intéresser au phénomène de la présence des femmes en affaires au Québec : les PME représentent plus de 90 % des emplois au Québec (2015), leur contribution au PIB est enregistrée à hauteur de 50 % (2011) (Institut de la Statistique du Québec, 2017) et nous savons que les femmes constituent un bassin d'entrepreneures potentielles sous-exploitées. Il est donc pertinent de se pencher sur les facteurs qui permettent d'expliquer la poursuite ou l'arrêt des démarches entrepreneuriales de ces dernières.

Comme l'indique l'indice entrepreneurial de 2018, les efforts pour stimuler l'entrepreneuriat féminin doivent absolument être maintenus. En dépit du rattrapage observé depuis les dernières années, des écarts subsistent entre la situation des femmes et des hommes (Ibanescu & al., 2018). Les initiatives mises en place par les gouvernements provincial et fédéral témoignent également de la nécessité d'encourager les femmes à faire le saut en affaires. Leur participation est essentielle à la croissance économique de notre société. En effet, la contribution des femmes en entrepreneuriat fait certainement partie de la solution pour favoriser la prospérité économique et sociale du Québec, en plus de représenter un levier favorable à l'innovation. De ce fait, il est d'autant plus important de mettre à la disposition des femmes entrepreneures les outils et ressources nécessaires au démarrage, à la survie et la relève de leur entreprise.

Hormis le désavantage économique lié à la plus faible présence des femmes en entrepreneuriat, ce phénomène est aussi porteur d'une problématique de nature sociale qui s'inscrit dans la quête globale de l'égalité des sexes. En effet, la disparité entre les femmes et les hommes dépeint la réalité historique du retard d'émancipation des femmes ; situation qui concerne encore à ce jour le Québec. Si les inégalités entre les sexes sont bien souvent plus marquées dans les pays en voie de développement, les circonstances actuelles de l'entrepreneuriat québécois témoignent des

inégalités persistantes dans notre société. Bien que le Québec soit reconnu pour sa créativité, son énergie novatrice, et fasse partie d'un pays industrialisé, il n'en demeure pas moins que les femmes continuent de souffrir de préjugés défavorables et non fondés qui expriment une forme de discrimination à leur égard. Dans une récente étude publiée par le Programme des Nations unies pour le développement (2020), nous apprenons que près de 90 % de la population mondiale, tous sexes confondus, a des préjugés envers les femmes. Selon les données issues de ce rapport, neuf personnes sur dix dans le monde – femmes comprises – nourrissent au moins un préjugé sexiste en faveur des hommes. Que ce soit que les hommes font de meilleurs dirigeants politiques ou d'entreprises que les femmes, qu'aller à l'université est plus important pour un homme que pour une femme, ou encore que les hommes devraient être prioritaires sur le marché de l'emploi lorsque les offres sont rares, la population mondiale adhère en grande majorité à ces préjugés ; les données provenant de 75 pays représentant plus de 80 % de la population mondiale (United Nations Development Programme, 2020).

Malgré le fait que l'égalité des sexes soit acquise au niveau du droit au Canada, le portrait que l'on dresse de la situation des femmes en entrepreneuriat illustre une réalité différente et le Québec n'y fait pas exception. Par conséquent, pour se positionner favorablement sur le marché interne et aussi vis-à-vis le marché canadien et international, il est pertinent que le Québec mette de l'avant le potentiel des femmes, et par le fait même, tende à accroître la présence des femmes en affaires.

Cela dit, malgré la mise en lumière sociale et scientifique de la valeur ajoutée des femmes en entrepreneuriat, le développement de programmes gouvernementaux (provincial et fédéral) et de politiques publiques pour soutenir et outiller les femmes entrepreneures, la croissance des dernières années du taux d'intention et de démarches entrepris par les femmes, force est de constater que leur moindre présence en affaires au Québec perdure encore à ce jour ; le portrait actuel se dressant à 6,2 femmes propriétaires d'entreprise pour 10 hommes (Ibanescu & Marchand, 2017).

Ainsi, par le présent projet de recherche, nous nous intéressons au cheminement qui prend place entre le début des démarches entrepreneuriales et l'opération effective de l'entreprise, puisque à notre connaissance, ce sujet n'est que peu exploré dans la littérature scientifique. Les chercheurs se sont principalement intéressés à identifier les éléments influençant le passage des intentions aux actions entrepreneuriales chez les femmes. Ainsi, les facteurs jouant un rôle clé entre ces deux étapes de la chaîne entrepreneuriale ont été étudiés et largement documentés (Badia, 2013; Cissoko, 2019; Gorji & Rahimian, 2011; Heilman & Caleo, 2018; Hsieh et al., 2019; Jennings & Brush, 2013; Macchione Saes & Marcovitch, 2020; Santoni, 2016; Tosheva & Dichovska, 2018;

Ward, 2017). Néanmoins, très peu d'études semblent s'être préoccupées des facteurs qui influencent l'atteinte de l'étape suivante, à savoir l'opération effective de l'entreprise, une fois les actions en ce sens débutées. En effet, à l'heure actuelle, peu d'écrits scientifiques font état des éléments déterminants qui affecteront la poursuite ou l'arrêt du projet entrepreneurial après l'étape du démarrage des actions entrepreneuriales. Ainsi, l'objectif de notre projet est d'identifier les facteurs qui supportent ou freinent l'élan des femmes entrepreneures au Québec, allant des démarches jusqu'à l'opération de l'entreprise. La question de recherche que nous nous posons est la suivante : *quels facteurs expliquent l'aboutissement des démarches entrepreneuriales chez les femmes au Québec?*

### **2.1.1 La pertinence de la présente recherche**

Comme présenté, la problématique à laquelle nous souhaitons répondre dans le cadre de ce mémoire s'inscrit dans les préoccupations actuelles à l'égard de la présence des femmes en entrepreneuriat au Québec. L'objectif de notre recherche est d'améliorer la compréhension de la situation des femmes en entrepreneuriat, en approfondissant la connaissance des facteurs qui influencent la poursuite ou l'arrêt de leurs démarches entrepreneuriales. Sur un plan macro, le but ultime est de contribuer à soutenir l'essor des femmes en affaires pour qu'elles arrivent à opérer leur entreprise, considérant les enjeux économiques et sociaux liés à leur participation à l'entrepreneuriat.

Plus spécifiquement, dans le champ des Relations industrielles, notre recherche est pertinente puisqu'elle s'intéresse aux enjeux liés à la diversité et l'équité en emploi par l'intérêt qui est porté au groupe sous représentée des femmes. De plus, notre projet apportera une plus-value au domaine des Relations industrielles en ce sens où des questions telles l'économie, la création de richesse, l'innovation, la création d'emploi et la mise en place de nouveaux modèles d'affaires sont adressées, discutés et réfléchies et des solutions novatrices sont proposées en suggérant de miser sur la contribution des femmes.

#### **2.1.1.1 La pertinence scientifique**

Au niveau de la pertinence scientifique, notre recherche répond à un manque existant dans la littérature sur l'entrepreneuriat féminin. La recherche que nous proposons vient compléter la faible documentation sur le sujet auquel nous nous intéressons.

Bien que les obstacles à l'entrepreneuriat chez les femmes aient été étudiés au cours des dernières années (Badia, 2013; de Bruin et al., 2007; Jennings & Brush, 2013; Santoni, 2016; Ward, 2017), la plupart de ces recherches présentent une limite quant à l'objet d'étude principal. En effet, celles-ci se penchent principalement sur les facteurs qui poussent les femmes à concrétiser ou non leurs intentions en actions (de l'étape de l'intention entrepreneuriale au démarrage de l'entreprise). Cependant, nous ne détenons que très peu d'information quant aux facteurs d'influence qui affecteront la poursuite des démarches entrepreneuriales, une fois les actions de démarrage enclenchées. De ce fait, une part de la pertinence scientifique de notre projet trouve son intérêt dans cette caractéristique originale de notre recherche. L'espace temporel du processus entrepreneurial auquel nous avons choisi de dédier notre attention est, en soi, un élément pertinent qui répond à cette lacune de l'état actuel du savoir. D'autre part, comme notre projet s'ancre dans l'environnement entrepreneurial québécois, il s'agit d'une composante contextuelle qui se révèle également être pionnière dans la littérature scientifique d'ici. L'apport de notre projet à la communauté scientifique concerne donc son caractère de nouveauté, tant à l'égard de l'objet de recherche qu'en ce qui a trait au contexte, en réponse à l'absence de connaissance sur le sujet dans l'environnement québécois. Par la réalisation de ce projet, nous saisissons l'opportunité de mettre en lumière les facteurs influents qui entraînent les femmes vers la poursuite ou l'arrêt des entreprises qu'elles démarrent au Québec.

### **2.1.1.2 La pertinence sociale**

Au niveau de la pertinence sociale, l'apport principal de notre recherche a trait à la contribution concrète quant à l'avancement de la situation des femmes en entrepreneuriat au Québec. L'amélioration de la compréhension des enjeux auquel les femmes sont confrontées entre l'étape des démarches et de l'opération effective de leur entreprise permettra certainement de mettre en place des programmes mieux adaptés, dont pourront bénéficier les entrepreneures pour mener à terme leurs ambitions entrepreneuriales. À plus large échelle, une participation entrepreneuriale plus élevée des femmes au Québec sera favorable pour l'économie de notre société. Globalement, notre projet s'inscrit dans la quête d'égalité entre les sexes et de la reconnaissance à sa juste valeur du potentiel des femmes. C'est par l'affirmation de ce potentiel qui promeut la parité entre les sexes que nous participerons à l'émergence d'une culture entrepreneuriale québécoise plus égalitaire.

## 2.2 Le cadre théorique

Dans la partie qui suit, nous présenterons le cadre théorique sur lequel nous nous appuierons pour développer les propositions qui seront explorées dans le cadre du présent projet. Nous exposerons d'abord la théorie de l'Approche globale en entrepreneuriat (Schmitt, 2017) puis enchaînerons avec les propositions que nous posons.

### 2.2.1 L'approche globale en entrepreneuriat

Pour bien cibler les composantes qui interviennent dans le parcours des femmes qui se lancent en affaires, nous avons choisi d'ancrer nos propositions de recherche dans la théorie de l'Approche globale en entrepreneuriat (Schmitt, 2017). Selon cette théorie, « l'entrepreneuriat se dessine comme une situation riche des interactions co-consécutives qui relie l'entrepreneur, son projet, et son écosystème » (Allard, 2018, p. 42). Cette conception, qui permet de bien refléter la complexité que vit l'entrepreneur en positionnant au centre de la mécanique du processus entrepreneurial les dynamiques qui prennent place entre lui-même, le projet et l'écosystème, s'inscrit en toute harmonie avec l'objectif exploratoire de notre recherche. Développée par Christophe Schmitt en 2017, l'Approche globale avance que l'entrepreneur « construit sa propre réalité en concevant un projet par rapport à sa représentation du monde, et le traduit auprès des acteurs de son écosystème » (Allard, 2018, p. 43). Face à cette complexité de l'entrepreneuriat, Schmitt (2017) suggère le modèle des 3 M : Moi, Mon projet, Mon écosystème. Ce modèle interactif qui démontre une solide cohérence interne (capacité de l'entrepreneur à organiser sa pensée autour du projet) et externe (capacité de communiquer son projet aux acteurs de l'écosystème) s'inscrit dans la logique des étapes de la chaîne entrepreneuriale présentée précédemment dans la revue de littérature. Ainsi, cette approche globale propose une conceptualisation englobante qui tient compte de l'ensemble des intrants influençant le parcours, c'est-à-dire les facilitateurs et les obstacles à l'entrepreneuriat. De plus, le modèle des 3 M intègre le caractère processuel (chaîne entrepreneuriale et ses étapes) associé à la mise en place d'un projet entrepreneurial. À cet effet, l'auteur présente d'ailleurs l'appellation d'un premier stade identifié comme étant l'état gazeux, qui peut être associée aux intentions et démarches entrepreneuriales et qui fait référence au projet entrepreneurial au stade précédent l'état de cristallisation, c'est-à-dire la création officielle d'entreprises, qui elle peut être associée à l'opération effective de l'entreprise (Philippart, 2018). Schmitt mentionne également, à plusieurs reprises dans sa théorie, que la réalité entrepreneuriale est complexe et diversifiée, voire même incertaine. Comme discuté dans la revue

de littérature, l'entrepreneuriat implique la conjonction de quatre paradigmes essentiels (opportunité d'affaires, création d'organisation, création de valeur et innovation), lesquels sont parfois ardu à identifier et surtout alambiqués à saisir. Selon cette théorie, le contexte dans lequel l'entrepreneur évolue implique d'interagir avec différentes parties prenantes, lesquelles une fois en interaction avec lui, créent un écosystème favorable (ou non) à son projet. Cette dimension de la théorie de Schmitt renvoie directement à la notion de nécessité d'une culture entrepreneuriale propice à l'entrepreneuriat. L'influence majeure de l'écosystème dans la réalisation des ambitions entrepreneuriales est ainsi mise de l'avant dans le modèle de Schmitt. L'auteur mentionne que l'entourage de l'entrepreneur aura certainement un impact déterminant dans sa réussite, puisque ces personnes font partie intégrante de l'écosystème de ce dernier (Allard, 2018).

C'est donc par ces trois catégories que nous analyserons la réalité des entrepreneures, afin d'identifier et de comprendre les facteurs qui influencent la poursuite ou l'arrêt des démarches entrepreneuriales de ces femmes. Les trois thèmes de la théorie de l'Approche globale en entrepreneuriat constitueront les éléments à partir desquels notre analyse sera dirigée pour la présente étude. Concrètement, nous utiliserons l'Approche globale pour trier les éléments de réponses de notre question de recherche. De cette manière, nous serons en mesure de positionner et schématiser les réponses que nous recueillerons en fonction de ce cadre de théorique.

### **2.2.2 Les propositions à explorer**

Suivant la théorie de l'Approche globale, nous présenterons les trois propositions (l'entrepreneur, son projet et son écosystème) que nous explorerons pour répondre à la question que nous nous posons dans le cadre de ce mémoire.

#### **P1 : L'entrepreneure a une incidence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

La première proposition que nous explorerons renvoie à l'entrepreneure en soi et aux caractéristiques qui lui sont propres. Celle-ci suggère que l'entrepreneure aura elle-même un effet sur la poursuite des démarches pour arriver à l'opération effective de l'entreprise. Cette proposition se rapporte directement à l'individu, en l'occurrence les femmes entrepreneures. Les éléments associés à cette proposition réfèrent aux facteurs individuels qui caractérisent les femmes en affaires. On évoque donc l'agir individuel de ces entrepreneures en fonction de leur profil et leur personnalité (McClelland, 1987; Rauch & Frese, 2007). Les réactions qu'elles auront dans

différentes circonstances, la manière dont elles vivront les situations auxquelles elles seront confrontées, leur caractère, sont quelques exemples de ce à quoi cette catégorie fait référence. Dans un ordre d'idées semblable, les facteurs qui rejoignent les caractéristiques de l'entrepreneure renvoient aussi à des aspects comme les perceptions individuelles des femmes et leurs appréhensions personnelles, comme leur confiance en elles (Badia, 2013; Emin, 2004) et en leurs propres moyens et le sentiment d'efficacité personnelle (Ibanescu & Marchand, 2017). Tout compte fait, les données faisant partie de cette première catégorie renvoient à l'individu en tant que tel, dans toutes ses compétences, son potentiel, ses intentions et motivations (Blais & Toulouse, 1990; Bosma et al., 2012; Ibanescu et al., 2018; Légaré & St-Cyr, 2000).

Plus spécifiquement, cette première proposition stipule que la personnalité, ce qui inclut notamment le caractère fonceur et audacieux, le niveau de tolérance aux risques, la confiance en soi ainsi que la formation et les expériences (développement des compétences) sont des éléments qui permettront aux femmes de poursuivre les démarches entrepreneuriales jusqu'à l'opération effective de l'entreprise.

## **P2 : Le projet entrepreneurial a une incidence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

Le projet entrepreneurial se rapporte aux éléments directement associés à l'idée ou à l'opportunité d'affaires exploitée par l'entrepreneure. Cette proposition suggère que le projet entrepreneurial aura un effet sur l'opération effective de l'entreprise, une fois les démarches entreprises. Concrètement, nous faisons ici référence au projet, c'est-à-dire à l'idée exploitée et les actions entreprises allant en ce sens. Le projet entrepreneurial concerne des facteurs comme le produit ou le service, l'industrie ou le domaine du projet d'entrepreneurial (Verstraete & Fayolle, 2004), le marché et le potentiel de développement de celui-ci et l'ampleur des ressources nécessaires au projet (Fondation de l'entrepreneurship, 2010; Gouvernement du Canada, 2015; M. Lee & Huang, 2018; Malmstrom et al., 2017). Par cette proposition, on considère les caractéristiques qui appartiennent tant à l'état gazeux du projet entrepreneurial qu'à celles du stade de cristallisation, tel que défini précédemment.

Plus spécifiquement, cette deuxième proposition stipule que l'idée ou l'opportunité d'affaires que les entrepreneures choisissent d'exploiter, l'industrie dans laquelle elles se lancent en affaires ainsi que l'accès au financement nécessaire sont des éléments qui leur permettront de poursuivre les démarches entrepreneuriales jusqu'à l'opération effective de l'entreprise.

### **P3 : L'écosystème a une incidence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

Finalement, la troisième proposition que nous posons concerne l'écosystème. L'écosystème réfère aux caractéristiques contextuelles qui se façonnent par les circonstances de vie de l'entrepreneure, dans lesquelles interviennent plusieurs parties prenantes. Cette dernière proposition suggère que l'écosystème aura un effet sur l'opération effective de l'entreprise, une fois les démarches entreprises. Ainsi, cette proposition concerne tout ce qui se rapporte à l'environnement dans lequel l'entrepreneure est amenée à agir et à évoluer. Par exemple, cela peut faire écho à des éléments comme les relations avec l'entourage, le support des acteurs qui composent l'écosystème (Blais & Toulouse, 1990), le fait d'avoir des personnes à charge, des responsabilités domestiques imposantes ou non (Badia, 2013; Loscocco & Robinson, 1991) et l'accès à un réseau de contacts et son utilisation (Carrier et al., 2006; de Bruin et al., 2007; Légaré & St-Cyr, 2000). L'écosystème peut aussi faciliter ou non l'accès aux ressources (matérielles, humaines et financières) essentielles pour l'évolution du projet - bien que l'ampleur des ressources nécessaires devant être mobilisées fasse partie de la catégorie du projet entrepreneurial -. De plus, au centre de l'écosystème, nous retrouvons la culture entrepreneuriale (Suddle et al., 2010) et les biais entretenus par le cercle d'intervenants qui compose l'environnement de l'entrepreneure (Ibanescu et al., 2018; Obschonka et al., 2010). Comme présenté précédemment dans la revue de littérature, des préjugés et stéréotypes existent à l'égard des femmes en affaires au Québec et nous savons également que ceux-ci sont défavorables aux femmes (Ibanescu & Marchand, 2017). Ainsi, ces biais négatifs influenceront le parcours des entrepreneures, et c'est tout leur écosystème qui s'en verra impacté, puisqu'il est directement teinté par la culture entrepreneuriale. L'écosystème se présente en quelque sorte comme le point d'interaction entre l'entrepreneur et son projet, le tout se dynamisant sous l'impulsion des acteurs présents dans le milieu et du fait de leur position en faveur ou en défaveur de l'initiative entrepreneuriale.

Plus spécifiquement, cette troisième proposition stipule que les perceptions et l'attitude de l'entourage des entrepreneures et de leur famille, le support auquel elles ont accès ainsi que la culture entrepreneuriale sont les éléments qui permettront aux femmes de poursuivre les démarches jusqu'à l'opération effective de leur entreprise.

### 2.2.3 Le modèle de recherche

Nous suggérons que les facteurs qui facilitent ou freinent les femmes entrepreneures dans la poursuite de leurs démarches entrepreneuriales au Québec sont issus de ces trois catégories distinctes, soit l'entrepreneure, son projet entrepreneurial et l'écosystème. C'est donc à partir de ces trois propositions de facteurs d'influence que le modèle conceptuel pour répondre à notre question de recherche a été développé.

Celui-ci s'articule autour de quatre composantes principales qui se superposent au cheminement entrepreneurial. Notre modèle cible d'abord le passage des démarches entrepreneuriales (état gazeux) au temps 1 (T1), à la finalité à laquelle ces démarches aboutiront, au temps 2 (T2). Le processus qui prend place entre le T1 et le T2 constitue un passage entre les étapes de la chaîne entrepreneuriale – *composante 1*. L'objet d'étude se concentre donc, ici, strictement sur le processus entre ces deux temps. Au T2, notre modèle suppose deux possibilités. Celles-ci sont d'une part, la poursuite des actions entrepreneuriales menant à l'opération effective (cristallisation) – *composante 2*, ou d'autre part, l'arrêt du processus entrepreneurial menant à la fin du projet d'entreprise (de manière permanente ou temporaire) – *composante 3*. En aval, nous retrouvons les facteurs d'influence qui agiront sur ce résultat en T2 : l'entrepreneure, le projet entrepreneurial et l'écosystème – *composante 4*.

La variable dépendante réfère à la poursuite ou l'arrêt, alors que la variable indépendante concerne les facteurs d'influence qui s'inscrivent dans l'Approche globale des 3 M et qui agissent sur le cheminement et le résultat en T2.

## L'influence des facteurs de l'Approche globale 3 M (Schmitt, 2017) sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales chez les femmes entrepreneures au Québec

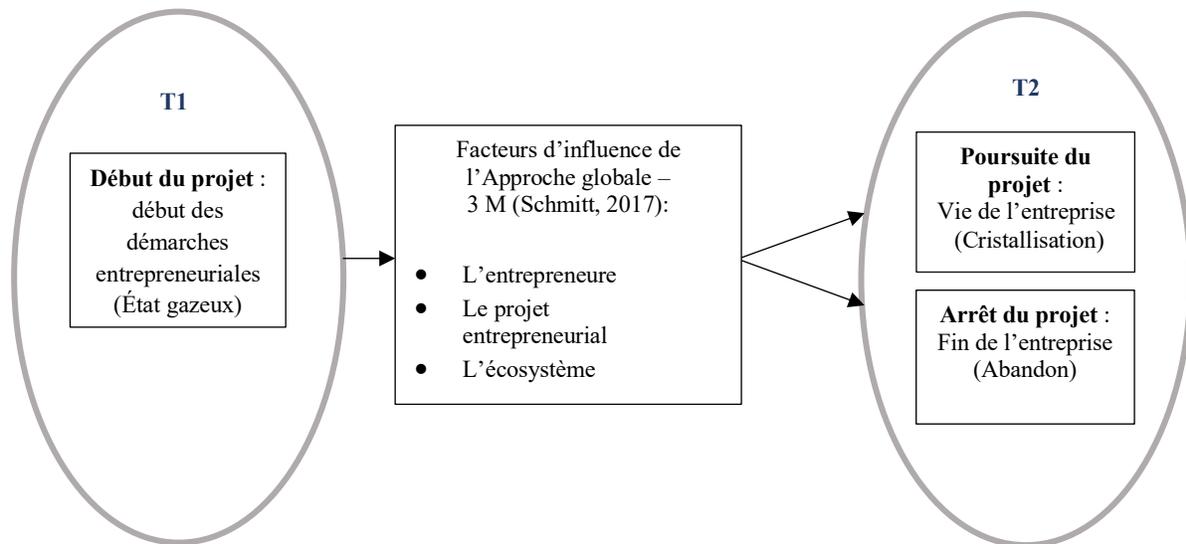


Figure I : Le modèle de recherche

Ainsi, les différentes variables du modèle interagissent ensemble suivant la logique de la poursuite des étapes de la chaîne entrepreneuriale, jusqu'à l'opération effective ou la fin de l'entreprise. Par la présente étude, nous cherchons à identifier et comprendre quels facteurs influenceront la poursuite ou l'arrêt des démarches entrepreneuriales des femmes en processus de création d'entreprise ayant déjà commencé à entreprendre des actions en ce sens.

## **Chapitre 3: La méthodologie**

Dans ce chapitre, nous présentons la méthodologie utilisée pour répondre à notre question de recherche. Nous discuterons du devis de recherche et du suivi du processus de collecte de données qui fait état des démarches associées au recrutement des participantes de notre étude. Finalement, nous terminerons par présenter le plan d'analyse de données adopté en lien avec l'opérationnalisation des variables à l'étude.

### **3.1 Le devis de recherche**

Notre projet recherche est basé sur une méthodologie qualitative qui s'inscrit dans le cadre d'une analyse de contenu thématique s'intéressant au phénomène de l'entrepreneuriat féminin. Pour répondre à notre question de recherche, nous avons choisi de privilégier l'utilisation d'une approche qualitative (Fortin, 2010) pour plusieurs raisons. D'abord, avoir recours à une méthodologie qualitative nous a permis d'investiguer plus en profondeur la problématique ici traitée, jusqu'à présent peu connue, en plus de laisser place aux nuances et détails des récits des femmes avec qui nous nous sommes entretenus. Considérant que notre étude constitue une recherche exploratoire, l'approche qualitative se révélait être la plus pertinente. Nous tentons, par notre recherche, d'améliorer la compréhension du cheminement par lequel les femmes entrepreneures passent, afin de mieux saisir les subtilités inhérentes à leur expérience du processus entrepreneurial. Nous le rappelons, l'intention est de mettre en lumière les facteurs ayant une influence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales menées par des femmes au Québec. Cette méthodologie ne prétend pas donner une image représentative de la situation de l'ensemble des femmes entrepreneures au Québec. L'intérêt de notre projet est d'approfondir notre connaissance des mécanismes qui interviennent et influencent leur parcours. L'unité d'analyse dans notre projet de recherche est la femme entrepreneure.

### **3.2 Le processus de collecte des données**

En ce qui a trait au procédé de cueillette de données, nous nous intéressons ici aux femmes qui démarrent des entreprises, individuellement ou en groupe de femmes et nous excluons de notre analyse les travailleuses autonomes, les femmes qui démarrent des entreprises avec un partenaire masculin, ainsi que les repreneures d'entreprises familiales. Cela dit, pour être en mesure de répondre à la question posée, deux groupes distincts de femmes entrepreneures ont été analysés.

Dans un premier temps, nous nous sommes penchés sur la situation des femmes ayant connu une histoire entrepreneuriale à succès et qui ont mené à terme leur idée entrepreneuriale jusqu'à l'opération effective de leur entreprise. Pour ce premier échantillon, nous avons eu recours à l'utilisation de données secondaires. L'histoire de ces femmes a été analysée par l'entremise des entrevues issues de l'Indice Entrepreneurial Québécois de 2017.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressés aux femmes qui ont arrêté le processus entrepreneurial et qui ont mis fin à leur projet, soit par un arrêt définitif ou temporaire. Pour ce deuxième échantillon, nous avons collecté des données primaires. L'histoire de ces femmes a été analysée par l'entremise de la réalisation d'entrevues auprès de femmes des cohortes antérieures de l'accélérateur d'entreprise HEC-Banque Nationale.

Deux échantillons ont donc été comparés afin de mettre en lumière les éléments de réponses recherchés. Les intérêts qui justifient l'utilisation de ces deux échantillons sont nombreux. Premièrement, l'utilisation des entrevues de l'IEQ s'est présentée à nous comme une opportunité d'exploiter ces données qualitatives qui n'avaient jusqu'à présent jamais été utilisées dans un cadre autre que celui de ce rapport en 2017. Ainsi, ces données débordantes de contenu qui s'inscrivaient parfaitement dans la lignée de notre projet ont été mises à notre disposition sans contrainte. Il nous est donc apparu naturel de les utiliser à bon escient dans le cadre de notre recherche. Deuxièmement, bien que très pertinente et riches d'informations, les données issues de l'IEQ n'étaient à elles seules malheureusement pas suffisantes pour nous permettre de répondre à la question de recherche que nous nous posons. De ce fait, la manière la plus efficace pour arriver à nos fins était de réaliser des entrevues qui seraient complémentaires à celles déjà existantes, ce qui nous donnerait ainsi accès aux informations dont nous avons besoin. Ainsi, par les cohortes des années passées de l'accélérateur d'entreprise HEC-Banque Nationale, des femmes dont le profil correspondait à nos besoins, ont été ciblées. Une collecte de données primaires a ensuite été réalisée auprès de ces femmes, qui avaient arrêté leur projet entrepreneurial en cours de cheminement. Pour ce faire, nous avons travaillé à partir du même instrument que pour le premier échantillon, c'est-à-dire que le questionnaire d'entrevue utilisé a été le même que celui de l'IEQ. De plus, nous tenons à spécifier que bien qu'un écart temporel ait eu lieu entre le moment de passation des entrevues de l'IEQ en 2017 et des nouvelles entrevues que nous avons nous-mêmes réalisées en 2020, cela n'a pas eu d'impact négatif dans le cadre de notre recherche. Considérant que nous nous intéressons à identifier les facteurs à un moment précis du cheminement entrepreneurial, l'intervalle dans le temps quant à la collecte de données n'a pas constitué une contrainte, ce qui nous a permis d'adopter

cette démarche méthodologique particulière pour notre projet. Dans les prochains paragraphes, nous détaillerons davantage les étapes accomplies pour chacun de ces deux échantillons.

### **3.2.1 L'échantillon 1 : le succès entrepreneurial**

Le premier échantillon à partir duquel nous avons travaillé dans le cadre de notre étude a été composé de 12 entrevues issues des données secondaires de l'IEQ ainsi que d'une entrevue supplémentaire, qualifiée de donnée primaire.

#### **3.2.1.1 Les données secondaires : les entrevues de l'IEQ de 2017**

Nous nous sommes d'abord intéressés aux femmes qui ont atteint l'étape de la mise en opération de leur projet. Les entrevues de ce groupe de femmes nous ont servi de repère pour recueillir les informations sur les facteurs favorables et défavorables qui sont intervenus dans le parcours de ces entrepreneures dont l'entreprise a pris vie (et était toujours en vie au moment des entrevues). Pour ce groupe, nous avons travaillé à partir de données secondaires issues de l'Indice Entrepreneurial Québécois de 2017. Ce rapport de recherche portait sur l'entrepreneuriat féminin s'est penché sur le processus de création ou de reprise d'entreprise de 35 femmes ayant connu une histoire à succès. Parmi cet échantillon de femmes ayant été composé par choix raisonné, 12 d'entre elles détenaient un profil qui correspondait à celui auquel nous nous intéressons dans le présent projet. En conformité avec notre cadre théorique, nous avons retiré de la banque de répondantes les travailleuses autonomes, les femmes ayant entrepris avec un partenaire masculin à leur côté et les repreneures d'entreprises familiales afin de nous concentrer sur les fondatrices d'entreprise. Ainsi, nous avons utilisé les enregistrements et les verbatims desdites entrevues pour être en mesure d'identifier les éléments pertinents à notre recherche. L'objectif d'analyse de ces entrevues déjà existantes était d'en apprendre davantage sur les facteurs ayant permis à ces femmes de créer leur entreprise ainsi que les obstacles rencontrés une fois les démarches entrepreneuriales débutées. On s'est intéressé précisément à déceler les éléments ayant supporté la poursuite de leurs démarches jusqu'à l'opération effective de leur entreprise.

#### **3.2.1.2 Réalisation d'une entrevue ponctuelle**

Nous avons eu l'opportunité de manière fortuite de réaliser une entrevue ponctuelle auprès d'une femme ayant démarré son entreprise seule. Nous avons donc saisi la chance d'enrichir les données que nous avions déjà à notre disposition, puis nous avons procédé à une entrevue semi-dirigée basée

sur le récit biographique de la carrière entrepreneuriale de cette femme. L'objectif était d'ajouter de la diversité et de la richesse aux entrevues déjà existante chez le groupe de femmes ayant connu des histoires à succès.

### **3.2.2 L'échantillon 2 : l'arrêt entrepreneurial**

Le deuxième échantillon à partir duquel nous avons travaillé dans le cadre de notre étude a été composé de six entrevues issues des données primaires.

#### **3.2.2.1 Les données primaires : la cueillette de données**

Pour ce qui est du second groupe de femmes auquel nous nous sommes intéressés, il s'agit des femmes qui ont arrêté leur projet entrepreneurial après avoir commencé des démarches. Ces femmes avaient initié des actions entrepreneuriales, mais se sont retirées du processus avant que l'entreprise ait pris vie. Ainsi, les entrevues réalisées avec ces femmes ont constitué notre repère pour récolter de l'information sur les entrepreneures ayant arrêté leur projet en cours de route, mais qui avaient pourtant entrepris des démarches et qui étaient donc entrées dans la chaîne entrepreneuriale. Pour ces femmes, nous avons effectué des entrevues semi-dirigées basées sur le récit biographique de la carrière, en ciblant notre attention sur les motifs ayant conduit à l'interruption de leur projet entrepreneurial.

#### **3.2.2.1 Le recrutement des participants**

Nous avons ciblé notre échantillon de femmes par l'entremise des cohortes des années passées de l'accélérateur d'entreprise HEC-Banque Nationale. C'est en collaborant avec Mme Émilie Génin ainsi qu'avec les coordonnateurs de l'accélérateur que nous avons pu identifier des femmes susceptibles de s'inscrire dans les critères de notre recherche. Par choix raisonné, des fondatrices d'entreprises ayant participé aux cohortes passées de l'accélérateur, mais dont l'entreprise n'était plus active, ont été sélectionnées pour participer à notre étude. Avec les collaborateurs d'HEC, une liste de participantes potentielles dont l'entreprise semblait être en arrêt a été montée. Nous avons donc contacté ces femmes par courriel afin de les solliciter pour qu'elles prennent part à notre étude. Au niveau de la logistique de notre séquence de travail, l'invitation a été envoyée par courriel afin d'établir un premier contact avec les femmes, puis nous avons ensuite privilégié les communications téléphoniques et par vidéoconférence pour les échanges subséquents. Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19, nous avons été contraints de réaliser nos entrevues

par vidéoconférence, ce qui s'est très bien déroulé, vu les commodités qu'offrent la technologie actuelle.

Nous avons donc contacté les 10 femmes qui nous avaient été recommandées par nos collaborateurs d'HEC. Nous avons obtenu un taux de réponse positif de 60 %. Ainsi, six femmes sur les 10 qui avaient été contactées ont accepté de prendre part à notre projet. Pour les quatre autres femmes, trois d'entre-elles ne nous ont jamais répondu malgré les suivis effectués et l'une d'entre-elle s'est désistée par manque de temps.

Si l'on considère, d'une part, l'accessibilité de la population à l'étude, c'est-à-dire le fait que le bassin de candidates dont le cheminement entrepreneurial correspond à ce que nous cherchons est plutôt restreint vu le caractère précis du profil recherché, et d'autre part, le fait qu'une limite temporelle s'impose à nous dans le contexte de cette recherche réalisée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, nous estimons que le taux de réponse que nous avons obtenu est très satisfaisant. De plus, dans notre méthodologie de travail, il faut tenir compte du fait que nous avons aussi déjà 12 entrevues issues de l'IEQ, lesquelles renfermaient énormément d'informations pertinentes à notre recherche, et qu'une entrevue spontanée additionnelle a été effectuée.

Les données primaires de notre recherche ont été recueillies par l'auteure de cette étude durant le mois d'octobre 2020. Deux entrevues ont été réalisées conjointement avec Mme Émilie Genin au début de la collecte des données.

Ainsi, le nombre total d'entrevues constituant notre projet s'élève à 19, nous permettant d'affirmer que nous avons suffisamment d'informations pour satisfaire les exigences liées à la réalisation de notre recherche. De ce nombre, 13 constituent notre premier échantillon et se rangent du côté des histoires à succès. Douze sont issues de données secondaires et une de la cueillette de données primaires. De l'autre côté, six femmes ayant arrêté les démarches entrepreneuriales en cours de processus constituent notre deuxième échantillon, lequel est issu de la cueillette de données primaire.

L'émission d'un certificat d'approbation éthique a été nécessaire pour procéder à l'utilisation des données recueillies par les entrevues déjà effectuées dans le cadre de l'IEQ et également pour accomplir de nouvelles entrevues. Ainsi, le certificat d'approbation éthique ayant été délivré pour le projet de l'IEQ 2017, « L'entrepreneuriat féminin: particularités, défis et obstacles » (#CERAS-2017-18-110-D), a été renouvelé le 2 mars 2020 pour le présent projet. L'attestation émise par le

Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé (CERSES) nous a donc permis de procéder aux entrevues en toute conformité avec les exigences éthiques en vigueur au Canada et à l'Université de Montréal. Pour ce faire, le guide d'entrevue ayant été utilisé pour les femmes du deuxième groupe (arrêt du processus entrepreneurial) a été le même que celui utilisé pour le premier groupe (succès du projet entrepreneurial).

Tableau I. Présentation des entrepreneures à l'étude

No.	Répondante	Succès ou arrêt	Échantillon	Secteur d'activités
1	Participante 1 de l'IEQ	Succès	Échantillon 1	Produits domestiques
2	Participante 2 de l'IEQ	Succès	Échantillon 1	Restauration
3	Participante 3 de l'IEQ	Succès	Échantillon 1	Produits de soins personnels
4	Participante 4 de l'IEQ	Succès	Échantillon 1	Agroalimentaire et communications
5	Participante 5 de l'IEQ	Succès	Échantillon 1	Boutique d'articles variés
6	Participante 6 de l'IEQ	Succès	Échantillon 1	Agroalimentaire
7	Participante 7 de l'IEQ	Succès	Échantillon 1	Agroalimentaire
8	Participante 8 de l'IEQ	Succès	Échantillon 1	Mode spécialisée
9	Participante 9 de l'IEQ	Succès	Échantillon 1	Technologie
10	Participante 10 de l'IEQ	Succès	Échantillon 1	Service aux entreprises (développement des affaires)
11	Participante 11 de l'IEQ	Succès	Échantillon 1	Salon de beauté
12	Participante 12 de l'IEQ	Succès	Échantillon 1	Technologie et animaux
13	Répondante spontanée (hors IEQ)	Succès	Échantillon 2	Service aux entreprises (bien-être)
14	Participante 1	Arrêt - Temporaire - Court terme	Échantillon 2	Mode spécialisée
15	Participante 2	Arrêt - Définitif - Poursuite de la carrière entrepreneuriale	Échantillon 2	Transport et équipement de plein air

16	Participante 3	Arrêt - Définitif - Sortie de la carrière entrepreneuriale	Échantillon 2	Services aux particuliers (cours de natation à domicile)
17	Participante 4	Arrêt - Temporaire - Court terme	Échantillon 2	Immobilier
18	Participante 5	Arrêt - Temporaire - Long terme	Échantillon 2	Équipement (sac à dos)
19	Participante 6	Arrêt - Définitif - Poursuite de la carrière entrepreneuriale	Échantillon 2	Évènementiel

### 3.3 Le plan d'analyse

Pour effectuer l'analyse de contenu (Negura, 2006) des données recueillies, nous avons utilisé les enregistrements des entrevues et les retranscriptions déjà existantes pour les données secondaires. Pour les données primaires, nous avons également travaillé à partir des enregistrements et verbatims que nous avons dû faire pour les nouvelles entrevues réalisées. Concrètement, pour identifier les déterminants pertinents, nous avons soulevé les facteurs mentionnés par les femmes en les catégorisant selon l'Approche globale des 3 M de Schmitt (2017). Par la suite, nous avons associé la fréquence de citation des facteurs se rapportant à chacune des catégories (l'entrepreneur, le projet entrepreneurial, l'écosystème) pour déterminer leur niveau d'implication (ou le niveau d'influence) dans la réussite (ou l'échec) de l'opération effective de l'entreprise. Pour ce faire, nous avons travaillé avec Excel afin de regrouper les données pertinentes et d'exécuter un filtre des informations recueillies. Nous avons retenu ce logiciel, car nous apprécions sa simplicité d'utilisation et le fait qu'il permet de travailler avec des données de manière précise, tout en nous offrant une latitude dans l'organisation de notre analyse de contenu.

Plus précisément, pour extraire les informations utiles dans le cadre de notre recherche, nous avons débuté par condenser les données recueillies en attribuant les segments intéressants des verbatim aux codes déterminés. Les unités de sens ont été privilégiées aux fins de notre analyse pour identifier les extraits, puisqu'elles permettent un découpage homogène et complet des idées. De plus, comme nous avons mené des entrevues semi-dirigées, nous avons parfois été amenés à avoir recours à des phrases, des groupes de phrases ou des paragraphes comme unité de sens, afin de

préservé le contexte de certaines séquences qui le nécessitaient. En ce qui a trait aux catégories d'analyse, nous avons travaillé selon une démarche d'abduction issue de l'interaction entre les approches inductives et déductives. Celle-ci nous a permis de dynamiser nos analyses en liant les données recueillies qui s'inscrivaient dans les dimensions de l'Approche globale des 3 M (Schmitt, 2017) avec les interprétations qui en découlent. En amont, nous avons utilisé les principes du codage ouvert par lequel des catégories supplémentaires ont été développées au fil de l'exploration des verbatims, lorsque le besoin se présentait. Le recours à cette formule hybride nous a donc offert la possibilité d'orienter notre attention sur des dimensions ou des relations inattendues dans les catégories prédéterminées.

En résumé, la nature des codes utilisés dans le codage ouvert a donc été théorique (facteurs d'influence qui s'inscrivent dans l'Approche globale des 3 M de Schmitt, 2017) et *in vivo* (émergent des données recueillies). À cet effet, pour faciliter l'identification de codes *in vivo*, nous avons utilisé la technique des mémos (annotations) tout au long de l'analyse de nos verbatims.

### 3.4 L'opérationnalisation des variables

Les variables ont été mesurées par l'entremise des questions de notre questionnaire annexé au présent document, et ce, en fonction des différents items qui les composent (ici appelés les composantes).

#### 3.4.1 L'opérationnalisation de la variable dépendante : la poursuite ou l'arrêt du projet entrepreneurial

La variable dépendante présente deux composantes qui correspondent aux deux possibilités de conclusions du processus entrepreneurial chez la population à l'étude, soit la poursuite ou l'arrêt du projet entrepreneurial. Le tableau II présente notre variable dépendante et ses composantes.

Tableau II. Opérationnalisation de la variable dépendante : poursuite ou arrêt du projet entrepreneurial

Dimensions	Auteurs	Composantes
Processus entrepreneurial	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ibanescu &amp; al., (2018)</li> <li>- Ibanescu &amp; Marchand, (2017)</li> </ul>	Poursuite des démarches entrepreneuriales : vie de l'entreprise

Dimensions	Auteurs	Composantes
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ibanescu &amp; al., (2018)</li> <li>- Ibanescu &amp; Marchand, (2017)</li> </ul>	Arrêt des démarches entrepreneuriales : fin de l'entreprise

Dans ce cas-ci, aucune question n'est posée pour mesurer cette dimension, considérant que le groupe de femmes interviewées pour réaliser le présent projet a été sélectionné par choix raisonné en fonction de ce critère d'arrêt du projet entrepreneurial, alors que les données secondaires issues de l'IEQ représentent quant à elle les femmes ayant mené à bien leur projet.

### 3.4.2 L'opérationnalisation de la variable indépendante : l'entrepreneure

La variable entrepreneure se mesure selon trois composantes : le contexte de vie personnelle, la confiance en soi et le développement des compétences. Le tableau III présente la variable de l'entrepreneure et ses composantes.

Tableau III. Opérationnalisation de la variable indépendante : l'entrepreneure

Dimension	Auteurs	Composantes	Questions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anthias &amp; Mehta, (2003)</li> <li>- Arai, (2000)</li> <li>- Badia, (2013)</li> <li>- Boden Jr., (1999)</li> <li>- Bosma et al., (2012)</li> <li>- Connelly, (1992)</li> <li>- Devine, (1994)</li> <li>- Fondation de l'entrepreneurship, (2010)</li> <li>- Ibanescu &amp; Marchand, (2017)</li> <li>- Ibanescu et al., (2018)</li> <li>- Jeon et al., (2016)</li> <li>- Krueger &amp; Brazeal, (1994)</li> <li>- Loarne-Lemaire, (2013)</li> <li>- Lombard, (2001)</li> <li>- Loraine Conseil Régional, (2005)</li> </ul>	Contexte de vie personnelle  Statut matrimonial Enfants / Âge des enfants Responsabilités domestiques	Âge  Enfants? (Nombre et âge)  Conjoint? Si oui, occupation du conjoint?  En général, êtes-vous satisfaite de votre équilibre vie personnelle-vie professionnelle et pourquoi ?  Quels sont les facteurs principaux de satisfaction et pourquoi?  Quels sont les principaux facteurs d'insatisfaction et pourquoi?

Dimension	Auteurs	Composantes	Questions
L'entrepreneure	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loscocco, (1997)</li> <li>- McClelland, (1987)</li> <li>- Rauch &amp; Frese, (2007)</li> <li>- Simonin, (2006)</li> <li>- Villeneuve, (2018)</li> <li>- Wellington, (2006)</li> </ul>		Êtes-vous satisfaite d'être entrepreneure et pourquoi ?
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Badia, (2013)</li> <li>- Emin, (2004)</li> <li>- Ibanescu &amp; Marchand, (2017)</li> <li>- Rauch &amp; Frese (2007)</li> </ul>	Confiance en soi	<p>Êtes-vous optimiste pour le futur? Pourquoi?</p> <p>Si vous aviez une baguette magique, changeriez-vous quelque chose à vos choix ? Quoi ?</p> <p>Quelles sont vos aspirations professionnelles pour l'avenir ?</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bosma et al., (2012)</li> <li>- Fondation de l'entrepreneurship, (2010)</li> <li>- Ibanescu &amp; Marchand, (2017)</li> <li>- Ibanescu et al., (2018)</li> <li>- Krueger &amp; Brazeal, (1994)</li> <li>- Lavoie, (1990)</li> <li>- Légaré et St-Cyr, (2000)</li> <li>- Loscocco &amp; Robinson, (1991)</li> <li>- M.-S. Lee &amp; Rogoff, (1997)</li> <li>- McClelland, (1987)</li> </ul>	Développement des compétences Parcours académique Parcours professionnel	Pouvez-vous décrire votre parcours professionnel depuis votre entrée sur le marché du travail. Pour chacune des transitions évoquées, pouvez-vous nous indiquer les raisons?

### 3.4.3 L'opérationnalisation de la variable indépendante : le projet entrepreneurial

La variable du projet entrepreneurial se mesure selon trois composantes : l'industrie ou le domaine, la vocation du projet et le financement. Le tableau IV présente la variable du projet entrepreneurial et ses composantes.

Tableau IV. Opérationnalisation de la variable indépendante : le projet entrepreneurial

Dimension	Auteurs	Composantes	Questions
Le projet entrepreneurial	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blais et Toulouse, (1990)</li> <li>- Carrier et al., (2006)</li> <li>- Drucker, (1985)</li> <li>- OCDE, (2018)</li> <li>- Shane &amp; Venkataraman, (2000)</li> <li>- Verstraete et Fayolle, (2004)</li> </ul>	Industrie ou domaine État du marché	Globalement, quels sont les éléments qui vous ont le plus aidé à devenir entrepreneur et pourquoi?  Globalement, quels ont été les obstacles les plus importants dans l'entrepreneuriat et pourquoi?
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blais et Toulouse, (1990)</li> <li>- Bruyat, (1993)</li> <li>- Cornet &amp; Constantinidis, (2004)</li> <li>- Drucker, (1985)</li> <li>- Gartner, (1990)</li> <li>- M. Lee &amp; Huang, (2018)</li> <li>- Millier, (1997)</li> <li>- Shane &amp; Venkataraman, (2000)</li> <li>- Verstraete et Fayolle, (2004)</li> <li>- Verstraete, (2002)</li> </ul>	Vocation Préoccupations sociales et environnementales Réponse à un enjeu moderne Besoin ou service essentiel	

Dimension	Auteurs	Composantes	Questions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blais et Toulouse, (1990)</li> <li>- Bouhachi &amp; St-Cyr, (1997)</li> <li>- Carter &amp; Rosa, (1998)</li> <li>- Fondation de l'entrepreneurship, (2010)</li> <li>- Haines et al., (1999)</li> <li>- Lafortune &amp; St-Cyr, (2000)</li> <li>- Légaré &amp; St-Cyr, (2000)</li> <li>- M. Lee &amp; Huang, (2018)</li> <li>- Malmstrom et al., (2017)</li> <li>- OCDE, (2018)</li> </ul>	Le financement Accès et montants	

### 3.4.5 L'opérationnalisation de la variable indépendante : l'écosystème

La variable de l'écosystème se mesure selon trois composantes : la culture entrepreneuriale, l'entourage et le réseau de contacts. Le tableau V présente la variable du projet entrepreneurial et ses composantes.

Tableau V. Opérationnalisation de la variable indépendante : l'écosystème

Dimension	Auteurs	Composantes	Questions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ahl, (2006)</li> <li>- Bem, (1993)</li> <li>- Berger, (1972)</li> <li>- Blais et Toulouse, (1990)</li> <li>- Carrier et al., (2006)</li> <li>- Cochran, (1971)</li> <li>- Emin, (2004)</li> <li>- Fondation de l'entrepreneurship, (2010)</li> </ul>	Culture entrepreneuriale	Globalement, quels sont les éléments qui vous ont le plus aidé à devenir entrepreneure et pourquoi?  Globalement, quels ont été les obstacles les plus importants dans l'entrepreneuriat et pourquoi?

Dimension	Auteurs	Composantes	Questions
L'écosystème	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Foschi &amp; Valenzuela, (2012)</li> <li>- Foschi, (1989)</li> <li>- Gupta et al., (2008)</li> <li>- Heilman &amp; Caleo, (2018)</li> <li>- Ibanescu et al., (2018)</li> <li>- Illeris, (1986)</li> <li>- Marlow &amp; Patton, (2005)</li> <li>- Obschonka et al., (2010)</li> <li>- OCDE, (2013)</li> <li>- OCDE, (2018)</li> <li>- Stewart, (1987)</li> <li>- Suddle et al., (2010)</li> <li>- Thomas et Meller, (2000)</li> <li>- Woodrum, (1985)</li> </ul>		En général, êtes-vous satisfaite de votre équilibre vie personnelle-vie professionnelle et pourquoi ?
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Badia, (2013)</li> <li>- Blais et Toulouse, (1990)</li> <li>- Carrier et al., (2006)</li> <li>- Emin, (2004)</li> <li>- Fondation de l'entrepreneurship, (2010)</li> <li>- Ibanescu &amp; Marchand, (2017)</li> <li>- Ibanescu et al., (2018)</li> <li>- Krueger &amp; Brazeal, (1994)</li> </ul>	L'entourage Famille en affaires Attitude et support	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Carrier et al., (2006)</li> <li>- de Bruin et al., (2007)</li> <li>- Ibanescu et al., (2018).</li> <li>- Main, (2017)</li> <li>- St-Cyr et al., (2001)</li> <li>- Watson &amp; Robinson, (2003)</li> </ul>	Le réseau de contacts	

## **Chapitre 4 : L'analyse des résultats**

Le chapitre qui suit a pour objectif de présenter les résultats de notre étude. Concernant la variable dépendante, nous débuterons par présenter les différentes possibilités d'arrêt du processus entrepreneurial desquelles nous avons été témoins au fil des entrevues. Nous poursuivrons ensuite en exposant les résultats liés à nos trois propositions de recherche. En premier lieu, nous traiterons de notre première proposition qui suggérait que l'entrepreneure avait une incidence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales une fois les démarches débutées. Nous discuterons, par la suite, de notre deuxième proposition qui postulait que le projet entrepreneurial avait une incidence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales et terminerons avec les résultats concernant la troisième et dernière proposition, qui posait que l'écosystème avait une incidence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. À travers l'analyse de nos résultats, nous aborderons également les autres facteurs de succès qui n'étaient pas inclus dans nos propositions de recherche et qui ont émergé lors de nos analyses.

### **4.1 Les différentes possibilités d'arrêt du processus entrepreneurial**

Au fil des entrevues, nous avons été témoins du fait que plusieurs réalités pouvaient exister à l'intérieur même de notre variable dépendante à savoir l'aboutissement du processus entrepreneurial.

D'une part, comme présenté dans notre modèle conceptuel par notre variable bidimensionnelle, l'aboutissement des démarches entrepreneuriales peut se concrétiser en succès ou en arrêt. Le succès étant lui-même une variable considérée dans notre projet comme finale, nous nous attarderons plus amplement sur la seconde possibilité, soit l'arrêt.

À cet effet, différentes issues ont été rapportées par les femmes qui ont arrêté le processus entrepreneurial et différentes raisons sont évoquées pour expliquer la conclusion de leur cheminement entrepreneurial. Nous présenterons ces possibilités d'aboutissement dans la partie qui suit, en structurant le tout en fonction de deux dimensions : l'arrêt définitif et l'arrêt temporaire. Les deux éventualités évoquées dans l'arrêt définitif seront d'abord présentées, puis nous enchaînerons avec les deux éventualités évoquées dans l'arrêt temporaire.

### **4.1.1 L'arrêt définitif du projet entrepreneurial**

Deux possibilités existent concernant l'arrêt définitif du projet entrepreneurial. D'une part, il est possible que cet arrêt se traduise par une sortie ferme de la carrière entrepreneuriale, ou d'autre part, il est possible que cet arrêt signifie la terminaison du projet entrepreneurial, sans toutefois impliquer la sortie de la carrière d'entrepreneure.

#### **4.1.1.1 L'arrêt définitif du projet : la sortie de la carrière entrepreneuriale**

Dans le premier cas, la terminaison du projet entrepreneurial engendre également la sortie définitive de cette personne de la carrière entrepreneuriale. Pour ce cas de figure, il semble que l'expérience entrepreneuriale, bien qu'elle puisse avoir été positive, permet de confirmer l'absence d'intérêt à continuer une carrière allant en ce sens dans le futur.

« Honnêtement [de créer cette entreprise] ça a forgé qui je suis présentement et ça m'apporte une façon de penser différente par rapport à d'autres personnes qui n'ont jamais démarré d'entreprise. [...] Je croyais vraiment vouloir aller en affaires, puis de fil en aiguille j'ai vraiment réalisé que la vente et de diriger une équipe de ventes à titre de manager, c'est ça qui me rendait le plus heureuse. Puis finalement, j'ai réalisé après coup, que mon objectif n'était pas de créer une autre entreprise [...] ce que je recherchais en entrepreneuriat, je le retrouve en entreprise à titre de manager d'une équipe de vente. » - Participante 3, arrêt définitif et sortie de la carrière entrepreneuriale.

Dans ce contexte, l'arrêt définitif du projet concerne donc l'entrepreneure en soi et traduit un désintérêt envers la carrière entrepreneuriale. Il apparaît que l'expérience entrepreneuriale permette de se découvrir en tant qu'individu. De ce fait, le processus entrepreneurial peut être très révélateur, faisant parfois en sorte de clarifier les intérêts personnels et professionnels ainsi que les aspirations et ambitions futures. Au sein de notre échantillon de six femmes ayant arrêté le processus entrepreneurial, une seule d'entre elles se range dans cette catégorie (participante 3).

#### **4.1.1.2 L'arrêt définitif du projet mais la poursuite d'une carrière entrepreneuriale**

Le deuxième cas de figure, c'est-à-dire l'arrêt définitif du projet entrepreneurial, mais la poursuite d'une carrière entrepreneuriale, concerne des entrepreneures qui ont un intérêt persistant pour l'entrepreneuriat malgré la terminaison de leur projet entrepreneurial. Pour ces individus, la fin du

processus entrepreneurial est liée au projet et aux éléments caractéristiques qui façonnent l'opportunité exploitée ou à l'écosystème.

Cependant, contrairement aux individus qui sortent de la carrière entrepreneuriale suivant l'arrêt de leur projet, les entrepreneures dont il est ici question, continuent d'entretenir un intérêt envers l'entrepreneuriat. En effet, les individus concernés par cette possibilité manifestent un désir de se relancer en affaires et de démarrer une autre entreprise ou un autre projet entrepreneurial.

Pour ces femmes, la poursuite de la carrière entrepreneuriale peut se manifester sous forme d'un désir futur, c'est-à-dire une poursuite envisagée puisque l'intérêt entrepreneurial demeure très présent (participante 6), ou cela peut être déjà concrétisée via un nouveau projet (participante 2). Suivant cette distinction, deux profils de femmes distincts ont émergé de cette même catégorie suite aux entrevues. La participante 6 témoigne d'un profil associé à l'intrapreneuriat, alors que la participante 2 témoigne du profil de la carrière entrepreneuriale exclusive.

Pour cette première entrepreneure faisant partie de cette catégorie (participante 6), l'intrapreneuriat au sein d'une entreprise peut aussi se présenter comme une avenue de carrière intéressante qui peut être considérée pour venir répondre à ses aspirations et ambitions professionnelles.

« Je me demande quand est-ce que l'opportunité [d'affaires] va se représenter. C'est sûr qu'en ce moment je n'ai pas d'idée de projet qui me vient en tête, mais j'y pense...mais ce n'est pas quelque chose qui se commande. Si j'avais à faire le choix, je serais entrepreneure demain matin, mais il faut que l'opportunité se présente. [...] C'est sûr qu'il y a une fibre entrepreneuriale en moi donc j'aimerais me repartir un *business*, mais je serais aussi heureuse si j'étais dans une entreprise avec de l'entrepreneuriat à même l'organisation. » - Participante 6, arrêt définitif et poursuite de la carrière entrepreneuriale

Alors que pour cette seconde femme faisant partie de ce cas de figure (participante 2), la seule avenue de carrière envisageable est celle d'une carrière entrepreneuriale.

« Je trouve que l'entrepreneuriat, c'est la seule façon de pouvoir me surpasser à chaque jour. Puis pour moi, c'est ça ma plus grande réussite, me surpasser et créer quelque chose à partir de rien. » - Participante 2, arrêt définitif et poursuite de la carrière entrepreneuriale

Au sein de notre échantillon total de six femmes ayant arrêté le processus entrepreneurial, deux d'entre elles se rangent dans cette catégorie (participantes 2 et 6).

## 4.1.2 L'arrêt temporaire du projet entrepreneurial

Deux possibilités existent concernant l'arrêt temporaire du projet entrepreneurial par l'entrepreneure. D'une part, il est possible que cet arrêt se traduise par une mise en pause à moyen ou long terme du projet entrepreneurial, avec le désir éventuel de redémarrer ce même projet dans une perspective temporelle plus éloignée (pause d'une année ou plus). D'autre part, il est possible que cet arrêt se traduise par une brève pause du projet, lequel sera redémarré dans un avenir plus rapproché.

### 4.1.2.1 La reprise du projet entrepreneurial dans le long terme

Il arrive parfois que le projet entrepreneurial soit interrompu, faisant en sorte de mettre en pause la carrière entrepreneuriale de manière prolongée, avec une optique persistante chez l'entrepreneure de reprise ou redémarrage éventuel de ce même projet. Dans ces cas-ci, la pause prolongée peut être associée à l'entrepreneure en soi, à son écosystème, ou à son projet, avec un amalgame de facteurs simultanés ou consécutifs associés à ces catégories.

« À un moment donné je n'étais plus capable, j'étais épuisée, j'étais écœurée de recevoir des refus. J'avais dépensé tellement de temps et d'argent. Je n'avais plus d'énergie du tout, j'étais complètement épuisé. Donc tranquillement pas vite j'ai abandonné le projet. Je souhaitais juste avoir une stabilité, car je n'arrivais plus à me sortir la tête de l'eau et j'étais très endettée. [...] Je sais, dans ma tête, que je vais reprendre la *business* d'ici 4 à 5 ans. Quand je vais être plus stable, quand je vais avoir la tête à la bonne place. Et je me dis que toute l'expérience que j'acquiers en ce moment dans l'entreprise où je suis va me servir à ça. À me donner les outils et les contacts surtout. » - Participante 5, arrêt temporaire à long terme.

Ici, l'entrepreneure témoigne d'une imbrication cumulée de découragements et de difficultés tant sur le plan personnel que financier associé à sa carrière entrepreneuriale. Cependant, cette pause sur le long terme n'empêche en rien le désir de poursuite de la carrière entrepreneuriale avec ce même projet.

Au sein de notre échantillon total de six femmes ayant arrêté le processus entrepreneurial, une entrepreneure se range dans cette catégorie (participante 5).

#### 4.1.2.2 La reprise du projet entrepreneurial dans le court terme

En dernier lieu, il est possible que l'entrepreneure interrompe brièvement le processus entrepreneurial en cours, et ce, pour différentes raisons qui peuvent concerner encore une fois l'entrepreneure, son projet ou son écosystème. Le cheminement entrepreneurial étant bien rarement direct, une pause peut parfois s'avérer nécessaire ou s'imposer, afin de mieux repartir, puisque la majorité du temps, les étapes à accomplir s'enchainent les unes aux autres pour former un processus sinueux et parsemé d'embûches et de défis.

Ainsi, pour certaines personnes, interrompre le parcours permet de prendre du recul face au projet et aux démarches avant d'arriver à la finalité de l'opportunité d'affaires dans laquelle elles se sont lancées. C'est le cas de la première femme dans ce cas de figure, pour qui un arrêt s'imposait afin d'y voir plus clair, de se ressourcer et de mieux évaluer la marche à suivre.

« J'ai souvent trouvé ça dur mentalement et [j'ai vécu] beaucoup de découragements. Je ne sais pas combien de fois j'ai voulu laisser tomber, parce que c'était juste trop! Ça m'a forcé à prendre une pause et me questionner sur qu'est-ce que je fais, comment je le fais, puis avec qui je le fais. Donc j'ai arrêté pendant un certain temps, vers le mois de septembre j'ai commencé à relâcher un peu, puis en décembre 2019 je m'étais dit je prends le temps des fêtes, je réfléchis à mon affaire et je vais voir ce qui se passe. » - Participante 1, arrêt temporaire à court terme.

Pour la deuxième femme concernée, elle a plutôt été forcée de mettre en pause de manière temporaire son projet, dû aux circonstances actuelles de la pandémie de la Covid-19. Il s'agit donc ici, contrairement à la première femme, d'une décision qui résulte d'un contexte hors de son contrôle par lequel elle a été contrainte. Cependant, cette mise en pause ne remet pas en question son projet entrepreneurial et n'influence pas non plus le choix de sa carrière entrepreneuriale.

« C'est un arrêt temporaire, ça reste que c'est ça mon objectif. Ce qui est dommage c'est que c'était déjà [une industrie très difficile], puis là toute mes démarches sont mises sur pause... Il faut juste comme persévérer à travers ça. Rien faire, c'est plus difficile que de se faire dire non, je trouve, parce que tu peux pas te dire « bon ben au moins, j'ai essayé, j'ai persévéré, j'ai été résiliente et je continue ». T'sais là, c'est juste que je suis un peu dépourvu de mes moyens. Donc oui en fait c'est juste mis sur pause. » Participante 4, arrêt temporaire à court terme.

Au sein de notre échantillon total de six femmes ayant arrêté le processus entrepreneurial, deux d'entre elles se rangent dans cette catégorie (participantes 1 et 4).

## **4.2 L'incidence de l'entrepreneure sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

Dans la partie qui suit, nous présenterons les différents facteurs liés aux entrepreneures et ayant influencé l'aboutissement du parcours entrepreneurial des femmes interviewées.

Nous débuterons par discuter de l'incidence des éléments ciblés à travers nos propositions de recherche. La présente partie sera donc divisée en cinq sous-sections principales. Nous débuterons par une discussion orientée sur l'incidence de la personnalité des entrepreneures. Nous poursuivrons ensuite avec l'analyse de l'influence du développement des compétences sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Par la suite, nous enchaînerons en traitant de trois autres éléments issus directement de l'analyse des entrevues, soit l'incidence de la nature de l'intérêt entrepreneurial, les effets du sentiment d'accomplissement et de satisfaction et les impacts de la solitude associée à l'entrepreneuriat sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales.

Après l'analyse des résultats, nous constatons que chez l'ensemble des femmes des deux groupes respectifs, plusieurs facteurs liés à cette catégorie sont mentionnés à titre d'éléments explicatifs de l'aboutissement de leur parcours. Qu'il s'agisse d'un succès ou à l'opposé, de l'arrêt des démarches entrepreneuriales, nos résultats montrent que l'entrepreneure a une influence sur l'aboutissement du parcours entrepreneurial.

### **4.2.1 L'incidence de la personnalité sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

Dans la partie qui suit, nous présenterons les résultats obtenus en ce qui a trait à l'incidence de la personnalité sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales, en fonction des quatre éléments ciblés, parmi lesquels les trois premiers avaient été précédemment identifiés à travers la littérature. Il s'agit du caractère fonceur et audacieux, suivi de la tolérance face aux risques ainsi que de la confiance des femmes en elles. Nous discuterons aussi ensuite d'un élément supplémentaire ayant émergé des analyses, soit le besoin de flexibilité et d'autonomie professionnelle.

La manière dont chacun de ces éléments a eu une influence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales chez les femmes ayant connu des histoires à succès sera discutée et suivi d'une comparaison avec les femmes ayant arrêté le processus entrepreneurial.

#### 4.2.1.1 Le caractère fonceur et audacieux

Chez les femmes ayant connu une histoire à succès, 8 parmi l'échantillon total de 13 mentionnent le fait que leur caractère a fait en sorte qu'elles ont mené à bien leur idée entrepreneuriale. Pour elles, leur caractère fonceur et audacieux leur a certainement permis de faire aboutir le processus entrepreneurial jusqu'à l'opération de leur entreprise. Pour ces huit femmes, il s'agit d'un trait de leur personnalité qui a été favorable au succès des démarches entrepreneuriales et elles sont en mesure de le reconnaître et de le verbaliser.

« Puis ce qui nous a amenés à peut-être faire grandir [notre entreprise] aussi rapidement, c'est vraiment notre capacité de se dépasser. Des fois c'est peut-être un défaut aussi, mais on ne se met pas de limites là, jamais. » - Participante 8 de l'IEQ.

Que ce soit pour le démarrage d'entreprise ou pour la continuation de leur projet dans le futur, ce trait de caractère semble avoir été bénéfique et marquant pour la majorité des femmes du groupe ayant poursuivi leur projet (8 sur 13).

« Eh bien c'est sûr que moi je suis très ambitieuse. Je vise vraiment que l'entreprise explose dans les prochaines années pis qu'on devienne une entreprise phare dans le prêt-à-manger biologique. » - Participante 6 de l'IEQ.

Chez les femmes ayant arrêté le processus entrepreneurial, cinq d'entre elles parmi l'échantillon total de six verbalisent aussi le fait qu'elles assument que leur caractère audacieux et leur sens de l'initiative ont eu une influence sur les démarches entrepreneuriales, à un moment ou un autre du processus.

« Ma paire de couilles m'a définitivement aidé à entreprendre! Je suis très entreprenante et je n'ai pas peur d'essayer des affaires et de me sortir de ma zone de confort. Ça ne me dérange pas, ça me plaît. » - Participante 5, arrêt temporaire à long terme.

Cependant, comme cette autre femme en témoigne aussi, il semble que le caractère fonceur et audacieux ait plus d'impact en début de processus qu'en ce qui a trait à l'aboutissement des démarches entrepreneuriales :

« Ce qui m'a aidé à me lancer, ben premièrement, je pense que c'est quand même une initiative qui vient de soi-même. C'est beaucoup d'énergie, le fait aussi d'être autodidacte, donc c'est sûr que ça part de la personne en premier. » - Participante 3, arrêt définitif et sortie de la carrière entrepreneuriale.

Comme cet élément est mentionné par la majorité des femmes, tant chez le groupe ayant connu des histoires à succès (8 sur 13) que chez celles ayant arrêté le processus entrepreneurial (5 sur 6), on peut supposer que ce trait de caractère domine chez plusieurs entrepreneures. C'est intéressant de constater qu'il s'agit d'un trait présent chez les femmes des deux groupes, peu importe l'aboutissement de leurs démarches entrepreneuriales. Cela nous indique qu'à lui seul, cet élément n'est pas suffisant pour expliquer l'aboutissement des démarches entrepreneuriales.

#### **4.2.1.2 La tolérance aux risques**

En ce qui a trait à la tolérance aux risques, 5 femmes parmi les 13 qui opèrent leur entreprise en font mention.

Les femmes qui abordent la question en traitent sous des perspectives qui sont similaires et qui tendent toutes vers la démonstration du fait que la tolérance aux risques est de mise pour persévérer à travers l'aventure entrepreneuriale.

Pour les deux premières entrepreneures dont il est ici question, elles expliquent que ce soit pour s'épanouir ou simplement pour continuer d'avancer dans le processus, il est essentiel, selon elles, à titre d'entrepreneure, de détenir une certaine aisance à agir à travers l'inconnu et le risque (participantes 7 et 11).

« Il faut aimer le risque, c'est vrai faut aimer le risque pour le faire pis moi je suis quelqu'un qui aime le risque alors je trouve que je suis bien là-dedans. » - Participante 7 de l'IEQ.

Pour deux autres femmes, elles abordent plus spécifiquement le fait que le faible risque associé à leur projet a été un facteur qui les a encouragées à poursuivre leurs démarches. Dans cette même optique, elles ajoutent que le succès actuel de leur entreprise les encourage à poursuivre et à persévérer en ce sens, en plus d'estomper proportionnellement les risques, déjà faibles, qu'elles y voyaient. Leur tolérance éprouvée face aux risques constitue donc un levier qui les propulse :

« Mais comme en ce moment on connaît quand même un bon succès c'est sûr que eh, t'sais on, on voyait très peu de risques à partir pis plus ça va moins on voit aussi un risque hum, ou de s'être lancé en affaires, au contraire nous on le voit comme une...si jamais ça ne marchait pas ou on changeait d'idée c'est une courbe d'apprentissage de plus dans notre bagage professionnel. » - Participante 8 de l'IEQ.

Pour la dernière femme, elle aborde le risque sous une toute autre perspective, en discutant de son impression de course contre la montre en lien avec l'entrepreneuriat :

« Hum un entrepreneur qui s'arrête, et c'est pour ça que j'arrive pas à prendre des vacances, est un entrepreneur qui va se faire rapidement dépasser, parce qu'il y a beaucoup de copiage. Les choses vont aussi très vite, au-delà de ce risque-là et donc, du coup, c'est très difficile de se poser, donc on sait qu'on s'engage dans une course. » - Participante 9 de l'IEQ.

Les autres femmes (8 sur 13) qui ont mené à bien les démarches entrepreneuriales, n'abordent pas le sujet à travers les entrevues, mais pour les cinq femmes qui traitent de la question, elles soutiennent que la tolérance face aux risques (et à ces différentes formes de concrétisation) constitue un avantage pour le parcours entrepreneurial.

Chez les femmes ayant arrêté les démarches, deux d'entre elles mentionnent au moins une fois lors de l'entrevue que des éléments associés aux risques et à l'incertitude entourant l'entrepreneuriat et les démarches entreprises ont eu un impact sur leur parcours entrepreneurial.

« Un moment donné, c'est des remises en question, à savoir est-ce que c'est vraiment un projet qui va croître, ou tu t'acharnes sur un projet juste parce que tu veux pas l'abandonner. [...] Faque, t'sais, c'était vraiment vraiment stressant. On avait mis beaucoup d'argent dans le projet, et s'il n'y a pas un chat, on perd tout, littéralement. [...] Donc le risque est vraiment énorme. » - Participante 6, arrêt définitif et poursuite de la carrière entrepreneuriale.

Chez l'une des femmes qui a expérimenté une pause temporaire du projet, elle discute plutôt du fait que les incertitudes qui planent dans son industrie et desquelles elle est consciente font en sorte de la maintenir très rationnelle dans ses aspirations et ambitions entrepreneuriales.

« Se lancer en affaires ça implique un niveau d'incertitudes qui est tellement élevé, et je suis définitivement une personne qui est trop rationnelle pour être trop optimiste, mais je ne veux pas être irréaliste non plus. Et je pense que c'est plus facile d'avancer en gardant un semblant de réalisme, justement. » - Participante 4, arrêt temporaire à court terme.

Ainsi, il semble que le niveau de tolérance aux risques et à l'incertitude des deux femmes du groupe ayant arrêté leurs démarches soit plus faible que celui de certaines femmes ayant connu du succès, leur discours étant empreint d'un certain inconfort, voire d'une aversion face à ces risques et incertitudes.

Si l'incidence de ce facteur semble être plus importante chez les femmes ayant arrêté leurs démarches que chez celles ayant connu du succès, considérant le discours des femmes qui abordent la question, il demeure que pour la majorité des entrepreneures toutes catégories confondues (huit au sein du premier groupe et quatre au sein du deuxième groupe), cet élément ne paraît pas avoir affecté leur parcours entrepreneurial, puisqu'elles n'abordent pas le sujet. Les résultats tendent donc à montrer que le sens de l'influence de la tolérance aux risques n'est pas le même chez les femmes deux groupes : le facteur n'agit pas de la même manière chez celles ayant connu du succès (conscience des risques et de l'importance de leur tolérance face à ceux-ci) et chez celles ayant arrêté leurs démarches (découragement ou aversion face aux risques).

#### **4.2.1.3 L'incidence de la confiance en soi**

En ce qui a trait à la confiance, chez les femmes ayant connu du succès dans leur projet entrepreneurial, cinq font mention de l'influence de cet aspect dans leur parcours. Le discours de ces femmes à cet effet est le même pour les cinq qui abordent le sujet : la confiance en soi a influencé leurs actions et c'est au fil du processus qu'elles ont gagné confiance en elle.

« Je me disais, oh mon dieu! Je ne suis pas capable d'être toute seule, je ne pourrais pas faire ça toute seule...puis un moment donné j'étais juste comme ok, prend toi en main, tu as toute fait à date toi-même, donc tu peux continuer toute seule. C'était vraiment plus une question de moi qui me mettais mes limites, ce qui était difficile. Quand je me suis rendu compte que c'était toute moi qui avais monté l'entreprise, un moment donné j'ai réalisé que c'était vraiment juste une bouée [inutile] dans ma tête. » - Participante hors IEQ.

De plus, ces femmes affirment aussi à travers leur discours que la confiance en soi est un moteur pour avancer dans le processus entrepreneurial. Avec le recul, cette femme mentionne qu'elle réalise que le manque de confiance en elle qu'elle a expérimenté a peut-être même retardé son processus entrepreneurial :

« On dirait que j'étais toujours dans le doute en, en me faisant pas confiance. Donc si... je pense que je m'étais fait confiance un peu plus, peut-être que je n'aurais pas eu autant de frustrations puis je serais déjà peut-être entrepreneure depuis on va dire 5 ans, 6 ans, 7 ans » - Participante 5 de l'IEQ.

Chez les femmes du second groupe, seule l'une d'entre-elles aborde cet aspect en mentionnant que pour elle, la confiance en soi a toujours fait partie intégrante de sa personne, ce qui contribue à son désir de poursuivre une carrière entrepreneuriale :

« J'ai pas quelque chose qui me vient en tête et qui fait que c'est ça qui a voulu que je me lance, mais je n'ai jamais eu peur de me lancer en affaires. Ça jamais été une crainte, parce que premièrement, j'ai toujours cru en mes capacités, puis je le sais que moi je suis vraiment travaillante, puis ça me *gosse* de me pousser autant de même pour les bénéfices de quelqu'un d'autre. [Il n'y aura] jamais aucun salaire qui va équivaloir la qualité de travail que je donne tout le temps. » - Participante 2, arrêt définitif et poursuite de la carrière entrepreneuriale.

Comme envisagé dans nos propositions de recherches, pour les six femmes (cinq chez le groupe à succès et l'une chez le groupe des arrêts) qui abordent l'influence de la confiance en soi, elles témoignent que cela a constitué un élément important qui a soutenu leurs démarches entrepreneuriales.

#### **4.2.1.4 Le besoin d'autonomie**

En ce qui concerne le besoin d'autonomie, il semble que cet élément caractéristique soit présent chez un grand nombre de femmes et puisse agir de manière significative dans le fait de vouloir mener à terme les démarches entrepreneuriales jusqu'à la mise en fonction de l'entreprise. Notamment, cela interviendra sur la volonté de maintenir le rythme de travail associé au démarrage entrepreneurial dans le long terme.

Chez les femmes ayant connu des histoires à succès, 11 d'entre elles mentionnent le fait que la flexibilité, l'autonomie et la latitude que leur procure l'entrepreneuriat a fait en sorte de les motiver à poursuivre les démarches entreprises jusqu'à la vie de l'entreprise.

« J'avais besoin de ça, j'avais besoin de la latitude, de pouvoir exploiter ce côté très visionnaire [que je possède] et que quand on est à l'emploi pour d'autres, c'est souvent très très mal exploité cette qualité-là. » - Participante 6 de l'IEQ.

Pour cette autre femme, elle explique plus spécifiquement que l'entrepreneuriat lui aura permis de répondre à son désir de prendre des initiatives.

« Hum, moi personnellement je trouve que je me suis retrouvée là-dedans que ma personnalité fait en sorte que j'ai besoin d'avoir plus de liberté et d'indépendance dans ce que je fais, d'être capable de prendre moi-même des décisions. » - Participante 7 de l'IEQ.

Ainsi, pour les 11 femmes sur 13 qui ont mené à bien leur ambition entrepreneuriale et qui abordent la question, le fait de bénéficier d'une grande liberté et flexibilité à travers leur carrière

entrepreneuriale semble avoir été très motivant pour elles afin de poursuivre les démarches entrepreneuriales jusqu'à la vie mise en activités de leur entreprise.

De l'autre côté, chez les femmes qui ont arrêté le processus entrepreneurial, seulement deux d'entre elles mentionnent le fait que l'autonomie et la flexibilité qu'elles ont trouvé en entrepreneuriat représentaient un moteur pour elles afin d'avancer dans les démarches qu'elles avaient entreprises.

Cependant, l'une des deux femmes qui a arrêté définitivement son processus entrepreneurial et dont la carrière entrepreneuriale a pris fin explique que bien qu'elle appréciait l'autonomie que lui procurait l'entrepreneuriat, elle ne considère pas qu'il s'agisse d'une caractéristique d'emploi exclusive à l'entrepreneuriat. En effet, actuellement en emploi au sein d'une entreprise, elle témoigne du fait qu'elle retrouve dans sa carrière actuelle cette forme de latitude et de flexibilité, qui vient répondre à ce besoin :

« Souvent, je vais créer des initiatives à l'interne pour développer de nouveaux programmes, trouver toujours des manières d'initier des projets qui vont amener, soit plus de ventes, soit faire en sorte que les employés soient plus efficaces, ou qu'on ait plus de réflexions. » - Participante 3, arrêt définitif et sortie de la carrière entrepreneuriale.

Pour la majorité des entrepreneures ayant arrêté leur projet, soit quatre femmes, celles-ci ne font pas mention du besoin d'autonomie. Cela semble témoigner d'une différence potentielle entre le profil du groupe des femmes ayant connu une histoire à succès et celles ayant arrêté le processus entrepreneurial, considérant que cet aspect paraît avoir eu une influence positive importante quant à l'aboutissement des démarches chez les femmes ayant connu un succès entrepreneurial, mais moins d'influence pour les femmes ayant arrêté les démarches.

#### **4.2.2 L'incidence du développement des compétences sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

Dans la partie qui suit, nous présenterons les différents discours tenus par les femmes à l'égard de l'influence, ou non, du développement de leurs compétences sur l'aboutissement des démarches par le succès ou l'arrêt du projet.

À titre de précision, notons que nous avons intitulé le présent élément « développement des compétences » afin d'inclure au sein de cette catégorie la formation académique, qu'elle soit liée

au domaine entrepreneurial, ou non, la formation par l'acquisition d'expériences professionnelles, ainsi que la formation formelle ou informelle de tout autre genre (mentorat, par exemple).

Chez les femmes ayant connu une histoire à succès, 12 sur 13 affirment qu'à un moment ou un autre de leur parcours, elles considèrent que le développement des compétences a contribué à l'atteinte de leur objectif entrepreneurial.

Que ce soit par l'entremise de formation à l'entrepreneuriat prévu à cet effet :

« Donc eh, ben c'est aussi le, une bonne aide là ça ce cours-là. On l'a fait en 2011, 2010-2011, donc lors de notre première croissance j'avais suivi cette formation-là<sup>1</sup> »  
- Participante 11 de l'IEQ.

Par la formation universitaire :

« Deuxièmement, j'ai quand même eu à l'école, à l'Université d'Ottawa, j'ai fait beaucoup de concours en entrepreneurship, donc vraiment l'école nous a aidé à comprendre un petit peu ce que c'était l'entrepreneurship en ayant vraiment un cours sur l'entrepreneurship et surtout des concours de partir des entreprises on avait comme deux mois pour monter le projet. Ça je les ai tous faits. Je trouve que l'école c'est un excellent lieu d'entrepreneurship qu'on ne parle pas encore beaucoup. » - Participante 1 de l'IEQ.

Ou par l'acquisition d'expérience professionnelle :

« J'ai travaillé aussi chez Desjardins pendant 7, 8 ans, 7, 7 ans comme employée chez Desjardins. Oui j'ai travaillé pour des grandes compagnies, pour des plus petites compagnies, puis c'est, oui, oui c'est bien, c'est des écoles, c'est des belles conditions de travail, du bel encadrement, vraiment, de la, beaucoup de formation, beaucoup d'avantages de ce côté-là » - Participante 3 de l'IEQ.

Au sein notre premier échantillon, la très grande majorité des entrepreneures (12 sur 13) considèrent donc que le développement de leurs compétences a constitué un élément clé dans leur parcours entrepreneurial.

Chez les femmes ayant arrêté le processus entrepreneurial, c'est 100 % d'entre-elles qui supportent cette même idée selon laquelle le développement de leurs compétences a constitué un élément ayant

---

<sup>1</sup> En référence au parcours Rémi-Marcoux.

favorisé leur saut en entrepreneuriat et qui a également contribué à faciliter les démarches entrepreneuriales, selon les différentes sources de formations auxquelles elles ont eu accès.

Parmi ce groupe, une majorité de femmes (cinq) témoignent que l'écosystème entourant le parcours entrepreneurial réalisé avec HEC a été d'une grande aide pour elles, tant au niveau des connaissances, qu'au niveau des ressources humaines avec qui elles ont pu établir des relations :

« Le parcours [Rémi-Marcoux] aussi en soi est selon moi une excellente formation qui m'a aidé à développer des compétences transversales liées à l'entrepreneuriat [...]. Je trouve qu'on a vraiment un bon système à Montréal, on est super bien entourés pour démarrer en affaires. » - Participante 3, arrêt définitif et sortie de la carrière entrepreneuriale.

Deux autres femmes mentionnent que la formation universitaire leur a aussi donné de bons outils pour entreprendre :

« Oui, dans la mesure où en tant que promoteur, évidemment, tu as l'aspect achat, construction et revente, mais ton principal rôle en tant que promoteur immobilier, ce sont des montages financiers, donc je suis très très satisfaite d'avoir choisi la finance comme spécialité. C'est un excellent choix [en lien avec mon projet] et c'est aussi très intéressant. » - Participante 4, arrêt temporaire à court terme.

Ceci dit, toutes les femmes ayant arrêté le processus entrepreneurial s'entendent pour dire que le développement des compétences a eu une influence positive importante sur leur parcours entrepreneurial.

Ainsi, tant pour les femmes qui ont connu du succès que pour celles qui ont arrêté le processus, le développement des compétences a eu une incidence très importante, en ce sens où cela semble définitivement contribuer à faciliter les démarches entrepreneuriales, sans toutefois être un élément garant de l'aboutissement des démarches entrepreneuriales.

### **4.2.3 L'incidence de l'apparition de la fibre entrepreneuriale sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

Un autre des facteurs liés à l'entrepreneure en soi et mentionné par les entrepreneures lors des entrevues concerne l'apparition de la fibre entrepreneuriale.

Chez une majorité de femmes du groupe d'histoires à succès (10 femmes sur 13), il semble qu'elles aient toujours su qu'elles seraient entrepreneures. En effet, ces femmes expliquent lors des entretiens, que depuis toujours, elles aspiraient à se lancer en affaires. Pour elles, l'intérêt entrepreneurial semble s'être manifesté très tôt dans leur parcours de vie.

« Je savais que je voulais ouvrir mon entreprise, même si ce n'est pas la voie facile »  
- Participante 1 de l'IEQ.

« Rapidement j'ai eu l'intention de dire que j'allais partir ma propre agence, donc après je pense un an de travail, je me suis inscrite au certificat en entrepreneurship aux HEC. » - Participante 8 de l'IEQ.

De ce fait, pour ces 10 femmes, la possibilité d'une carrière entrepreneuriale s'est présentée à elles comme une avenue qu'elles allaient rapidement explorer dans leur cheminement professionnel. Le fait que cette fibre entrepreneuriale ait toujours été présente semble donc avoir influencé positivement leur parcours entrepreneurial. La nature précoce de leur intérêt entrepreneurial a contribué au désir de mener à bien leur projet d'entreprise, puisque l'atteinte de l'opération effective de leur entreprise constituait pour elles une finalité à laquelle elles aspiraient profondément, et ce, depuis longtemps.

Au sein de ce même groupe, seulement trois femmes ont un discours différent et n'avaient pas l'intention de devenir entrepreneures. Pour elles, il ne s'agissait pas d'un choix de vie prédéterminé, contrairement aux 10 autres femmes.

Parmi ces trois femmes, il y en a deux pour qui l'entrepreneuriat s'est présenté comme l'option la plus intéressante dans le contexte dans lequel elles se trouvaient. Le concours de circonstances entourant leur vie à un moment précis a fait en sorte qu'elles se sont lancées en affaires.

Pour la première, c'est son contexte de vie démunie qui l'a poussée à démarrer son entreprise :

« L'élément déclencheur qui m'a fait partir en affaires, eh, tout, tout, tout simplement je pourrais dire c'est la pauvreté » - Participante 2 à l'IEQ

Pour cette deuxième femme, l'impossibilité de sentir que son plein potentiel était accueilli et valorisé par l'entreprise pour laquelle elle travaillait l'a poussée à démarrer son entreprise :

« J'ai eu trop de déceptions. Je n'étais pas capable de trouver un emploi dans lequel je me sentais à l'aise, puis où on me faisait confiance, qu'on m'écoutait. Donc j'étais tout le temps juste la petite exécutante qui fait [ce qu'on lui demande] puis pas

d'autre chose. *Faque* je pense que j'ai eu trop de frustrations qui ont fait que là, j'ai eu envie de vraiment me lancer en affaires. » Participante 5 de l'IEQ.

Finalement, pour une seule femme, il semble plutôt que ça ait été l'idée qu'elle eut qui fut à la source de son intérêt envers l'entrepreneuriat, sans toutefois que celle-ci ait toujours su qu'elle le ferait :

« Quand je suis revenue au Québec je me suis rendu compte que ça n'existait pas ici non plus, puis c'est de là que j'ai décidé de me lancer [en affaires] et de créer une plateforme web. Puis avec mon expertise, l'expérience que j'avais et les connaissances que j'avais, j'ai décidé de marier ma passion pour les animaux avec ma passion aussi pour le marketing, donc pour en faire une carrière puis éventuellement, voilà, lancer mon entreprise. » - Participante 12 de l'IEQ.

À l'opposé, chez le groupe des six femmes ayant arrêté le processus entrepreneurial, seule deux d'entre elles mentionnent que l'entrepreneuriat les intéressait depuis toujours et qu'elles aspiraient à une carrière entrepreneuriale.

« L'entrepreneuriat m'a toujours intéressé, je voulais faire une maîtrise et apprendre comment gérer une entreprise dans son ensemble, puis être impliquée dans plusieurs facettes d'une entreprise plutôt que dans un département en particulier. » - Participante 6, arrêt définitif et poursuite de la carrière entrepreneuriale.

Au sein de ce même groupe, quatre d'entre elles mentionnent au contraire que le fait de démarrer un projet entrepreneurial n'était pas quelque chose qu'elles avaient toujours envisagé. Cela semble s'être présenté à elle comme une opportunité inattendue, qu'elles ont choisi de saisir. Pour ces femmes, l'entrepreneuriat ne constituait pas l'orientation de vie qu'elles avaient envisagée à titre de carrière :

« C'était un peu un pari, parce que je n'ai pas l'entrepreneuriat [en moi]. Est-ce que je suis entreprenante dans la vie, oui! Mais est-ce que je voulais être entrepreneure dans la vie... pas nécessairement. » - Participante 5, arrêt temporaire à long terme.

Une autre femme explique quant à elle que l'entrepreneuriat s'est présenté comme une possibilité de répondre à un besoin, afin de solutionner une problématique à laquelle elle (et plusieurs autres personnes) faisaient face :

« Ça n'a jamais été quelque chose que j'ai envisagé [devenir entrepreneur]. Je n'avais pas ça dans le sang comme on entend parfois! Pour moi, ç'a vraiment été par la force des choses. J'étais tannée et irritée de ne pas trouver de produits qui me

convenaient, donc j'ai décidé de le créer. » - Participante 1, arrêt temporaire à court terme.

Pour les femmes qui ont connu du succès, il semble que l'intérêt précoce pour l'entrepreneuriat ait favorisé l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Cette relation congruente semble aussi être confirmée par le groupe des femmes qui ont arrêté le processus entrepreneurial, puisque pour la majorité d'entre-elles, la fibre entrepreneuriale est apparue plus tardivement dans leur vie.

#### **4.2.4 L'incidence du sentiment d'accomplissement et de satisfaction sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

Sans que nous l'ayons appréhendé, l'incidence du sentiment d'accomplissement et de satisfaction engendrée par l'activité entrepreneuriale sur la poursuite et l'aboutissement des démarches entrepreneuriales a été largement abordé au fil des entretiens.

Chez les femmes ayant connu des histoires à succès, toutes abordent le sujet. En effet, elles discutent du fait que leur carrière entrepreneuriale leur procure un sentiment d'accomplissement et de satisfaction inégalé, qui les motivent à poursuivre en ce sens.

« C'est vraiment le, le sentiment d'accomplissement je dirais, pis ce qu'on crée. On fait quelque chose pis ça a un impact, [comme] créer de l'emploi. Ça ne fait pas si longtemps que ça que j'ai des employés, pis ça aussi, on sent que ça fait une différence. Je trouve que c'est vraiment très gratifiant. » - Participante 4 de l'IEQ.

« La satisfaction de créer des jobs, j'adore ça. La satisfaction de me donner un salaire parce que j'ai fait des ventes, c'est une grande satisfaction. La satisfaction de pouvoir faire de l'innovation dans mon produit, puis de voir qu'un client, qu'une personne au bout dans un magasin à Toronto achète un produit que j'ai fait. Vraiment ça me donne des papillons dans le ventre. » - Participante 1 de l'IEQ.

Les discours de ces femmes illustrent bien l'ampleur de la satisfaction autour de leur rôle d'entrepreneure. De plus, leurs propos dépeignent une satisfaction qui se situe à deux niveaux : dans un premier temps, cela témoigne de la satisfaction générale associée à leur carrière entrepreneuriale, et dans un deuxième temps, elles abordent la satisfaction quant aux résultats des efforts consacrés et investis dans leur projet entrepreneurial. Il semble donc que le rendement obtenu à titre d'entrepreneure influence le sentiment d'accomplissement et de satisfaction de ces femmes. Implicitement, ce discours indique aussi leur désir de poursuivre en ce même sens pour

perpétuer les émotions positives qu'elles entretiennent à leur propre égard grâce à l'activité entrepreneuriale.

Dans un ordre d'idée similaire, chez les femmes ayant arrêté le processus entrepreneurial, toutes abordent et reconnaissent aussi le sentiment d'accomplissement et la satisfaction associée au rôle et à l'activité entrepreneuriale. Pour deux femmes ayant arrêté leur projet de manière temporaire (l'une arrêtée à court terme et l'autre à long terme), la distinction est également bien dressée entre la satisfaction procurée par le rôle et la satisfaction du rendement obtenue par l'activité entrepreneuriale :

« Je ne peux pas dire que je suis satisfaite, parce que, je n'ai pas atteint aucun objectif que je me suis fixé essentiellement. Donc non, je ne suis pas satisfaite dans cette perspective-là, même si oui, je trouve ça le fun et passionnant d'être entrepreneure, mais 99 % du temps c'est difficile et j'ai envie de pleurer. » - Participante 4, arrêt temporaire à court terme.

« Est-ce que je suis satisfaite oui, mais est-ce que je suis satisfaite du *outcome*, pas nécessairement, non. T'sais, je pense que tout le monde aurait voulu que ça marche du premier coup...mais est-ce que je suis déçu malgré tout, non. » - Participante 5, arrêt temporaire à long terme.

Pour deux autres femmes ayant arrêté leur projet de manière définitive mais qui souhaitent poursuivre dans la carrière entrepreneuriale, l'immensité du sentiment d'accomplissement et de satisfaction associée au rôle d'entrepreneure est abordée, en traitant entre autres de la passion liée à l'entrepreneuriat.

« Je trouve que, pour moi, ma réussite passe par ma réussite professionnelle, puis ma réussite professionnelle, pour pouvoir la pousser le plus loin que je peux, il ne faut pas que j'aie de barrières. Ça veut dire qu'il ne faut pas que j'aie de patron, faut pas que j'aie de personne qui me cap à des salaires, faut pas que j'aie de plafond. *Faque*, je trouve que l'entrepreneuriat, c'est la seule façon de pouvoir me surpasser à chaque jour. Puis pour moi, c'est ça ma plus grande réussite, me surpasser et créer quelque chose à partir de rien. » - Participante 2, arrêt définitif et poursuite de la carrière entrepreneuriale.

Pour ce deuxième cas de figure, elle précise que la possibilité d'effectuer de l'intrapreneuriat lui apparaît comme une alternative légitime qui permettrait d'atteindre ces mêmes sentiments :

« Puis t'sais, évidemment [l'entrepreneuriat] c'est de pouvoir être vraiment vraiment passionné par ce que tu fais. Je ne sais pas si quand tu travailles en entreprise, tu peux être aussi investi et passionné. Pas que j'en doute, mais je me pose la question. Parce que quand c'est ta *business*, tu comptes pas les heures, tu es

là à 100 %, tu en parles tout le temps, tu te réveilles le matin tu penses à ça et tu te couches le soir puis tu y penses encore, c'est vraiment incrusté en toi. [...] c'est sûr qu'il y a une fibre entrepreneuriale en moi et j'aimerais me repartir une *business*, mais je serais aussi heureuse si j'étais dans une *business* avec de l'intrapreneuriat à même l'entreprise et qu'on démarrerait quelque chose de nouveau. Je pense que ça serait aussi intéressant pour moi. » - Participante 6, arrêt définitif et poursuite de la carrière entrepreneuriale.

À l'opposée, pour cette autre femme ayant arrêté son projet entrepreneurial et qui est sortie de la carrière entrepreneuriale, elle identifie bien les sentiments d'accomplissement et de satisfaction associés au rôle d'entrepreneuse, mais rapporte qu'à l'inverse, elle éprouve ces mêmes sentiments à titre d'employée :

« Si je n'étais pas allé dans la vente, j'aurais vraiment manqué quelque chose qui me correspond et qui répond à tous les besoins que je recherchais en entrepreneuriat. [...] Donc, non, je ne ferai plus d'entrepreneuriat, mais pour moi, ce qui m'anime, c'est ce que je fais dans mon poste en ce moment. » - Participante 3, arrêt définitif et sortie de la carrière entrepreneuriale.

Ainsi, il semble que ces émotions positives et gratifiantes aient une influence significative sur le fait de poursuivre ses démarches entrepreneuriales, tant pour les femmes du groupe à succès que pour celles ayant arrêté leur projet.

#### **4.2.5 L'incidence de la solitude sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

Finalement, un facteur ayant émergé lors des entretiens et qui ne faisait pas partie des propositions de recherches initiales est le sentiment de solitude et d'isolement que peut provoquer l'entrepreneuriat. Sur les 13 femmes du groupe à succès, 2 d'entre-elles abordent le sujet.

« Honnêtement, quand t'es autant investie dans une *business*, le peu d'amis que tu avais ne fait que réduire, parce que personne ne comprend c'est quoi l'investissement de temps, puis de sacrifices, et tout. Et, vraiment, moi je trouve, et c'est un commentaire que j'ai souvent des gens en *business* qui ont des entreprises qui réussissent, c'est que c'est vraiment...*it's lonely*. T'sais tu fais tes affaires et t'es tout seul. T'sais moi la semaine je ne parle à personne, je suis chez nous, seule, et je travaille. » - Participante hors IEQ.

« Bon ben c'est certain que moi mon projet je l'ai parti toute seule, j'ai pas de cofondateur, *faque* je dois dire que ben tu sais l'isolement, c'est un challenge...ça reste que je, je le vis toute seule le démarrage de mon entreprise puis je suis 90 % du temps toute seule aussi parce que je travaille de la maison donc c'est, ça été un

challenge. J'ai trouvé ça difficile d'être...l'isolement d'un entrepreneur.» -  
Participante 12 de l'IEQ.

Ces deux femmes évoquent donc explicitement la solitude comme une difficulté associée au fait d'être entrepreneure et un discours très similaire est aussi soutenu par l'une des entrepreneures du groupe de femme ayant arrêté le processus, qui semble avoir vécu la même expérience qui est décrit par les entrepreneures à succès :

« À ce moment-là, j'avais besoin de quelqu'un qui m'aide côté tâches et réflexions, parce que j'étais toute seule à réfléchir à tout, puis un moment donné c'était *too much*. T'sais je ne suis pas comptable, je ne suis pas une professionnelle en légal, je ne suis pas une marketing maniaque. J'ai créé le produit, c'est ce dans quoi je suis bonne, le reste, je ne m'y connais pas. [...] J'étais toute seule, avec moi-même, et ça c'était tough. » - Participante 5, arrêt temporaire à long terme.

Ainsi, bien que cet aspect n'ait été abordé que par un faible nombre de femmes, l'analyse des résultats révèle tout de même qu'il s'agit d'un élément ayant une incidence négative sur le parcours des entrepreneures, et ce, pour les deux groupes à l'étude.

### **4.3 L'incidence du projet entrepreneurial sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

Dans la partie qui suit, nous présenterons les différents facteurs concernant le projet entrepreneurial ayant influencé l'aboutissement des démarches des femmes interviewées.

Tel que présenté dans nos propositions de recherche, nous débiterons par discuter de l'incidence de la vocation du projet sur l'aboutissement des démarches. Nous enchaînerons ensuite avec une présentation de l'impact de l'industrie sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales, puis traiterons de l'incidence du financement sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Nous terminerons la présente partie en abordant un élément ayant émergé de nos analyses, soit la rentabilité de l'entreprise.

### 4.3.1 L'incidence de la vocation du projet sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales

Nous présenterons, dans les paragraphes suivants, l'incidence que la vocation du projet entrepreneurial a eu chez les femmes rencontrées. Nous débuterons par discuter des femmes ayant connu une histoire à succès, puis enchaînerons avec les femmes qui ont arrêté leur projet.

Le projet renvoie aux caractéristiques objectives du projet entrepreneurial, c'est-à-dire le caractère novateur, son utilité et le caractère unique. La vocation de celui-ci dépendra des valeurs et intérêts de l'entrepreneure (par exemple l'aspect social ou écologique du projet).

En premier lieu, chez les femmes ayant connu une histoire à succès, neuf d'entre elles affirment que la vocation de leur projet a eu une influence positive sur leur parcours entrepreneurial. En effet, ces neuf entrepreneures témoignent de l'importance d'exploiter une opportunité d'affaire novatrice, utile et unique, en concordance avec leurs intérêts et valeurs :

« Avoir l'occasion de bâtir l'entreprise de demain, vraiment. Moi ma plus grande satisfaction, c'est que je suis en train d'établir des bases d'une gestion plus orientée sur le *triple bottom line*, vraiment, profit, les trois p : *profit, people, planet*. »  
- Participante 1 de l'IEQ.

« C'est quelque chose que pour moi, je trouvais que c'était un milieu où est-ce qu'il y avait vraiment place à amélioration, puis de démarrer mon entreprise dans ce domaine-là, je trouvais que ça apportait du nouveau puis une solution également à une réalité que font face plusieurs personnes [par rapport à] la difficulté de bien s'alimenter facilement. » - Participante 6 de l'IEQ.

« Après en termes de contenu c'est vraiment un projet qui me ressemble beaucoup et c'est devenu une coproduction internationale et quelque chose [ayant un] impact. » - Participante 9 de l'IEQ.

La vocation de leur projet entrepreneurial a donc agi comme un élément ayant contribué à la réussite de ces femmes, puisque celui-ci correspondait à leurs valeurs et intérêts, faisant en sorte qu'il était naturel et motivant pour elles de mettre des actions en place afin d'atteindre leur objectif entrepreneurial.

Chez les femmes ayant arrêté le processus entrepreneurial, cinq soutiennent également que la vocation du projet a eu une influence positive sur leur parcours entrepreneurial :

« [Et là, je me disais] ben voyons, ça ne se peut pas que je sois la seule dans cette situation-là! Et après, j'ai remarqué que d'autres femmes autour de moi aussi étaient dans la même situation. Puis c'est pour ça que j'ai senti qu'il y avait quelque chose à faire là-dedans [...] et c'est de là que c'est parti. » - Participante 1, arrêt temporaire à court terme.

« Le marché n'est pas saturé, surtout dans ce type de produit là, comme c'est plus haut de gamme que ce qu'on y retrouve déjà, il y a de la place. [...] Et le projet a été très bien accueilli, de la part des consommateurs et aussi de mes pairs, tout le monde trippait sur l'idée. » - Participante 5, arrêt temporaire à long terme.

Ainsi, tant chez les femmes du groupe à succès que chez les femmes ayant arrêté le processus, il semble que la vocation du projet soit nommée par la majorité d'entre-elles comme un élément favorisant les démarches entrepreneuriales.

Il convient d'ailleurs de rappeler que plusieurs des entrepreneures rencontrées dans le cadre de notre projet ont participées à l'accélérateur d'entreprise HEC-Banque Nationale. De ce fait, il faut considérer qu'une partie de notre échantillon était composé d'entrepreneures ayant un projet entrepreneurial d'ores et déjà intéressant et valide, considérant que ces femmes ont été sélectionnées pour participer à ce programme. Nous reviendrons plus en détail sur cet aspect dans les limites de l'études présentées dans le chapitre suivant.

### **4.3.2 L'incidence de l'industrie sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

En ce qui a trait à l'incidence du secteur d'activité, nous constatons chez les femmes ayant connu une histoire à succès que seulement trois d'entre elles évoquent des difficultés en lien avec l'industrie dans laquelle leur projet entrepreneurial a pris place.

Pour deux entrepreneures qui œuvrent dans le domaine agroalimentaire, elles abordent les difficultés en tant que PME qui tentent de pénétrer un marché de grosses entreprises :

« Le plus grand défi que moi j'ai fait face principalement, pis que je fais face encore maintenant, c'est que j'ai choisi de démarrer une entreprise dans un domaine où c'est...ce sont des gros joueurs. Donc, je suis en transformation alimentaire eh, on ne peut pas faire de transformation alimentaire de façon artisanale et faire de la vente en gros en même temps, donc y faut tout de suite être en procédé industriel. [...] Ça c'est quelque chose dont j'avais peut-être pas mesuré tout l'impact au départ, hum, donc ça, que mes compétiteurs ben ce serait des gens qui sont vraiment déjà établis dans le marché puis qui ont, eux qui ont énormément de moyens pis que

moi je, je suis une entreprise start-up donc qui a, qui a pas les moyens nécessairement. Donc faut être très ingénieux. » - Participante 6 de l'IEQ.

Similairement, cette autre femme ajoute au discours en dépeignant la réalité difficile entourant le désintérêt envers cette industrie :

« L'agroalimentaire c'est un domaine qui est extrêmement fermé. C'est très très difficile d'avoir de l'information. Ça m'a pris 3 ans pour pouvoir trouver des usines. [...] C'est pas à la mode. C'est pas sexy comme on dit, et ça n'intéresse pas les gens. Je l'ai surtout senti avec l'accélérateur et l'incubateur d'HEC, même si on dit que c'est ouvert à tous, c'est pas vrai. On le sent que, que les gens, que ce qu'ils cherchent c'est l'intelligence artificielle, les TI, les bases de données, c'est ça qui intéresse vraiment les gens qui nous entoure autour de HEC. En tout cas c'est le sentiment que j'ai. C'est super bon le couscous, mais ça n'intéresse pas, l'agroalimentaire. » - Participante 7 de l'IEQ.

La dernière femme issue d'une industrie différente (service aux entreprises), aborde la frontière qui existe entre le monde des PME et des grands joueurs :

« Hum, des fois, je pense qu'il y a un manque de, d'accompagnement et de relations concrètes avec l'industrie. Ça c'est sûr que ça touche peut-être plus mon projet en particulier, mais pour moi, je trouve que c'est, c'est difficile de marier les deux. J'ai l'impression que dans certaines industries, peut-être dans les technologies ou autres choses il y a plus de contact avec les grandes entreprises et tout ça, mais là j'ai l'impression qui a comme un peu les startups qui sont comme un petit monde à part, un petit écosystème pis, ensuite il y a le monde des, des vraies entreprises si on veut. Pis je trouve qu'il n'y a pas beaucoup de mélange entre les deux. » - Participante 10 de l'IEQ.

Les 10 autres femmes ne mentionnent pas que leur parcours ait été influencé par leur industrie.

Du côté des femmes ayant arrêté le processus entrepreneurial, il semble que celles-ci aient rencontré davantage de difficultés les ayant marqués, puisque quatre d'entre elles caractérisent l'industrie dans laquelle elles opèrent comme étant plutôt difficile.

Pour l'une des femmes de ce groupe ayant arrêté définitivement son projet, la difficulté de l'industrie semble émergée de facteurs hors de son contrôle.

« C'est une industrie où il y a tellement de facteurs incontrôlables, que c'est ça qui est difficile. L'évènement a beau être exceptionnel, on a beau avoir fait un marketing de feu, s'il pleut et qu'il fait froid, ce n'est pas agréable et les gens ne se déplaceront pas nécessairement. Donc le risque est vraiment énorme. » - Participante 6, arrêt définitif et poursuite de la carrière entrepreneuriale.

Pour une autre femme, la compétition accrue qui règne dans son domaine combiné à la réalité traditionnelle masculine qui rend l'industrie plus hostile pour les femmes constitue une difficulté.

« Je pense que malheureusement, les stéréotypes qu'on a sur l'immobilier, eh bien plus je travaille là-dedans, plus ils s'avèrent vrais. C'est très dominé par des hommes, très traditionnel et conservateur aussi. C'est une industrie très requin où c'est extrêmement compétitif et c'est plate à dire, mais ce ne sont pas les gens les plus honnêtes dans ce domaine. J'ai eu de mauvaises expériences par rapport à ça. [...] C'est un très petit monde, ou tout le monde se connaît, et le profil des investisseurs immobiliers est assez similaire. Donc ce sont des hommes, de 60 ans et plus, blancs, qui veulent travailler avec leurs amis, et qui veulent vendre à leurs amis. » - Participante 4, arrêt temporaire à court terme.

Pour cette autre femme qui œuvre dans le domaine de la mode, elle mentionne que l'ampleur de la compétition représente aussi un défi. Elle aborde l'incohérence qui existe dans le domaine entre le discours commun superficiel qui promeut l'entraide, et la réalité, qui se révèle opposée. Par ailleurs, elle explique qu'elle entrevoit un aspect positif au sein de son secteur d'activités à travers le contexte actuel entourant la pandémie mondiale de la Covid-19. Elle mentionne que cette situation, bien que négative à certains autres égards, a enclenché un changement dans les mœurs de consommation, favorisant ainsi les petites entreprises spécialisées et locales comme la sienne.

« J'ai pris la pire industrie! Je suis tombée en amour avec la pire industrie, car il y a beaucoup de compétition, ça a aucun sens! [...] Les gens gardent l'information. Ils ne veulent pas nécessairement partager leurs ressources et fournisseurs. Il y a un discours théorique qui supporte l'entraide, mais en pratique, j'ai pas toujours ressenti qu'on voulait m'aider. [...] Il y en a beaucoup [de compétition], mais ce que je suis contente, c'est que maintenant, on voit de plus en plus des petites boutiques locales, on veut consommer local de plus en plus. [Les gens] veulent consommer des choses adaptées à leur morphologie, donc je me dis que je tombe dans le créneau. L'offre est faible. On est à l'ère où les choses changent, et c'est à mon avantage. » - Participante 1, arrêt temporaire à court terme.

Finalement, pour cette dernière femme ayant arrêté son projet temporairement, elle explique que le défi du domaine pour elle provient aussi de l'accès restreint des informations au sein de cette industrie :

« C'est assez difficile comme industrie, mais pas tant que ça quand tu la connais bien. Ça peut être très effrayant comme c'est dans le domaine du *retail*, mais maintenant que ça fait quatre ans que je suis sur le marché du travail, je sais vraiment plus comment ça marche. » - Participante 5, arrêt temporaire à long terme.

On constate donc que les défis de l'industrie se situent à différents niveaux selon les cas, mais qu'il s'agit tout de même d'un élément influent, davantage pour les femmes ayant arrêté le projet entrepreneurial que pour celles ayant connu du succès. Cependant, pour le peu de femmes concernées parmi le groupe à succès, le sens de l'incidence est le même que pour celles de l'autre groupe. C'est-à-dire que certaines industries sont effectivement caractérisées comme plus difficiles, que ce soit à cause de l'accès restreint aux informations, du niveau de compétition accrue ou du désintérêt des communautés à leur égard, l'industrie d'un projet entrepreneurial est susceptible d'avoir un impact négatif sur le processus entrepreneurial.

### **4.3.3 L'incidence du financement sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

En troisième lieu, pour ce qui est de l'incidence du financement sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales, deux situations s'opposent. Pour la présente section, nous débuterons par dépeindre le portrait de la situation des femmes du premier et du deuxième groupe pour qui le financement a constitué une difficulté, puis enchaînerons avec la situation des femmes pour qui le financement s'est avéré facile et accessible.

Chez les femmes du groupe à succès, parmi les 11 femmes qui abordent cet enjeu (sur 13), 8 d'entre-elles témoignent de l'accès ardu aux sources de financement. Elles expliquent que cet accès difficile aux sources de financement a représenté un obstacle dans leur processus entrepreneurial.

« Je pense que l'obstacle principal, c'est le financement. Et je trouve que souvent on parle que oui on va aider les femmes au niveau financement on va avoir des programmes pour l'entrepreneurship au féminin. Ça, je n'ai pas eu, je n'ai pas eu accès à ça ou je n'ai pas eu les informations. » - Participante 1 de l'IEQ.

« Puis, mais oui, on ne se le cachera pas l'accès au financement c'est un gros *struggle* quand tu te pars en affaires. Mais, parce que les gens, je veux dire, toi tu présentes des prévisions, un plan d'affaires même si ça a l'air de te faire du sens, tant que t'auras pas fait ton premier million, ils ne sont pas sûrs de te le prêter. Faque ils attendent, ils attendent, je me suis fait souvent dire : « ah ben tu sais, quand ça va aller, quand tu vas être parti là que tu vas être rentable là on va t'aider ». Ouais, mais c'est pu là que je vais avoir besoin de votre aide. » - Participante 12 de l'IEQ.

C'est aussi ce qui est observé chez une majorité des femmes du second groupe, parmi lequel quatre (sur un total de six) expliquent que pour elles également, le financement a constitué une difficulté qui a influencé négativement leur parcours entrepreneurial.

« J'ai plafonné, je n'avais plus d'argent pour payer les gens qui m'entouraient. Je sortais de l'université, je n'avais pas d'argent. Je me suis endettée et je n'avais pas de liquidité pour payer une production, je m'endettais déjà avec tout ce que je payais. Ça, ce n'était vraiment pas facile. Je te dirais que le plus gros bémol de mon projet, c'était ça, l'argent. » - Participante 5, arrêt temporaire à long terme.

Selon ces femmes issues tant du groupe à succès que du groupe ayant arrêté leur projet, soit un total de 12 femmes sur 19, le financement semble avoir été - et pour certaine est, encore à l'heure actuelle - un enjeu de taille qui se positionne au cœur de leurs préoccupations et des difficultés entrepreneuriales.

À l'opposée, pour une minorité de femmes, le financement n'a pas constitué un obstacle et a été facilement accessible. Chez le groupe des histoires à succès, trois entrepreneures sont concernées, alors que chez le deuxième groupe, c'est deux femmes qui sont concernées.

Pour les trois femmes du premier groupe, elles décrivent explicitement que pour elles, le financement n'a pas constitué un obstacle ou impliqué de démarches laborieuses, et deux d'entre elles avancent leur hypothèse afin d'expliquer leur perception face à cela.

La première femme évoque la solidité de son projet pour expliquer la facilité d'accès au financement :

« Eh, tout le monde me disait il n'y a personne qui va te prêter de l'argent pour ce projet-là. C'est ce que les gens me disaient, vraiment, puis je suis allé voir tout de suite une banque et puis tout de suite on m'a, m'a proposé de l'argent donc mon, mon projet était vraiment bien monté et puis eh, non ça été très positif. »  
- Participante 5 de l'IEQ.

Alors que pour cette seconde femme, elle justifie plutôt cela par le fait que le financement nécessaire à son projet entrepreneurial était peu élevé, facilitant ainsi l'accès aux montants dont elle a eu besoin :

« C'était assez facile au niveau du financement. Les *starter cost* dans ma *business* sont assez bas, comme je fonctionne avec des sous-traitants. Donc les coûts de départs ne sont pas grand-chose. Et j'avais de l'argent de sauvé pour ça aussi, pour partir ma *business*, donc j'avais un certain montant à côté. Et je voulais commencer un historique de crédit [de compagnie], donc on a demandé un prêt à Futurpreneur et on l'a eu, ça pas été trop difficile, puis on a demandé aussi un prêt à la caisse, qu'on a également obtenu. On avait aussi fait une demande à FemmeEssor, puis eux nous avaient dit que si Futurpreneur nous donnait pas de financement, ils allaient

nous en donner, mais finalement on a obtenu le prêt de Futurpreneur.»  
- Participante hors IEQ.

Pour la troisième femme ayant eu de la facilité à ce niveau, aucune raison n'est évoquée.

Si on se penche sur les deux femmes du second groupe pour qui le financement du projet s'est bien déroulé, différentes raisons sont aussi mises de l'avant.

Pour le premier cas de figure dont le projet est temporairement mis sur pause, elle explique que sa source première de financement provient de son père. De ce fait, avec son père comme investisseur privé à ses côtés, cela a facilité les démarches d'accès aux fonds pour elle.

« Je pense que c'est sûr que ça a ces avantages [de collaborer avec mon père]. Je n'aurais pas pu partir une entreprise sans mon père et son investissement initial. »  
- Participante 4, arrêt temporaire à court terme.

Pour le deuxième cas de figure, de manière similaire à l'entrepreneure en dehors de l'IEQ citée précédemment, elle explique que ce sont les faibles coûts de démarrage associés à son entreprise de services qui ont facilité les choses pour elle :

« Le financement n'a vraiment pas été un obstacle, c'est une entreprise de services donc les coûts de départ étaient faciles. Ça m'a peut-être coûté 2 000 \$ au départ que j'avais déjà, donc ce n'était vraiment pas un obstacle, c'est ce qui est le fun du service, tu peux démarrer une *business* avec peu d'argent. Donc ça pas été un frein, au contraire. » - Participante 3, arrêt définitif et sortie de la carrière entrepreneuriale.

Ainsi, le portrait dépeint par ces femmes montre que le financement peut être un obstacle important, en particulier lorsque les coûts de démarrage sont élevés et qu'il n'y a pas d'investisseur, comme ce fut le cas pour la majorité des entrepreneures rencontrées. Cet enjeu de l'accès difficile au financement est donc susceptible d'affecter négativement les démarches et l'aboutissement du processus entrepreneurial, mais ce n'est pas le cas pour toutes les participantes. De ce fait, l'interaction entre le financement et d'autres facteurs (industrie, écosystème et entourage) génère des résultats qui peuvent différer selon les situations. Malgré tout, l'accès au financement a une influence très importante sur les démarches et le parcours entrepreneurial. Dans le contexte où des fonds sont plus facilement accessibles, cela semble avoir pour effet de faciliter le processus entrepreneurial en agissant comme un levier important pour tout ce qui s'en suit. En contexte opposé où les fonds sont difficiles d'accès, voire même inaccessibles, le processus entrepreneurial

s'en voit directement lourdement affecté, constituant un important obstacle à la poursuite des démarches.

#### **4.3.4 L'incidence de la rentabilité de l'entreprise sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

L'un des éléments qui n'avait pas été abordé à travers les propositions initiales et qui concerne le projet entrepreneurial est la rentabilité de l'entreprise, c'est-à-dire le rapport entre les revenus de l'entreprise et les ressources qui ont dû être mobilisées pour les générer. En d'autres mots, il s'agit de la capacité de l'investissement à procurer un bénéfice et à dégager du profit, lui permettant ainsi de perdurer dans le temps et de continuer d'exister et/ou de croître. Selon le discours de plusieurs entrepreneures (cinq chez le groupe d'histoires à succès et quatre chez les femmes ayant arrêté), il semble que la rentabilité de leur entreprise ait eu une influence sur leur motivation à poursuivre les démarches.

Chez le premier groupe de femmes, les discours sont partagés. Parmi les 5 entrepreneures sur 13 qui abordent la thématique, deux d'entre-elles rapportent que la rentabilité a constitué un moteur de motivation qui les a encouragés à poursuivre.

« Je voulais comme un peu redéfinir la façon de travailler, qu'on est capable aujourd'hui de penser à acheter localement avec nos fournisseurs. [Prouver] qu'on est capable de penser à s'occuper de l'environnement sans compromettre nos profits, sans compromettre la gestion de l'entreprise. C'est ça qui faut. »  
- Participante 1 de l'IEQ.

« On a commencé très pauvrement, dans un petit restaurant avec 20 000 \$, la différence de la vente de la maison que j'avais avec l'hypothèque que je devais et j'ai pris ce 20 000 \$ là, j'ai retapé un petit casse-croûte que j'ai payé à tempérament et, et c'est comme ça que j'ai commencé. [Et à un moment], j'ai comme réalisé que, je pouvais reproduire le premier [restaurant]. Aussitôt que j'ai compris tout de suite été emballée parce que je me suis dit, je vais vendre notre expertise, parce qu'on réussissait très bien, j'ai compris qu'on faisait le marketing, j'ai compris qu'on prêtait nos marques de commerce, ça m'a propulsée là vous ne savez pas. J'ai vu une immense opportunité. » - Participante 2 de l'IEQ.

Pour les deux autres, elles abordent le sujet en témoignant simplement leur vision de l'importance accordée à la rentabilité financière de leur entreprise :

« Eh... je pense que comme entrepreneure faut être capable de faire des, des sacrifices au début. Mais eh, moi je crois pas eh, qu'une entreprise peut être bien dirigée pendant plusieurs années si eh, si en bout de ligne eh, a fait pas d'argent ou

que du moins eh, les fondateurs y, y font pas d'argent là-dedans. Eh tu sais il y a quand même un aspect où est-ce qui faut que les gens soient motivés pis si on veut garder notre motivation, que ce soit pour les employés ou même pour l'entrepreneur, faut qui soit capable d'avoir eh, un salaire puis que l'entreprise soit rentable. » - Participante 6 de l'IEQ.

« Pour le côté rentabilité, pas encore, je suis en mode bénévolat, mais je pense que c'est de pouvoir exécuter pour atteindre la vision que j'ai, puis cette liberté-là de pouvoir. » - Participante 12 de l'IEQ.

Pour la dernière femme, elle aborde le tout indirectement en liant ses propos à l'enjeu du financement, mais le fait de ne pas savoir si l'entreprise pourra survivre dans le futur semble avoir été un aspect de découragement pour elle :

« Donc la frustration réelle sur l'entrepreneuriat c'est de voir que on a un beau projet, et eh que les financements sont encore loin et c'est plus une inquiétude, je pense, constante et une fatigue du coup, un petit peu des fois eh, de se dire que, que voilà on ne sait pas encore combien de temps on va tenir. C'est beaucoup de sacrifices donc les frustrations viennent de l'inquiétude, parallèle de ce problème de financement. » - Participante 9 de l'IEQ.

Chez le groupe des femmes qui ont arrêté leur projet entrepreneurial, deux entrepreneures ayant arrêté définitivement leur projet expliquent qu'elles ne voyaient pas comment leur entreprise aurait pu leur permettre de subvenir à leurs besoins dans le futur, ce qui a évidemment contribué à l'arrêt du projet :

« Je ne voyais pas nécessairement l'expansion que ça aurait pris...l'expansion n'était pas aussi grande ou ambitieuse que ce que j'aurais voulu. Je voyais qu'il y avait quand même une limite, pour pouvoir en vivre surtout. Il aurait fallu que j'en vende vraiment beaucoup de cours pour pouvoir me verser un salaire récurrent. » - Participante 3, arrêt définitif et sortie de la carrière entrepreneuriale.

« Parce qu'honnêtement, si ce projet-là me payait comme du monde, et que je pouvais subvenir à mes besoins, c'est sûr que je continuerais dans cette voie-là, je ne me poserais même pas la question, c'est sûr à 100 %. Mais c'est juste qu'un moment donné, c'est des remises en question, à savoir est-ce que c'est vraiment un projet qui va croître, ou tu t'acharnes sur un projet juste parce que tu veux pas l'abandonner. Moi c'est ce que je ne voulais pas qui nous arrive. C'est important de prendre un pas de recul et de se questionner, si c'est pas viable, qu'on manque de fond, ça fait pas autant de revenus qu'on voudrait, la marge est pas assez intéressante...de ne pas s'acharner sur un projet qui n'en vaut pas la peine. T'sais il y en a des bons et il y en a des moins bons, pis c'est comme ça. » - Participante 6, arrêt définitif et poursuite de la carrière entrepreneuriale.

Pour les deux autres femmes ayant arrêté temporairement leur projet, elles expliquent qu'elles ont été contraintes de réintégrer le marché du travail pour pouvoir subvenir à leurs besoins, comme le projet entrepreneurial n'était pas rentable.

« Pendant un an, j'ai été sur le soutien aux travailleurs autonomes donc je pouvais ne pas travailler pour pouvoir me concentrer sur mes activités [entrepreneuriales], mais là, le un an s'est écoulé et avec tout ce qui se passait, j'ai dû retourner travailler. Donc là, je travaille à trois jours semaine. » - Participante 1, arrêt temporaire à court terme.

À cet effet, l'une d'elle témoigne de la déception suivant l'arrêt forcé de son projet entrepreneurial :

« Je suis déçue de ne pas avoir été capable de prouver la valeur de l'entreprise la première fois. » - Participante 5, arrêt temporaire à long terme.

L'analyse des entrevues nous a donc permis de faire émerger ce facteur, qui paraît avoir une incidence majeure sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Si, chez les femmes ayant connu une histoire à succès, la thématique de la rentabilité financière est traitée comme un aspect favorisant la motivation, le discours chez les femmes de l'autre groupe diffère. Pour ces dernières, l'absence de rentabilité de l'entreprise est plutôt abordée comme ayant contribué à l'arrêt des activités entrepreneuriales.

## **4.4 L'incidence de l'écosystème sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

Dans la partie qui suit, nous présenterons les différents facteurs concernant l'écosystème qui ont eu une incidence sur l'aboutissement du parcours entrepreneurial des femmes interviewées.

La présente section sera divisée en trois parties principales. Nous débuterons par discuter du rôle de l'entourage sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales, en traitant entre autres de la famille en affaires, du support et des perceptions du cercle de proximité et de la conciliation travail/famille. Nous enchaînerons ensuite avec la présentation de l'incidence de la culture entrepreneuriale, en traitant notamment des biais et stéréotypes et de leur influence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Puis, nous terminerons la présente partie en discutant de l'impact des réseaux de contacts sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales.

## **4.4.1 L'incidence de l'entourage sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

En ce qui a trait à l'incidence de l'entourage sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales, trois aspects principaux seront abordés, soit la famille en affaires, le support et les perceptions du cercle de proximité, ainsi que la conciliation travail/famille.

### **4.4.1.1 La famille en affaires**

En ce qui a trait au fait de provenir d'une famille en affaires, au sein du groupe des entrepreneures à succès, cinq femmes expliquent que le fait d'avoir été exposé à l'entrepreneuriat via leur famille a eu un impact positif sur leur parcours entrepreneurial.

« Donc j'étais très intéressé par l'entrepreneuriat, j'ai des parents aussi, mon père était entrepreneur général, ma mère elle avait son salon de coiffure. J'ai été élevé un peu dans les affaires qu'on pourrait dire. » - Participante 3 de l'IEQ.

Cependant, bien que cette exposition ait contribué à leur parcours, plusieurs femmes spécifient que ce n'est pas nécessairement le seul élément ayant fait en sorte qu'elles soient devenues entrepreneures :

« Hum c'est sûr que nous dans notre famille, nos deux parents sont entrepreneurs aussi. Eh, maintenant eh y travaillent. Mais t'sais ils ont travaillé, quand on était toute, depuis qu'on est toute jeune ils travaillaient à leur compte donc on voyait un peu [ce que ça impliquait], mais je ne pense pas que c'est nécessairement ça qui nous a amenées à être entrepreneure. » - Participante 8 de l'IEQ.

À l'opposé, deux femmes de ce groupe mentionnent que c'est plutôt le fait de n'avoir eu aucun entrepreneur dans leur famille qui a fait naître ce désir en elles :

« Hum, c'est pas vraiment le côté familial je dois dire, eh j'ai, j'ai, mes parents j'ai zéro entrepreneur dans ma famille proche, c'est tous des, des employés. Donc j'ai jamais vraiment eu de modèle d'entrepreneur, mais je pense que c'est peut-être ça en même temps qui m'a poussé à le faire. » - Participante 11 de l'IEQ.

Au sein du groupe de femmes ayant arrêté le processus entrepreneurial, seulement une femme provenant d'une famille en affaires aborde la question. Cela l'a encouragé, elle aussi, à aller dans cette direction, sans toutefois vouloir reprendre l'entreprise familiale :

« Ma mère a une entreprise, mon grand-père avait des entreprises, ce qui fait que j'ai toujours évolué dans cet écosystème là, ce qui fait que j'ai jamais eu de crainte au bout de la ligne, donc j'ai pas vraiment de barrière moi qui m'empêche. À part l'argent là, comme tout le monde c'est sûr. Mais t'sais, j'ai pas de crainte qui font que je ne me lancerais pas. [...] Non, [je n'ai jamais voulu reprendre l'entreprise de ma mère], parce que c'est tellement un domaine scientifique et je ne suis tellement pas scientifique et que je n'ai pas du tout les capacités. Puis pour la reprendre faudrait que j'engage quelqu'un, puis déjà engager quelqu'un à ce salaire-là, déjà la...ça ne m'intéresse pas, c'est pas mon domaine, faudrait que j'engage quelqu'un pour faire son travail, puis je ne serais même pas capable de gérer son travail à la personne parce que j'ai aucunement les connaissances. Donc ce n'est pas logique pour moi malheureusement de reprendre son entreprise. » - Participante 2, arrêt définitif et poursuite de la carrière entrepreneuriale.

Ces résultats confirment l'influence positive que peut avoir le fait de provenir d'une famille en affaires. Comme en témoigne le discours des cinq femmes, le fait d'avoir un entourage qui a aussi vécu des expériences entrepreneuriales a fait en sorte de les propulser. De plus, nos résultats montrent aussi que pour deux femmes, c'est plutôt l'absence d'entrepreneur dans la famille qui les a poussées à se lancer, ce qui traduit l'audace de ces femmes.

#### **4.4.1.2 Le support et les perceptions du cercle de proximité**

Si on s'intéresse au support et aux perceptions du cercle de proximité, les résultats obtenus quant à l'incidence de ces éléments sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales sont partagés.

Chez le groupe des femmes ayant connu une histoire à succès, 10 abordent la question. Parmi celles-ci, la grande majorité (neuf) rapporte que le support obtenu et les perceptions favorables de leur entourage de proximité a certainement eu une influence positive sur leur expérience entrepreneuriale et sur l'aboutissement de leurs démarches.

« Quand j'ai présenté le projet, tout le monde m'a vraiment soutenu parce qu'ils sentaient que cette fois-ci c'était la bonne. Donc, j'ai fait une campagne de financement à l'hiver puis oui, il y a toute ma famille, même ma belle-famille a contribué, puis j'ai vraiment eu le support de tout le monde. Puis aussi, bon ben je le cacherai pas, [j'ai] le soutien financier aussi de mon conjoint, parce que mon entreprise est pas encore rentable. Mais non j'ai beaucoup de soutien au niveau de ma famille puis de mes amis puis c'est quand même assez important. » - Participante 12 de l'IEQ.

Dans cette même optique, les autres femmes abordent aussi la question en rapportant l'importante valeur de ce soutien et la contribution majeure que cela a eu sur leur parcours entrepreneurial :

« J'étais complètement absorbée à 100 % sur le démarrage de l'entreprise, donc mon conjoint m'a soutenu et puis ma famille aussi. » - Participante 5 de l'IEQ.

« Hum je pense que, ben c'est ça y a le, le contexte personnel donc mon conjoint lui travaille à temps plein, puis y comprend entièrement ce que je fais puis il m'appuie à 100 %. Hum, donc eh sans lui qui serait là pour me soutenir, je ne pourrais pas investir entièrement mon temps sur ça. » - Participante 10 de l'IEQ.

« Hi Sainte-Bénite, oui, oui, oui, [mon conjoint me supporte] beaucoup! Ben écoute, ce n'est pas possible si ton conjoint ne te supporte pas dans l'entrepreneursip là. » - Participante 1 de l'IEQ.

« À quelque part, je le dois aussi à mes parents parce qu'ils m'ont toujours poussé et ils m'ont toujours fait confiance. Ils me faisaient plus confiance que moi j'avais ma confiance en moi là, *faque* ça c'est sûr que ça l'a aidé beaucoup. » - Participante 3 de l'IEQ.

Outre ces discours très similaires chez les neuf femmes qui abordent cet aspect, une seule femme explique au contraire que la réception négative de son entourage quant à son projet entrepreneurial a généré en elle un désir encore plus puissant de réussir.

« [la réaction de ma famille face au fait que je me lançais en affaire] n'était pas la meilleure réaction du monde-là. C'était comme un peu décevant *pouet pouet* comme réaction. [...] Donc je me suis vraiment éloignée d'eux mentalement, j'ai décroché. Ils ne sont pas très...ils ne demandent pas de nouvelle, puis quand ils le font c'est vraiment comme le minimum, puis dès que je commence à en parler on passe à un autre sujet. Ils sont très désintéressés de ça. [...] Pour eux, ça plus de valeur être avocat qu'être entrepreneur. Ils n'ont aucune notion...je fais juste faire mes affaires, je ne leur dis pas que j'ai des clients, puis ça ne me tente pas. Des fois mon chum essaye de leur en parler, puis je dis arrête, on s'en fout! Je pense que qu'au contraire [de me décourager], ça m'encourage, à être comme...je vais faire mes affaires, puis quand tout le monde va parler de moi, quand il va avoir des articles dans la presse sur moi, quand je vais passer aux Dragons ou quand je vais avoir un chiffre d'affaires de X centaines de milliers, ben ce sera dans leur face t'sais. » - Participante hors IEQ.

Chez les femmes ayant arrêté les démarches entrepreneuriales, quatre ont un discours positif quant au support et aux perceptions favorables de leur cercle de proximité.

« [Notre famille et nos amis nous ont supportés] sur tout, littéralement tout. J'en parlais avec ma famille à tous les jours, sur le concept, les idées, qu'est-ce qui en pensait, mon copain et ses amis ont aidé sur le montage et le démontage du site parce que c'était comme des infrastructures et fallait avoir des bras pour aider pour ça. On a eu vraiment de l'aide de tout le monde-là. [...] Ils nous aidaient à faire du marketing sur les réseaux sociaux, ils partageaient ça chacun de leur côté, ils en parlaient...vraiment, de A à Z on était vraiment bien supporté [et ça a eu un impact

positif] à 100 %.» - Participante 6, arrêt définitif et poursuite de la carrière entrepreneuriale.

De plus, une femme de ce groupe témoigne des émotions partagées de son entourage face à l'annonce de son initiative entrepreneuriale. Elle explique cependant que bien que cela l'ait affecté sur le plan émotif et personnel, il ne semble pas que cela a eu une influence sur son projet entrepreneurial.

« Quand j'étais jeune, je voulais être médecin, parce que mes parents voulaient que je sois médecin. T'sais quand ils ont vu que j'étais bonne à l'école, ils ont comme imposé leurs attentes sur moi. Et quand j'ai dit que je ne voulais pas aller en médecine, j'avais choisi droit parce que je me suis dit « ah ça va leur faire plaisir ». T'sais, ça va être une façon de compenser le fait que je ne veux pas réaliser cette ambition-là. Et mon père m'avait dit c'est poche le droit tu ne devrais pas aller là-dedans. Finalement, ça ne l'avait pas comblé. Puis pour lui, me partir une entreprise, c'était une vraiment meilleure solution que d'aller en droit. [...] Ça été difficile je dirais, parce que ça été combiné au fait que j'ai quitté McGill, et ça les gens n'ont vraiment pas apprécié. Puis beaucoup d'amis, étonnamment, tu penserais qu'ils diraient « ah fais ce qui est le mieux pour toi », puis j'ai eu des amis très *awesome* qui ont dit ça, mais il y en a beaucoup qui n'ont pas dit ça et qui étaient très choqués. T'sais, aussi on vient d'un cercle social où tous nos parents sont des avocats et des médecins, donc quelqu'un qui quittait l'université puis qui se partait une entreprise, ce n'était pas bien perçu, non. [...] J'ai beaucoup d'amis qui ne m'ont pas supporté là-dedans et ça été très difficile. T'sais déjà, de faire un *move* comme ça d'arrêter ton BAC pour te partir une entreprise, c'est beaucoup de réflexions, c'est un énorme choix et souvent les gens ne réalisent pas toute la réflexion, le temps et l'énergie que t'as dépensé pour arriver à cette solution-là. Puis ils réalisent pas qu'un commentaire négatif ou un regard désapprobateur ça peut encore plus venir te chercher, parce que pour toi, justement, c'est une décision oui professionnelle et académique, mais c'est aussi très personnel se partir une entreprise. [...] Mais en même temps, je pense que si ça m'avait tant influencé, je ne l'aurais pas fait, je serais restée à McGill j'aurais terminé mon BAC puis je serais allée en droit. Après, ce n'est pas tant que ça t'influence, c'est plus que ça te démotive...tu prends une grosse décision et tu t'attends à avoir un support dans ton cercle social et si t'es pas capable d'aller le chercher, c'est très difficile. » - Participante 4, arrêt temporaire à court terme.

Finalement, une seule autre femme mentionne qu'elle n'a pas reçu de support de la part de son entourage, mais selon elle, cela n'a pas non plus influencé son projet entrepreneurial.

« J'ai certains membres de la famille qui voyaient plus ça comme vraiment un risque, puis c'était vraiment une mauvaise idée de partir en affaires. Ce n'était pas nécessairement une super profession, puis c'était trop risqué [selon eux], puis c'était pas la meilleure place. Pour mes amis, certains qui étaient super contents, puis d'autres, je pense qui a encore une fois une question taboue quant au fait de partir

en affaires...t'sais c'est d'être très ambitieux, voire des fois, ambitieux négativement. T'sais que partir en affaires c'est juste de vouloir faire de l'argent, puis que c'est très capitaliste. C'était pas nécessairement bien vu de tous les gens. [...] Ça pas nécessairement eu d'impact, je l'ai fait pareil, ça pas tant influencé, mais ça te fait poser des questions à savoir si tu veux repartir une autre entreprise également. Non ça n'a pas eu d'impact, tant que ça. » - Participante 3, arrêt définitif et sortie de la carrière entrepreneuriale.

De ce fait, si le support de l'entourage semble important pour mener à bien ses ambitions entrepreneuriales, il semble que la détermination personnelle des femmes envers l'atteinte de leurs objectifs entrepreneuriaux puisse pallier l'absence de ce support.

#### **4.4.1.3 La conciliation travail/famille**

En ce qui a trait à l'influence de la conciliation travail/famille sur le processus entrepreneurial et sur l'aboutissement des démarches, on remarque qu'il s'agit d'un enjeu particulièrement présent chez les femmes ayant des enfants à leur charge. Nous incluons donc ici la difficulté associée aux responsabilités familiales et à la charge domestique, sans toutefois se limiter à ces aspects spécifiquement.

Chez le premier groupe de femmes ayant connu une histoire à succès, neuf femmes ont des enfants au moment de démarrer leur entreprise. De ce nombre, sept abordent la question ici traitée, et une femme n'ayant pas d'enfant partage aussi sa perception de la conciliation travail/famille.

Intimement lié à la flexibilité qu'apporte le mode de vie d'entrepreneure, mais aussi au support reçu de l'entourage, il semble que pour les entrepreneures concernées, l'enjeu de la conciliation travail/famille affecte le parcours entrepreneurial et exige de s'adapter à cette réalité multidimensionnelle, dans laquelle plusieurs aspirations et priorités cohabitent (carrière entrepreneuriale et famille).

L'une des femmes du premier groupe qui traite de la question aborde la pression de performance qui accompagne la conciliation travail et famille :

« Eh, je pense honnêtement que c'est plus difficile [pour les femmes]. Eh, ben moi je suis une mère de famille, donc j'ai deux enfants. Et puis c'est sûr que déjà au départ, c'est souvent une question que les gens, les financiers tout ça, vont nous poser à savoir si on a des enfants, comment on va conjuguer eh, le travail parce qu'eux y souhaitent faire face à une personne qui est ultra performante pis qui va évidemment livrer. Hum, puis c'est sûr que, eh, comme femme, eh, moi

personnellement, je trouve que ça reste que pour la femme en général, la mère de famille, eh la priorité eh, c'est souvent les enfants. » - Participante 6 de l'IEQ.

Dans un ordre d'idée similaire, cette entrepreneure qui n'a pas d'enfant explique sa perception de l'influence du regard de la société envers les femmes qui sont mères :

« Donc hum entre le manque de considération sociale pour les femmes entrepreneures qui ont des enfants à la maison, eh ou, je pense que y a vraiment eh un statut social qui est délicat et un regard de la société délicat, eh parce qu'elles peuvent être perçues comme des mères négligentes et eh le fait que eh de toute façon y faut qu'on travaille 4 fois plus surtout que on est victime du syndrome féminin de « on en fait jamais assez » et on doit prouver notre valeur encore un peu plus. Je pense que c'est une mauvaise idée. Donc c'est pour ça que je le fais avant les enfants moi. » - Participante 9 de l'IEQ.

Au sein du second groupe de femmes, seule l'une d'entre elles fait référence à cet aspect, et il s'agit de la seule femme interviewée ayant des enfants :

« Comme obstacle, il y aussi le fait que, je suis maman. Eh, mes enfants...oui je mets beaucoup de temps pour mon entreprise, mais mes enfants ça demeure ma priorité. Puis souvent, je vais travailler le samedi dimanche, et je les entends parler là! « Ah, elle avait promis qu'elle irait jouer dehors avec nous! » Mais quand même, mes enfants demeurent ma priorité. C'est tout ça que je dois gérer, ma planification de temps aussi. » - Participante 1, arrêt temporaire à court terme.

Il semble donc la conciliation travail/famille constitue un enjeu important qui aura une incidence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Cependant, si cette contrainte semble concerner davantage les entrepreneures qui ont des enfants à leur charge, la conciliation travail/famille semble tout de même faire partie des réflexions des entrepreneures sans enfant.

#### **4.4.2 L'incidence de la culture entrepreneuriale sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

La partie qui suit se penche sur l'incidence de la culture entrepreneuriale sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Plus particulièrement, nous aborderons les biais et stéréotypes existants dans la culture entrepreneuriale dont les femmes interviewées ont été témoins ou victimes.

Au sein du groupe de femmes ayant mené à terme leurs démarches entrepreneuriales, trois entrepreneures discutent des biais auxquels elles ont dû faire face, en tant que femme. Elles traitent notamment de la faible crédibilité accordée par la communauté et l'environnement à leur égard.

« Donc lorsque j'essaie de, de faire des genres de, de partenariat où mes clients ce serait des grandes entreprises. Donc j'ai des grandes chaînes comme eh, l'épicerie comme Loblaw et tout ça. Hum c'est pas des, des eh gens faciles à rejoindre et puis je pense que le fait que je sois plus jeune et je sais pas si une femme, je manque de crédibilité hum, ça peut... donc ça c'est quelque chose je me dis, si j'avais un homme blanc avec des cheveux gris comme partenaire, je pense que ça passerait beaucoup mieux. Je pense que j'arriverais à percer plus facilement. Hum mais j'ai l'impression que ça, ça cause un peu un frein parce que justement, j'ai pas cette crédibilité-là. »  
Participante 10 de l'IEQ.

« Et les concours oui ça m'a beaucoup aidé parce que ça ouvre les portes. Là encore, ça donne de la crédibilité, je suis plus seulement eh une jeune femme qui veut faire un truc mignon pour les enfants, ce qui peut paraître très niais et c'est le regard que les gens ont eu au départ sur eh, sur mon projet. » - Participante 9 de l'IEQ.

Du côté des femmes du second groupe, deux entrepreneures aussi abordent cette thématique parmi l'échantillon total de six. Au sein de cet échantillon, le discours s'oriente aussi beaucoup au niveau de la faible crédibilité des femmes dans le monde des affaires.

« Ça commençait à être lourd de me faire dire que j'étais trop jeune pour acheter leur terrain, alors qu'en théorie, je remplissais toutes les conditions exigées. [...] C'est un très petit monde, ou tout le monde se connaît, et le profil des [individus dans cette industrie] est assez similaire. » - Participante 4, arrêt temporaire à court terme.

Ainsi, les résultats tendent à montrer que certaines femmes ont vécu des expériences négatives en lien avec les biais et stéréotypes existants dans notre culture entrepreneuriale. Ces biais et stéréotypes agissent comme des freins à l'élan entrepreneurial des femmes qui en sont victimes et contribuent à faire perdurer l'existence des préjugés sexistes et non fondés dans notre société. De plus, comme le manifeste les discours des femmes, combinés à d'autres éléments, les biais et stéréotypes sont susceptibles de conduire à l'arrêt du projet entrepreneurial. Nous reviendrons plus en détails sur cet aspect dans le chapitre suivant, quand nous discuterons de l'interaction dynamique et constante des éléments d'incidence.

### **4.4.3 L'incidence des réseaux de contacts professionnels sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

Si on s'intéresse maintenant à l'influence des réseaux de contacts professionnels sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales, on constate que les réponses convergent sur cet aspect : les réseaux et les mentors ont une incidence importante sur le parcours entrepreneurial et son aboutissement.

Chez le groupe de femme ayant connu des histoires à succès, neuf entrepreneures abordent la question. Parmi ce nombre, huit rapportent leur participation à un réseau de contact professionnels comme élément ayant contribué à leur réussite dans le monde des affaires.

« Hum, moi je dirais l'élément clé pour moi ça été que, au début de mon projet d'affaires, j'ai mis sur pied un comité consultatif avec des gens de mon domaine, donc du domaine agroalimentaire. Eh, dans le domaine que j'avais peu de connaissances eh, tu sais mis à part mon expérience en marketing, donc j'avais vraiment besoin de m'entourer d'experts de ce domaine-là. Donc dès la première année là, j'ai mis sur pied un comité consultatif de gens qui avaient beaucoup, beaucoup d'expérience dans le domaine pour m'aider eh, la prise de décision pis l'orientation de l'entreprise dès le départ. » - Participante 6 de l'IEQ.

Dans cette même optique, l'une des femmes relate l'importance du réseau professionnel :

« Donc dans ce sens-là ça m'a énormément aidé [le parcours Rémi-Marcoux]. Moi, j'avais pas fait mon cursus au Canada, donc ça m'a ouvert vraiment un réseau et l'air de rien, c'est vrai que ça compte énormément quand on se lance en affaires. Parce que la limite d'une bonne idée, c'est aussi le réseau. » – Participante 9 de l'IEQ.

Pour une autre entrepreneure, son réseau professionnel lui est venu en aide à des moments clés ou elle se sentait perdue :

« On a eu la chance d'être super bien entourées, pis je pense que ça vient beaucoup de notre bagage professionnel aussi t'sais, à deux on a fait 10 agences au Québec. Eh, on a un grand réseau personnel aussi donc on a eu accès à beaucoup de ressources pis des gens pour nous aider, mais des fois tu, tu fais face à des situations où tu dois prendre une décision, pis ça va avoir quand même un impact important sur ton entreprise pis la direction que ça va prendre, pis tu te dis, ben mon dieu, j'ai aucune idée de quoi on me parle en ce moment... » - Participante 8 de l'IEQ.

À l'opposée, une seule femme explique que son jumelage à un mentor via un réseau d'affaires n'a pas réellement eu d'effet bénéfique sur son parcours entrepreneurial :

« J'ai eu un mentor un moment donné, puis ça ne m'a pas, le processus ne m'a pas vraiment pas aidé, je pense qu'il ne m'a pas plu. Je ne suis peut-être pas tombé sur la bonne personne, c'est souvent une question de « fit ». Mais, là, au tout début, non je n'ai pas eu d'assistance. Mais là, plus là j'ai 48 puis j'ai quand même une expérience puis là je trouve le mentor était comme plus jeune et moins expérimenté. » - Participante 1 de l'IEQ.

L'importance des réseaux professionnels est aussi un élément soulevé par le deuxième groupe de femmes. En effet, les six femmes abordent le sujet et toutes partagent la même opinion à cet égard, c'est-à-dire que les réseaux ont une influence positive sur le parcours entrepreneurial.

« On avait un mentor puis elle avait des assistantes, donc moi c'était ma mentor, ma prof, je la connaissais déjà depuis deux ans. Donc, on était comme vraiment proche puis elle arrêta pas de dire que j'étais pareille comme sa fille donc c'était comme ma petite maman là. Puis elle avait donc trois professionnelles sous elle qui nous aidaient aussi sporadiquement, qui avaient des forces dans différents domaines. Ensuite, j'ai eu le parcours entrepreneurial, donc j'ai eu beaucoup de formations différentes de ce côté-là. [...] À travers ce parcours-là, j'en ai eu plusieurs mentors pour différentes affaires. [...] Il y a eu plein de petites personnes comme ça qui m'ont apporté des choses très différentes, pas nécessairement en termes de « on va t'apprendre quelque chose à l'école » non, d'apprendre des choses de la vie c'est 10 fois plus bénéfique. » - Participante 5, arrêt temporaire à long terme.

Les analyses montrent donc une cohérence entre les deux groupes quant à l'importante incidence positive des réseaux professionnels sur le parcours entrepreneurial. Il semble que ces réseaux d'affaires contribuent favorablement au cheminement entrepreneurial.

## **4.5 La synthèse du quatrième chapitre**

La partie qui suit vise à synthétiser l'information issue de l'analyse des résultats, sous forme de présentation systématique des aspects les plus pertinents ayant été mis en lumière grâce à notre étude. Deux sous-parties composent la présente synthèse : nous débuterons par identifier les différences et les similitudes principales entre le groupe des femmes ayant connu une histoire à succès et le groupe de femmes ayant arrêté le projet entrepreneurial, puis nous présenterons les éléments les plus marquants ayant eu une incidence sur le succès et sur l'arrêt du projet entrepreneurial, à la suite de l'analyse de nos résultats.

## **4.5.1 Les différences et similitudes entre les deux groupes à l'étude**

Dans le but de dresser un portrait des deux groupes de femmes à l'étude, nous débuterons par identifier les principaux éléments de différences et de similitudes afin de mettre en lumière les écarts et ressemblances existants au sein des groupes respectifs.

### **4.5.1.1 Les principales différences entre les deux groupes à l'étude**

Au niveau des aspects qui diffèrent d'un groupe à l'autre, il y a tout d'abord une première distinction au niveau de l'entrepreneure en soi et qui concerne la personnalité, plus spécifiquement le besoin de flexibilité et d'autonomie auquel l'entrepreneuriat vient répondre. Au sein du premier groupe analysé, c'est plus du trois quarts des femmes (soit 11 entrepreneures sur 13) qui mentionnent que pour elles, l'entrepreneuriat constitue la carrière idéale afin de satisfaire ce besoin de flexibilité et d'autonomie. Au sein du second groupe de femmes, c'est une moindre proportion de femmes (soit un tiers) qui tient ce même discours.

Dans un deuxième temps, une autre différence qui prend place au niveau de l'entrepreneure a trait au discours tenu par les femmes sur la précocité de leur fibre entrepreneuriale. Effectivement, nous constatons que si pour la majorité des femmes ayant connu un succès entrepreneurial (10 femmes sur 13), elles ont toujours su qu'elles seraient entrepreneures, ce n'est pas la tendance qui s'observe chez l'autre groupe de femmes, ou deux d'entre-elles sont de cet avis. Il s'agit ici de la seconde différence majeure qui distingue les deux groupes de femmes à l'étude.

Finalement, concernant le projet entrepreneurial, une autre différence importante est mise en lumière en ce qui a trait à la rentabilité de l'entreprise. En effet, pour cinq femmes ayant connu des histoires à succès, le fait que leur entreprise soit rentable représente un moteur de motivation, alors qu'à l'opposé, pour quatre femmes du second groupe (soit l'équivalent des deux tiers de l'échantillon), elles perçoivent la faible rentabilité de leur entreprise comme un facteur de démotivation, lequel a eu un effet sur l'arrêt de leur activité entrepreneuriale.

### **4.5.1.2 Les principales similitudes entre les deux groupes à l'étude**

Au niveau des aspects similaires mentionnés par les femmes des deux groupes, il y a, tout d'abord, deux éléments qui se situent au niveau de l'entrepreneure quant à la personnalité. D'une part, on identifie l'existence d'une forte cohérence au sein des deux groupes de femmes à l'étude entre le sentiment d'accomplissement et de satisfaction engendré par l'activité entrepreneuriale et son

influence positive sur les démarches entrepreneuriales. Pour toutes les femmes des deux groupes (13 chez le groupe des femmes ayant connu des histoires à succès et 6 chez le groupe des femmes ayant arrêté leurs démarches), elles considèrent que ce sentiment a contribué favorablement à soutenir leur cheminement. Notons tout de même qu'à lui seul, ce facteur n'a pas été suffisant pour inciter les femmes du second groupe à poursuivre leur projet.

Dans un deuxième temps, tant pour les femmes du groupe à succès que pour celles ayant arrêté les démarches et toujours au niveau de l'entrepreneure, le développement des compétences a agi favorablement sur les démarches entrepreneuriales. Chez l'ensemble des entrepreneures rencontrées, les analyses révèlent l'influence positive du développement des compétences sur l'avancement du processus entrepreneurial.

Finalement, le dernier facteur qui rejoint encore une fois tant les entrepreneures ayant connu une histoire à succès que celles ayant arrêté leur projet est le financement. Si pour certaines femmes des deux groupes, le financement n'a pas constitué un obstacle (en particulier lorsque les coûts du démarrage de l'entreprise sont faibles), il demeure que pour la plupart des femmes, le financement a représenté et continue de représenter un obstacle auquel elles doivent faire face. C'est le cas pour environ les deux tiers des femmes du premier groupe (huit entrepreneures concernées) et du second groupe également (quatre entrepreneures concernées).

#### **4.5.2 Les facteurs de succès et d'arrêt les plus influents**

La partie qui suit vise à présenter les facteurs de succès et d'arrêt identifiés comme étant les plus influents pour les femmes ayant été rencontrées dans le cadre de notre étude. Les facteurs de succès seront d'abord abordés, suivis des facteurs susceptibles de mener à l'arrêt.

Il importe de mentionner que l'arrêt (comme le succès) entrepreneurial n'est rarement dû qu'à un seul facteur. En effet, comme nous le détaillerons davantage dans les interprétations proposées dans le chapitre suivant, les résultats de notre étude montrent que c'est la combinaison de facteurs concomitants dans le temps qui conduisent l'entrepreneur à sortir du processus entrepreneurial et à arrêter son projet.

#### **4.5.2.1 Les facteurs de succès des démarches entrepreneuriales**

Les résultats de notre étude tendent à montrer que quatre éléments se distinguent quant à l'incidence positive qu'ils ont sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales, chez les femmes, au Québec.

En premier lieu, il semble que pour l'ensemble des femmes impliquées dans un processus entrepreneurial, le sentiment de satisfaction et d'accomplissement généré par l'activité entrepreneuriale contribue à les maintenir motivées face à la poursuite de leurs activités d'affaires. C'est effectivement le cas pour l'ensemble des femmes des deux groupes. Dans ce même ordre d'idées, les résultats montrent l'incidence majeure de la vocation du projet entrepreneurial sur l'aboutissement du processus entrepreneurial. Pour toutes les femmes ayant abordé la question durant les entrevues, soit neuf entrepreneures du groupe à succès et cinq femmes du groupe ayant arrêté les démarches, l'alignement entre les valeurs personnelles et la vocation de l'opportunité d'affaires est une composante essentielle dans le processus entrepreneurial. Ce facteur influencera certainement le parcours entrepreneurial des femmes et la manière dont il se conclura. En dernier lieu, les résultats montrent également l'importance du réseau professionnel à travers le processus entrepreneurial, et dans cette même lignée, l'importance du support de l'entourage à travers le processus et vis-à-vis l'aboutissement du cheminement.

#### **4.5.2.2 Les facteurs d'arrêt des démarches entrepreneuriales**

Les résultats de notre étude tendent à montrer que trois éléments se distinguent quant à l'incidence négative qu'ils ont sur le processus entrepreneurial et donc, implicitement, sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales chez les femmes au Québec.

Dans un premier temps, il semble que la rentabilité de l'entreprise soit un élément crucial par rapport à l'aboutissement des démarches entrepreneurial, lequel est susceptible d'influencer très négativement le cheminement des entrepreneures. Pour quatre femmes de l'échantillon, c'est cette raison qui est évoquée pour justifier l'arrêt des activités entrepreneuriales. Dans un deuxième temps, le financement s'inscrit aussi dans les facteurs majeurs ayant une incidence négative sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Pour les deux tiers des femmes ayant arrêté leur projet entrepreneurial, soit quatre femmes sur six, le financement est perçu comme une difficulté à laquelle elles ont dû faire face et qui a rendu leur processus entrepreneurial beaucoup plus ardu. Parmi ces quatre cas de figure, trois entrepreneures évoquent même le financement pour expliquer

l'arrêt de leurs activités entrepreneuriales. Du côté du groupe de femmes ayant connu une histoire à succès, c'est aussi une majorité d'entre elles, soit les deux tiers (huit femmes) qui abordent l'obstacle du financement en expliquant qu'il s'agit d'un élément compliquant les démarches entrepreneuriales. Dans un troisième temps, les résultats tendent finalement à montrer que le domaine d'affaires a une influence plus souvent négative sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales, ce facteur ayant surtout été souligné chez les femmes ayant arrêté les démarches entrepreneuriales. En effet, c'est le cas pour les deux tiers des femmes de cet échantillon qui affirment que le domaine dans lequel elles ont choisi d'entreprendre a représenté un défi pour elles lors de leur parcours entrepreneurial.

Comme spécifié brièvement précédemment, ce sont ces obstacles, combinés les uns aux autres ainsi qu'avec les biais et stéréotypes présents dans la culture entrepreneuriale à l'égard des femmes, qui mènent à l'arrêt du projet entrepreneurial. L'interaction entre plusieurs facteurs est, à la lumière des analyses de nos résultats, ce qui affecte le processus entrepreneurial considérant que, de manière isolée, chacun de ces facteurs n'a pas le même effet que lorsqu'ils se cumulent et se suivent. En bref, c'est la combinaison de ces différents facteurs qui permet de mieux comprendre pourquoi certaines femmes arrêtent leur projet entrepreneurial, alors que d'autres poursuivent. L'influence de l'interaction dynamique et constante des facteurs d'incidence sera spécifiquement abordée dans le chapitre suivant.

## **Chapitre 5 : La discussion**

Le chapitre qui suit a pour but de présenter l'interprétation des résultats et la discussion. Nous débuterons par effectuer un retour sur les propositions initiales de recherche ainsi que sur les autres facteurs d'incidence ayant émergé lors de l'analyse des résultats. Nous enchaînerons ensuite en discutant de l'interaction dynamique constante présente entre les facteurs d'incidence et de la manière dont celle-ci influence les facteurs qui ont été identifiés à travers nos analyses. Les apports de l'étude seront ensuite abordés, suivis des implications théoriques et pratiques, des limites de l'étude puis des avenues de recherches futures suggérées. Finalement, nous terminerons par conclure le présent projet.

### **5.1 L'interprétation des résultats**

Cette section vise à mettre en évidence les contributions de notre recherche à la littérature scientifique s'intéressant à l'entrepreneuriat féminin. Nous traiterons d'abord des résultats de notre recherche en lien avec les trois propositions initiales, puis nous enchaînerons avec un retour sur les facteurs ayant une incidence sur la poursuite ou l'arrêt du processus entrepreneurial. Dans cette seconde partie, l'interaction dynamique constante entre l'ensemble des facteurs sera discutée.

#### **5.1.1 Retour sur les trois propositions de recherche**

##### **a) P1 : L'entrepreneure a une incidence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

Notre première proposition de recherche postulait que l'entrepreneure avait une incidence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Plus spécifiquement, nous suggérions à travers cette proposition que les éléments les plus influents permettant aux femmes de poursuivre les démarches jusqu'à l'opération effective de leur entreprise étaient entre autres la personnalité, ce qui inclue notamment le caractère fonceur de ces femmes, leur niveau de tolérance face aux risques, leur confiance en elle ainsi que leur formation et leurs expériences (développement des compétences). Cela étant rappelé, les résultats de notre étude appuient largement cette première proposition et montrent que l'entrepreneure a un rôle important dans l'aboutissement des démarches entrepreneuriales.

En effet, les résultats de notre recherche concordent avec ceux de la littérature, soutenant que des facteurs liés à l'entrepreneure en soi expliquent en partie l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Dans cette optique, nos résultats supportent l'idée que la présence de certains traits de personnalité ciblés chez l'individu contribuera à l'aboutissement positif des démarches entrepreneuriales (Ahl, 2002; Badia, 2013; Belcourt, 1990; Bosma et al., 2012; Buttner & Moore, 1997; Carrier et al., 2006; Colletette & Aubry, 1990; Davidson & Burke, 2000; Duhamel, 2018; Hughes, 2003; Ibanescu et al., 2018; Krueger & Brazeal, 1994; Lambrecht et al., 2003; McClelland, 1987; Rauch & Frese, 2007, Scott, 1986).

Plus spécifiquement, les résultats de notre étude corroborent ce qui a été montré dans le passé quant aux traits de personnalité qui ont une influence sur le parcours entrepreneurial et l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Comme indiqué dans les recherches menées par McClelland (1987), il semble que le caractère fonceur et audacieux des femmes, qui peut se traduire par des qualités comme la persévérance, la diligence, la créativité, l'initiative, l'intelligence et la débrouillardise facilite l'entrepreneuriat, contribuant ainsi à parvenir à une conclusion positive des ambitions entrepreneuriales. Toujours en ce sens, nos résultats appuient également fortement la théorie du Big Five traits de Rauch & Frese (2007), selon laquelle des traits généraux tels le sentiment d'accomplissement et de satisfaction, le besoin de flexibilité et d'autonomie ainsi que la tolérance aux risques constituent bel et bien des éléments contributeurs du succès entrepreneurial. Concernant ce dernier élément, nos résultats corroborent aussi les propos avancés par Duhamel en 2018, qui affirme que l'aversion aux risques peut constituer un obstacle à l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. De plus, comme montré par plusieurs études (Ahl, 2002; Belcourt, 1990; Buttner & Moore, 1997; Carrier et al., 2006; Colletette & Aubry, 1990; Davidson & Burke, 2000; Lambrecht et al., 2003; Scott, 1986), nos résultats témoignent aussi du fait que les motivations entrepreneuriales des femmes entrepreneures sont généralement étroitement liées au besoin d'autonomie et à la recherche d'une réalisation personnelle - intitulé le besoin d'autonomie et le sentiment d'accomplissement et de satisfaction dans notre recherche -.

Par ailleurs, en ce qui a trait à la confiance en soi, à l'inverse des études sur le sujet (Ibanescu & Marchand, 2017), il semble que les femmes entrepreneures ayant arrêté leurs démarches n'aient pas abordé les enjeux liés à cet aspect. Les résultats de notre recherche ne permettent donc pas de nous prononcer face à cet élément, puisque nous estimons que le manque d'information recueillie à ce sujet découle non pas du fait que les femmes rencontrées n'étaient pas concernées par ce facteur, mais il s'agirait plutôt d'une lacune méthodologique associée à notre recherche.

Dans un autre ordre d'idées, les résultats de notre étude appuient aussi la théorie selon laquelle le développement des compétences a une influence majeure sur l'aboutissement du cheminement entrepreneurial, puisque cela permet d'outiller les entrepreneures de connaissances et ressources qui seront précieuses pour affronter les défis de l'entrepreneuriat, comme le suggéraient les auteurs de l'IEQ de 2018. En amont, en lien avec la littérature qui s'intéresse aux motivations entrepreneuriales catégorisées selon les créations par opportunités (« pull ») et par nécessité (« push »), nos résultats corroborent entre autres ceux de Hughes (2003) qui s'est penché sur la question. En effet, comme il le suggère, les facteurs d'opportunité (« pull ») semblent être au premier plan des motifs pour lesquels les femmes démarrent des entreprises. Cet aspect en est un auquel notre étude ajoute à la littérature, en proposant l'idée qu'en dehors de la source de motivation entrepreneuriale « pull » ou « push », il semble que le fait d'avoir toujours eu un intérêt entrepreneurial influence positivement la volonté et la persévérance accordée envers l'opportunité d'affaires exploitée.

Finalement, nos résultats nous permettent d'avancer que la solitude générée par l'entrepreneuriat peut contribuer à décourager les femmes face à leur ambition entrepreneuriale, ce qui se révélerait être un facteur susceptible de les inciter à l'arrêt de leur projet.

## **b) P2 : Le projet entrepreneurial a une incidence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

Notre seconde proposition de recherche postulait que le projet entrepreneurial avait une incidence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Plus spécifiquement, nous suggérions à travers cette proposition que les éléments les plus influents permettant aux femmes de poursuivre les démarches jusqu'à l'opération effective de leur entreprise étaient, entre autres, l'idée ou l'opportunité d'affaires qu'elles choisissent d'exploiter, l'industrie ou le domaine dans lequel elles se lancent en affaires ainsi que l'accès au financement. Cela étant rappelé, les résultats de notre étude appuient en majeure partie cette première proposition et montrent que le projet entrepreneurial a une importante influence dans l'aboutissement des démarches entrepreneuriales.

Dans un premier temps, en ce qui a trait à l'opportunité d'affaires exploitée, les résultats de notre étude montrent l'importance de l'alignement entre la vocation du projet entrepreneurial et les intérêts et valeurs personnelles. En effet, dans une optique plus spécifique où l'on s'attarde seulement à l'incidence de l'opportunité d'affaires, notre étude a permis de mettre en lumière l'importance de la vocation du projet entrepreneurial sur l'aboutissement des démarches. Pour

mener à bien leurs ambitions entrepreneuriales, nos résultats montrent qu'il est fondamental que le projet d'affaires rejoigne les valeurs et intérêts sincères de l'entrepreneure. C'est ce qui donne un sens et de la valeur à la carrière entrepreneuriale.

De plus, en lien avec cet élément, nos résultats montrent aussi, conformément à la littérature sur le sujet (Carrier et al., 2006; Johnsen & McMahon, 2005; Lambrecht et al., 2003; Watson & Robinson, 2003), que l'industrie ou le domaine influencera l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. En effet, tel qu'étudié par plusieurs auteurs au fil des dernières décennies, la variable du secteur d'activités est intimement liée au taux de disparition des entreprises et c'est aussi en ce sens que convergent nos résultats. En définitive, les femmes entrepreneures qui ont traité de la question dans notre étude ont toutes tenu le même discours à cet effet : une industrie ou un domaine difficile, où il y a présence d'une compétition accrue, d'un marché saturé ou fermé ou d'un accès restreint, influence négativement le parcours entrepreneurial, ayant donc directement ou indirectement un effet négatif sur l'aboutissement des démarches.

Troisièmement, concernant l'accès au financement, nos résultats appuient partiellement les recherches antérieures sur le sujet. En effet, la majeure partie de nos résultats corroborent les conclusions des recherches antérieures sur le sujet (Bouhachi & St-Cyr, 1997; Carter & Rosa, 1998; Haines et al., 1999; Lafortune & St-Cyr, 2000; M. Lee & Huang, 2018; Légaré & St-Cyr, 2000; Malmstrom et al., 2017). D'une part, nos conclusions supportent le constat qui établit que l'accès au financement demeure plus difficile pour les femmes que pour les hommes. En effet, associées à des conditions qui concernent directement les femmes, comme la maternité, ou encore par des présomptions fallacieuses à leur égard, telle une plus faible crédibilité, tant au niveau des connaissances, expériences et compétences ainsi qu'une plus faible fiabilité que les hommes, les entrepreneures féminines se voient désavantagées par rapport au financement de leur projet entrepreneurial. Ces conclusions s'accordent avec celles de nombreux auteurs sur le sujet, dont parmi les plus récentes notamment M. Lee & Huang, (2018), Malmstrom et ses collègues, (2017) et Ibanescu & Marchand (2017). Cependant, il apparaît que pour une minorité des femmes rencontrées, le financement n'a pas constitué un obstacle, ce qui diffère du discours courant de la littérature sur le sujet. Il faut toutefois spécifier que pour ces quelques femmes concernées, la facilité d'accès au financement s'explique par des raisons spécifiques qui présentent l'exception à la règle. Dans ces cas, la facilité d'accès au financement a été associées soit à une source de financement interne par un investisseur privé parent ou par l'ampleur minimale du financement nécessaire au démarrage.

Enfin, les résultats de notre étude ajoutent aussi à la littérature en confirmant l'importance de la rentabilité financière de l'entreprise dans l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Ce constat s'inscrit dans la littérature associée aux obstacles financiers et confirme l'importance de cet aspect comme condition essentielle de survie du projet entrepreneurial (Fondation de l'entrepreneurship, 2010).

### **c) P3 : L'écosystème a une incidence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales**

Notre troisième et dernière proposition de recherche postulait que l'écosystème avait une incidence sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Plus spécifiquement, nous suggérions à travers cette proposition que les éléments les plus influents permettant aux femmes de poursuivre les démarches jusqu'à l'opération effective de leur entreprise étaient, entre autres, les perceptions et l'attitude de leur entourage et de leur famille, le support auquel elles ont accès ainsi que la culture entrepreneuriale. Cela étant rappelé, les résultats de notre étude appuient cette troisième proposition et montrent que l'écosystème est effectivement imputable d'une grande part du succès ou de l'arrêt des démarches entrepreneuriales.

Premièrement, comme le suggèrent les études antérieures menées, entre autres, par Woodrum (1985) Illeris (1986), Stewart (1987) et Thomas et Meller (2000), les résultats de notre étude supportent l'idée selon laquelle l'éducation et les valeurs reçues ont une influence sur la poursuite des démarches entrepreneuriales jusqu'à l'opération de l'entreprise. En effet, pour les entrepreneures concernées, les systèmes de valeurs et la culture apparaissent avoir eu des répercussions sur leur parcours entrepreneurial.

Par la suite, pour ce qui est de l'influence de provenir d'une famille en affaires, une partie des résultats de notre étude s'accordent avec les constats établis sur la question. En effet, tel que soutenu par plusieurs auteurs (Bosma et al., 2012; Ibanescu et al., 2018; Krueger & Brazeal, 1994), nos analyses renforcent les résultats qui postulent que de provenir d'une famille en affaires influence positivement le désir entrepreneurial et supporte donc la réussite entrepreneuriale. En amont, une partie de nos résultats ajoutent aussi à la littérature sur le sujet et tendent à démontrer que de provenir d'une famille au sein de laquelle aucun membre n'est en affaires pourrait avoir un effet d'encouragement sur les entrepreneures. Cette proposition se présente comme une nouvelle orientation des observations effectuées à ce sujet et renforce l'importance du rôle de certains traits de personnalités du profil des femmes concernées (notamment le caractère fonceur et audacieux).

En ce qui concerne les réseaux professionnels, les résultats obtenus s'accordent avec la littérature sur le sujet (Carrier & al., 2006). Comme présenté dans une étude de Carrier et ses collègues en 2006, les résultats de notre recherche supportent l'idée que les réseaux professionnels sont essentiels au succès entrepreneurial et qu'ils sont plus difficiles d'accès aux femmes.

Par ailleurs, en ce qui a trait à la conciliation travail/famille, nos résultats confirment ceux de la littérature à l'effet que l'entrepreneuriat a une influence sur la conciliation travail/famille, influence qui peut se révéler positive ou négative (Anthias & Mehta, 2003; Arai, 2000; Boden Jr., 1999; Connelly, 1992; Devine, 1994; Jeon et al., 2016; Loarne-Lemaire, 2013; Lombard, 2001; Villeneuve, 2018; Wellington, 2006). Cependant, il est à noter que nos résultats suggèrent que l'enjeu de la conciliation travail/famille est majoritairement présent dans les préoccupations des entrepreneures ayant des enfants à charge. Dans cette même perspective, nos résultats appuient les conclusions de la littérature qui s'intéressent à l'influence positive du soutien de l'entourage. En effet, selon les données recueillies, il semble que ce support contribue activement au succès entrepreneurial (Badia, 2013; Ibanescu et al., 2018). Nos résultats suggèrent cependant qu'en l'absence de celui-ci, la détermination personnelle des femmes envers l'atteinte de leurs objectifs entrepreneuriaux peut remplacer cet aspect et pallier ce manque.

Pour terminer, les résultats obtenus quant aux effets des biais et stéréotypes de la culture concordent avec ceux de la littérature, au sens où ces biais et stéréotypes ont un effet négatif sur les démarches et implicitement sur l'aboutissement du processus entrepreneurial (Blais & Toulouse, 1990; Cochran, 1971; Ibanescu et al., 2018; Obschonka et al., 2010; Woodrum, 1985). Particulièrement combiné avec d'autres facteurs, les biais et stéréotypes peuvent ralentir ou arrêter les femmes dans leurs démarches entrepreneuriales.

### **5.1.2 Retour sur les facteurs d'incidence**

La partie qui suit discutera de la manière dont l'interaction dynamique et constante entre les facteurs influence l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Nous présenterons, d'abord, l'interaction existante puis décrirons ses effets sur l'aboutissement du processus entrepreneurial selon nos observations et analyses.

### 5.1.2.1 L'interaction dynamique et constante des éléments d'incidence

Les résultats que nous avons obtenus grâce au discours des femmes rencontrées témoignent des nombreuses interactions qui prennent place entre les différentes catégories de facteurs d'influence. En effet, les résultats de notre étude s'inscrivent en toute conformité avec la théorie de Schmitt (2017) qui intègre la valeur des interactions consécutives qui relient l'entrepreneur, son projet, et son écosystème. Plus spécifiquement, les raisons qui mènent les femmes à poursuivre ou non les démarches entrepreneuriales jusqu'à l'aboutissement de leur projet ne sont que bien rarement attribuables à une seule catégorie de facteurs. Bien que nous ayons tenté par indexation hiérarchique de classer les différentes incidences que pouvait avoir les facteurs de chacune des catégories sur la conclusion du processus entrepreneurial, toutes les réalités des femmes rencontrées s'accordent sur un aspect : il est difficile d'associer un seul facteur à la conclusion des démarches entrepreneuriales. Comme dans plusieurs réalités complexes, nos résultats montrent que l'aboutissement du cheminement entrepreneurial, qu'il soit positif ou négatif, est attribuable à plusieurs facteurs qui agissent de manière consécutive et/ou simultanée sur le processus d'affaires des entrepreneures. Cette nuance est importante à souligner, car bien que certains facteurs d'influence aient une incidence plus importante que d'autres, il demeure que ce sont les dynamiques qui s'établissent entre ces facteurs qui amèneront les femmes à conclure positivement les démarches entreprises.

Il est donc possible d'établir que l'aboutissement des démarches entrepreneuriales des femmes résulte de la conjonction de plusieurs facteurs qui cohabitent. Cette concomitance entre les facteurs positifs et négatifs peut donc se concrétiser tant dans un contexte favorable où plusieurs facilitateurs supportent les actions et mènent au succès entrepreneurial. Ou, à l'opposé, dans des circonstances où plusieurs obstacles prennent place, faisant en sorte de rendre le processus encore plus ardu et de mener à l'arrêt du projet entrepreneurial. Si un trop grand écart se creuse entre les facilitateurs et les obstacles (entre les réussites et les échecs), ce déséquilibre est susceptible d'entraîner la fin, temporaire ou définitive, du projet entrepreneurial (et de la carrière entrepreneuriale, pour certaines femmes).

À titre d'exemple, la participante 8 du premier échantillon explique que plusieurs facteurs propices au démarrage du projet entrepreneurial de sa sœur et elle étaient en place simultanément dans leur vie depuis l'émergence de leur idée d'affaires. Ces circonstances avantageuses ont donc supporté leur cheminement entrepreneurial jusqu'à l'aboutissement de leur projet, en un succès. En effet, elle débute par expliquer que sa sœur et elle ont toujours eu un caractère très foncier, de par le fait

qu'elles ont grandi dans un environnement de compétition sportive et aussi du fait que leurs parents ont aussi été entrepreneurs. Depuis qu'elles étaient jeunes, elles ont donc été exposées aux enjeux et réalités entrepreneuriales. Aussi, elle témoigne que de par leur personnalité respective à sa sœur et elle, elles se sentaient peu interpellées par le modèle de progression de carrière en entreprise, ressentant qu'elles allaient rapidement stagner dans leur évolution. Elle rapporte aussi qu'au moment où elles ont repéré l'opportunité d'affaires pour leur projet entrepreneurial, les circonstances étaient idéales pour elles, puisque sa sœur était disposée à se consacrer entièrement à leur projet à ce moment. Elle explique aussi que même si elles n'ont pas eu accès à du financement par les banques, l'étendue de leur réseau professionnel leur a permis de facilement réussir à financer leur projet, grâce à l'appui financier d'investisseurs privés ainsi qu'en remportant des concours leur donnant accès à des bourses. C'est donc l'ensemble de ces facteurs qui, conjointement, ont supporté leur processus entrepreneurial jusqu'au moment du lancement officiel de leur compagnie. À ce jour, leur entreprise est toujours en croissance et connaît un succès remarquable dans leur communauté.

Pour illustrer le cas opposé, prenons l'exemple de la participante 5 du second échantillon, qui a arrêté temporairement sur le long terme son projet. Bien qu'elle demeure intéressée à reprendre les activités associées à son entreprise éventuellement, elle explique qu'à un moment dans le processus de démarrage, elle a dû mettre son projet en arrêt pour de multiples raisons. D'une part, elle explique qu'elle était très endettée, n'ayant pas eu accès à tout le financement dont elle aurait eu besoin. Le fardeau financier a donc été l'élément central motivant l'arrêt. Dans ce même ordre d'idées, étant arrivée au bout des ressources financières à sa disposition, elle a dû mettre fin aux partenariats qu'elle avait démarré avec les gens qui l'aidaient dans le processus de démarrage. Se séparant de ces personnes, elles se retrouvaient complètement seule, ce qu'il l'a aussi découragée et démotivée. D'autre part, elle mentionne qu'elle était aussi fatiguée de consacrer l'entièreté de son temps à son activité entrepreneuriale, n'ayant plus l'opportunité d'accorder de l'attention aux autres sphères de sa vie qui lui tenaient aussi à cœur. Au moment où elle faisait face à tous ces enjeux financiers et personnels, elle rapporte qu'elle ne voyait pas la fin à ces difficultés. La seule issue possible pour se sortir de cette situation contraignante était, pour elle, de mettre sur pause son projet dans l'immédiat, afin de se ressourcer et de se stabiliser. Elle explique qu'éventuellement, quand son équilibre de vie sera rétabli et qu'elle estimera que les circonstances propices pour ce faire sont en place, elle redémarrera son projet.

Le portrait de la réalité de ces deux entrepreneures illustre l'influence des facteurs cumulés sur le parcours entrepreneurial et sur l'aboutissement des démarches.

## **5.2 Les apports et implications de l'étude**

Cette section sera consacrée à la présentation des apports et implications de l'étude. Nous débuterons par présenter les apports de notre recherche qui concernent, entre autres, la découverte de l'incidence de l'intérêt entrepreneurial précoce, la typologie des arrêts ainsi que la qualité de structure de notre recherche qui permet des applications concrètes. Nous enchaînerons ensuite avec les implications pratiques en lien avec les contributions scientifiques de l'étude, qui concernent trois parties prenantes principales, soit les politiques publiques, les organisations de formation et les entrepreneures elles-mêmes.

### **5.2.1 Les apports de la recherche**

Tout d'abord, en ce qui a trait aux apports de la recherche, notre projet enrichit l'état actuel de la littérature québécoise sur l'entrepreneuriat féminin, puisqu'à notre connaissance, aucune étude ne s'était encore intéressée aux facteurs d'influence, une fois les actions entrepreneuriales débutées, qui agissent sur l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Notre recherche vient donc ajouter aux connaissances et à la compréhension des parcours entrepreneuriaux des femmes au Québec. En effet, les 19 entrevues analysées ont permis de récolter un large éventail d'informations sur l'expérience entrepreneuriale des femmes. Il faut d'ailleurs préciser ici que le fait d'avoir eu un contact privilégié avec le Directeur de l'Institut d'Entrepreneuriat Banque Nationale à HEC Montréal par l'entremise de notre Directrice de recherche a certainement contribué à obtenir un aussi grand taux de participation de la part des femmes sollicitées dans le cadre de ce mémoire. En amont, le caractère qualitatif de notre recherche nous a permis de recueillir un grand nombre d'informations détaillées et pertinentes en lien avec l'expérience entrepreneuriale des femmes.

À cet effet, nos résultats ont permis trois contributions importantes à la littérature scientifique. Premièrement, notre recherche a permis de découvrir l'importante influence que l'apparition précoce de la fibre entrepreneuriale est susceptible d'avoir sur le processus de démarrage des entrepreneures, en montrant que l'intérêt hâtif pour l'entrepreneuriat semble favoriser l'aboutissement des démarches entrepreneuriales. Il s'agit, ici, d'un fait nouveau que notre travail aura permis de mettre en lumière. Deuxièmement, l'étude aura aussi permis d'établir une typologie

des parcours entrepreneuriaux, en distinguant les quatre différentes possibilités d'arrêt du cheminement entrepreneurial : l'arrêt définitif du projet avec sortie de la carrière entrepreneuriale, l'arrêt définitif du projet avec poursuite de la carrière entrepreneuriale, l'arrêt temporaire du projet et de la carrière entrepreneuriale dans le long terme et l'arrêt temporaire du projet et de la carrière entrepreneuriale dans le court terme. La mise sur pied de cette typologie constitue un apport majeur de notre recherche à la littérature, puisqu'à notre connaissance, il n'en existait encore aucune à ce jour. Cette typologie enrichit notre compréhension quant aux possibilités de concrétisation du parcours entrepreneurial, en démontrant qu'il n'existe pas que deux dimensions statiques (poursuite et arrêt), tel que suggéré précédemment, mais qu'il s'agit plutôt d'une réalité multidimensionnelle dynamique. Finalement, grâce aux deux échantillons analysés, il a été possible d'établir des rapprochements et des distinctions entre les différents parcours des entrepreneures, ce qui se révèle aussi très pertinent. La constitution de nos échantillons a permis de révéler les nombreux facteurs qui peuvent agir tant sur le succès que l'arrêt entrepreneurial. À travers l'éventail des différents facteurs d'influence des parcours entrepreneuriaux, nous avons été en mesure d'identifier quels facteurs auront une influence plus importante que d'autre, ce qui se révèle un apport pratique particulièrement utile. En effet, cette hiérarchisation des différents facteurs d'influence représente une contribution qui se distingue par sa qualité pragmatique. Notre recherche permet, grâce à cette particularité, d'ordonner certaines connaissances qui se trouvaient déjà dans la littérature scientifique en les dotant ainsi d'une application potentielle très concrète. La diversité des situations des femmes qui composaient nos échantillons a donc contribué à ajouter de la valeur aux constats établis dans notre projet.

### **5.2.2 Les implications pratiques**

Par la présente étude, les connaissances quant à l'entrepreneuriat féminin et plus spécifiquement à propos du parcours entrepreneurial des femmes au Québec ont été approfondies, permettant d'améliorer la compréhension de la réalité complexe vécue par ces individus. La partie qui suit présentera les applications concrètes pouvant être mises en place grâce aux nouvelles connaissances émergeant de cette étude. Nous présenterons les implications pratiques qui concernent les trois parties prenantes intéressées, soit les pouvoirs publics, les organisations de formation ainsi que les entrepreneures elles-mêmes.

Dans un premier temps, il pourra être intéressant pour les pouvoirs publics de considérer les conclusions de l'étude afin d'adapter les politiques publiques et les facilitateurs offerts aux femmes conformément aux besoins et lacunes identifiés à travers nos résultats.

Concrètement, puisque les enjeux financiers, c'est-à-dire, entre autres, les questions du financement et de la rentabilité de l'entreprise, sont au premier plan des raisons qui mènent à l'arrêt du projet entrepreneurial, nous pensons qu'il est essentiel de continuer de fournir un accompagnement ciblé aux femmes en ce sens. Tout d'abord, il est primordial de mentionner que depuis 2018, plusieurs initiatives financières ont été mises en place pour soutenir l'élan entrepreneurial des femmes au Québec.

Particulièrement exacerbés par le contexte de la crise de la Covid-19, les gouvernements ont dû réagir dans la dernière année pour soutenir les entrepreneures dans la crise. Les femmes ayant été les plus touchées par le contexte pandémique, que ce soit à cause des secteurs dans lesquels elles opèrent leur entreprise ou à cause des injustices fiscales associées aux petites entreprises détenues à majorité par celles-ci (accès restreint aux taux réduits et aux crédits d'impôt), la pandémie de la Covid-19 a mis en lumière la réalité actuelle où plusieurs inégalités entre les hommes et les femmes persistent dans le temps (La Presse, 2021). Les collectivités étant sensibles à l'enjeu d'inégalité entre les sexes, notamment depuis la consolidation de l'écosystème entrepreneurial canadien et québécois, plusieurs acteurs se sont mobilisés pour répondre aux besoins manifestés par les femmes. À titre d'exemple, Investissement Québec a annoncé sa collaboration avec l'initiative mondiale Beyond the Billion pour favoriser l'accès au capital de risque pour les femmes entrepreneures (La Presse, 2020). Ainsi, un travail colossal a été entamé pour soutenir financièrement les femmes en affaires et nous soutenons qu'il est essentiel que les gouvernements continuent d'agir en ce sens et de s'assurer que les politiques publiques et les mesures d'aide en lien avec la Covid-19 soient inclusives et considèrent les singularités des entreprises détenues en majorité par des femmes.

Les investissements gouvernementaux sont essentiels et doivent continuer d'exister, mais doivent également s'adapter aux besoins manifestés par les femmes. À cet effet, nous pensons qu'il pourrait être pertinent d'améliorer l'accessibilité à ces mesures notamment en élargissant les critères d'admissibilité aux subventions. Cela permettrait de rejoindre une plus grande diversité de femmes et d'engager un plus grand nombre d'entrepreneures potentielles envers leurs ambitions entrepreneuriales. Considérant également que les femmes peuvent difficilement concrétiser leurs projets de création d'entreprise et de fondation d'une famille de manière simultanée, il pourrait être

davantage inclusif si les mesures financières offertes aux femmes ne se limitaient pas aux entrepreneures âgées de moins de 35 ans, comme c'est actuellement le cas de plusieurs initiatives (Jeunes entrepreneurs, PME Montréal, etc.). Dans cette optique, nous pensons aussi que les politiques publiques devraient davantage considérer de miser sur le profil entrepreneurial mixte, c'est-à-dire les individus qui sont à la fois en processus de démarrage d'entreprise et employé. Cette avenue offre une stratégie alternative qui vient atténuer les pressions financières associées au processus de démarrage entrepreneurial, ce qui peut contribuer à encourager les entrepreneures à poursuivre les démarches jusqu'au succès entrepreneurial.

Cela étant, bien que le support financier soit un levier nécessaire au processus entrepreneurial, d'autres dispositions peuvent et doivent aussi être mises en place par l'entremise des politiques publiques pour offrir un support aux femmes entrepreneures. D'une part, il est essentiel que ces mesures financières soient complétées de dispositifs qui permettront aux femmes d'être accompagnées moralement, psychologiquement et professionnellement, de près ou de loin. Il s'agit de méthodes complémentaires qui sont tout aussi importantes pour contribuer au succès entrepreneurial des femmes. En ce sens, nous pensons que les politiques publiques effectuent la promotion de l'entrepreneuriat féminin au sein de notre société. En effet, nos gouvernements ont un devoir d'éducation et de sensibilisation auprès de la population pour briser les stéréotypes et les biais et ainsi encourager les femmes en entrepreneuriat. De plus, une autre manière pour les politiques publiques de soutenir l'entrepreneuriat féminin serait de stimuler et de diriger la participation entrepreneuriale des femmes dans des secteurs d'avenir où elles sont actuellement moins présentes, par exemple dans des secteurs de technologies émergentes, innovation numérique et digitale et intelligence artificielle. Cela permettrait d'assurer une pérennité de leurs activités entrepreneuriales, qui à long terme pourra contribuer à atteindre la parité hommes et femmes en entrepreneuriat.

Dans un deuxième temps et dans cette même lignée, ce sont les organisations de formation qui sont directement concernées par les conclusions de ce projet et pour qui il sera pertinent de considérer davantage les facteurs explicatifs de la réussite entrepreneuriale des femmes lors de la conception des programmes. Comme les résultats le montrent, l'encouragement et le renforcement positif envers les femmes pour générer un sentiment d'accomplissement et de satisfaction, les réseaux professionnels ainsi que le développement continu des compétences sont des facteurs qui ont une incidence majeure sur l'aboutissement positif des démarches entrepreneuriales. Il va donc de soi que les formateurs tiennent compte de ces éléments dans la construction des programmes dédiés

aux femmes entrepreneures, en misant sur ces paradigmes pour contribuer au succès entrepreneurial. De plus, comme les résultats montrent que la solitude générée par l'entrepreneuriat constitue un facteur susceptible de mener à l'arrêt du projet entrepreneurial, il est important que les structures d'accompagnement et de formation offrent aux femmes l'accès à un réseau professionnel mixte et varié. Ce cercle d'entraide aura un rôle doublement bénéfique, puisqu'il agira pour briser l'isolement des entrepreneures et favorisera leur réussite entrepreneuriale en leur offrant l'accès à un réseau de professionnels de support. Il est donc important que les organisations de formation consacrent une attention particulière à cet aspect et développent les dispositions de leur programme en considérant cet important enjeu. De plus, il va de soi de mentionner que les résultats de notre étude pourront être utilisés très concrètement sur le terrain par les organisations de formation. Puisque la recherche a permis de mettre en évidence les facteurs les plus importants qui sont susceptibles de mener à l'arrêt entrepreneurial en cours de processus de démarrage, nous pensons qu'il pourrait être intéressant pour les organisations de formation de considérer ces différents éléments comme des indicateurs de risque d'arrêt auprès des entrepreneures. Cela permettrait aux formateurs de repérer les entrepreneures susceptibles d'arrêter leur projet entrepreneurial parmi les femmes qui participent à ces programmes, et d'ajuster l'offre de service en conséquence. En portant une attention spécifique sur ces entrepreneures identifiées comme étant à risque, et en connaissant les éléments à la source de ce risque, les organisations de formation seront en mesure d'adapter en temps réels les conseils et l'accompagnement fourni aux entrepreneures en fonction de leurs besoins réels, à un moment ciblé de leur processus. Il s'agit ici d'une implication pratique qui pourrait certainement permettre d'améliorer la qualité des initiatives des programmes d'accompagnement, et par le fait même qui contribuera à favoriser le succès entrepreneurial des femmes.

Dans un troisième temps, les entrepreneures elles-mêmes gagnent à connaître les éléments qui supportent leur réussite en entrepreneuriat. À titre d'exemple, il est intéressant qu'elles soient informées de l'importance de la vocation du projet entrepreneurial et de l'alignement de celui-ci avec leurs intérêts et valeurs, afin de développer une entreprise en fonction de ce qui les stimule réellement. Aussi, comme le soutien des acteurs de l'écosystème est particulièrement influent lors du cheminement entrepreneurial, il est pertinent qu'elles connaissent cette information dans l'optique où cela peut leur permettre de préparer leur entourage préalablement au démarrage de leur projet entrepreneurial. Également, il est tout aussi indiqué qu'elles connaissent les facteurs qui risquent de nuire à leur parcours, comme les enjeux de financement et de rentabilité d'entreprise. Ainsi, notre recherche permettra aux femmes d'être mieux outillées face à l'entrepreneuriat et

d'agir en meilleure connaissance de cause, ce qui se révèle très pertinent dans l'objectif de les encourager à poursuivre leurs parcours jusqu'à l'aboutissement de leurs démarches entrepreneuriales. En amont, bien que notre recherche confirme l'existence de certains préjugés à l'égard des femmes, elle met aussi de l'avant le potentiel illimité dont les entrepreneures font preuve. Ainsi, par cette démonstration, notre étude contribue à déconstruire certains stigmas et préjugés non fondés dont peuvent être victimes les entrepreneures. En ce sens, notre mémoire témoigne du fait que le processus d'intériorisation des préjugés qui peut parfois être opéré par les femmes en entrepreneuriat en réponse aux biais de la culture entrepreneuriale est susceptible d'influencer très négativement l'aboutissement du processus entrepreneurial. Puisqu'une telle attitude tend à affecter à la baisse l'estime personnelle, la confiance en soi ainsi que le sentiment d'auto-efficacité, tout en augmentant l'isolement social des personnes concernées, notre projet traduit l'importance que les femmes soient en mesure de reconnaître les situations où une intériorisation des préjugés se produit, pour éviter que ce comportement nocif ait une incidence sur leur trajectoire entrepreneuriale. L'étude illustre l'importance pour les femmes d'outre passer ces barrières qui empêchent leur pleine participation dans la société, tout en mettant de l'avant l'importance d'être visible en entrepreneuriat et d'oser revendiquer les ressources nécessaires pour arriver à leurs fins.

## **5.3 Les limites et les avenues de recherche**

Dans la partie qui suit, nous aborderons les limites de cette étude et proposerons des pistes pour les recherches futures.

### **5.3.1 Les limites la recherche**

En ce qui a trait aux limites, il nous faut d'abord mentionner que dû au caractère qualitatif de notre étude, le nombre total d'entrevues réalisées n'est pas suffisant pour généraliser les résultats obtenus à la population québécoise. Les résultats observés sont donc non transposables à un autre contexte ou population. Nos analyses et conclusions préservent un caractère spécifique aux femmes concernées par l'étude, ce qui restreint la portée de nos résultats. De plus, comme notre projet de recherche cible le passage des démarches entrepreneuriales à la finalité à laquelle ces démarches aboutiront et s'intéresse donc strictement au processus qui prend place entre ces deux temps, il ne tient pas compte de la survie de l'entreprise dans le temps. De ce fait, même si des éléments précis ont pu être identifiés pour mieux comprendre les facteurs qui permettent aux femmes de mener à

bien leur ambition entrepreneuriale, l'étude ne permet pas de démontrer la pertinence et le rôle de ces mêmes facteurs dans la perpétuation de l'entreprise dans le futur. En amont, les échantillons des femmes ayant pris part à l'étude n'ont pas été construits en fonction de critères sociodémographiques précis, ce qui peut exacerber l'effet de certains biais qui découleraient de ces conditions personnelles (par exemple, une femme entrepreneure immigrante pourrait constituer un exemple de cas de figure à double biais, qui influencerait le parcours entrepreneurial). Finalement, les dernières limites concernent aussi les échantillons. D'une part, aucun homme n'a été rencontré ou n'a fait partie des échantillons, ce qui peut restreindre la compréhension de l'incidence de certains facteurs chez les femmes, puisque nous n'avons pas de comparatif masculin pour valider nos interprétations. D'autre part, les deux échantillons utilisés n'ont pas été collectés au même moment dans le temps. Considérant que notre objet de recherche se concentrait sur un moment ciblé du parcours, cela ne représentait pas une problématique pour la réalisation de ce projet, mais certains facteurs contextuels demeurent différents (par exemple l'échantillon 1 a été collecté avant la pandémie de la Covid-19 et l'échantillon 2, durant cette pandémie). Finalement, comme les entrepreneures rencontrées dans le cadre de notre projet étaient, pour certaines, issues des cohortes antérieures de l'accélérateur d'entreprises HEC-Banque Nationale, leur projet entrepreneurial avait été validé. Il s'agissait d'une idée d'affaires valable et de qualité, ce qui leur a permis d'accéder à ce programme d'accompagnement. De ce fait, un biais de sélection existe au sein de cet échantillon. Cette faiblesse méthodologique peut d'ailleurs expliquer que les facteurs reliés au projet qui expliquent l'arrêt, bien qu'importants, ne sont peut-être pas aussi proéminents que dans d'autres études sur le sujet.

### **5.3.2 Les avenues de recherches**

Pour les recherches futures, il pourrait être pertinent d'explorer la thématique sous un angle quantitatif afin de recueillir des informations à plus large échelle. Cela permettrait de développer des résultats qui auraient la possibilité d'être généralisés, ce qui ajouterait à la littérature. De plus, en réponse à certaines limites identifiées précédemment, il pourrait être pertinent de reproduire cette même recherche auprès d'un échantillon mixte et d'effectuer une comparaison des discours des femmes avec ceux de leur homologue masculin, afin d'établir s'il existe ou non des contraintes ou leviers qui sont propres à un sexe ou à l'autre. Également, dans cette même optique, la recherche pourrait être reproduite en ayant au cœur de ses indicateurs les critères sociodémographiques des entrepreneures. Cela permettrait d'approfondir davantage les analyses, en liant les éléments d'incidence au premier plan du parcours entrepreneurial avec ces critères sociodémographiques,

puis de catégoriser en fonction de ce nouvel indicateur. Enfin, considérant que notre projet renforce la logique de l'idée selon laquelle c'est la conjoncture de plusieurs éléments défavorables qui mènent à l'arrêt des démarches, il pourrait être intéressant de pousser les recherches en ce sens. Un projet de recherche quantitatif pourrait donc être entièrement dédié à cet aspect, ayant comme objectif de mettre en lumière de façon statistique la séquence (nombre ou fréquence) des éléments nuisibles qui se cumulent jusqu'à l'arrêt du projet.

## 5.4 La conclusion

La plus faible représentation des femmes en entrepreneuriat au Québec demeure un enjeu de taille dans notre société moderne. Bien qu'une croissance du nombre de nouvelles entreprises démarrées par des femmes soit observée depuis les dernières années, il reste un retard important à rattraper pour les femmes quant au nombre de propriétaires actuels d'entreprises. Si la littérature, jusqu'à aujourd'hui, se concentrait principalement à identifier les facteurs faisant en sorte que les femmes osaient faire le saut en entrepreneuriat, notre projet se penche sur un aspect moins étudié, mais très complémentaire aux études existantes. En effet, par la présente recherche, nous nous sommes intéressées à mettre en lumière les facteurs qui permettent de supporter les démarches entrepreneuriales des femmes jusqu'à la vie du projet envisagé. Ainsi, notre objectif de recherche était de déterminer quels étaient les éléments qui supportaient le succès ou l'arrêt des démarches entrepreneurial. Plus spécifiquement, la question à laquelle nous avons souhaité répondre était la suivante : *quels facteurs expliquent l'aboutissement des démarches entrepreneuriales chez les femmes au Québec?*

À partir de la littérature sur le sujet et en utilisant la théorie de l'Approche globale en entrepreneuriat de Schmitt (2017), nous avons bâti un modèle de recherche qui était constitué des interactions consécutives et dynamiques entre l'entrepreneur, son projet et son écosystème et qui intégrait la logique processuelle des étapes de la chaîne entrepreneuriale. Notre modèle conceptuel a permis d'établir les éléments influents dans l'aboutissement des démarches entrepreneuriales, en fonction des propositions de recherche développées, à savoir l'incidence de l'entrepreneure, son projet et son écosystème. C'est grâce à l'analyse de 13 entrevues relatant le parcours entrepreneurial de femmes ayant connu une histoire entrepreneuriale à succès, ajouté à la réalisation de 6 nouvelles entrevues semi-dirigées que nous avons menées auprès de femmes ayant arrêté leurs démarches entrepreneuriales, que nous avons pu valider et approfondir les propositions à l'étude. Avec un total de 19 entrevues analysées, nous avons été en mesure d'identifier quatre différents

types d'arrêts des parcours entrepreneuriaux et récolté un grand nombre d'informations riches et variées, nous permettant de répondre à notre question de recherche.

Notre collecte de données a permis de mettre en lumière la réalité multidimensionnelle de l'aboutissement des parcours entrepreneuriaux, laquelle va au-delà de la possibilité bidimensionnelle de la poursuite ou de l'arrêt. La typographie développée propose une distinction des différentes possibilités d'arrêt du cheminement entrepreneurial à savoir : l'arrêt définitif du projet avec sortie de la carrière entrepreneuriale, l'arrêt définitif du projet avec poursuite de la carrière entrepreneuriale, l'arrêt temporaire du projet et de la carrière entrepreneuriale dans le long terme et l'arrêt temporaire du projet et de la carrière entrepreneuriale dans le court terme. De plus, l'étude a permis de déterminer que les facteurs les plus influents dans l'interruption du processus entrepreneurial étaient étroitement liés au projet entrepreneurial. Qu'il s'agisse de la rentabilité, du financement ou du secteur d'activités, il a été montré que le projet en soi a une très grande influence sur l'arrêt des démarches entrepreneuriales chez les femmes au Québec. De plus, les résultats obtenus montrent aussi que ce sont des éléments davantage associés à l'entrepreneure et à son écosystème qui supportent la poursuite des démarches entrepreneuriales jusqu'à l'aboutissement du projet en un succès.

À la lumière des résultats obtenus, nous sommes d'avis que même si un retard important quant à la situation des femmes en entrepreneuriat persiste, un vent de changement positif est engagé et une croissance quant à l'effervescence de leur activité entrepreneuriale est amorcée. De plus, la typographie des parcours entrepreneuriaux établis révèle aussi un aspect positif : la très grande majorité des femmes rencontrées demeurent intéressées à la possibilité d'une carrière entrepreneuriale, malgré l'arrêt de leur projet. Cela représente une donnée encourageante quant à leur présence en entrepreneuriat. De plus, l'influence de l'interaction des facteurs cumulés sur le parcours entrepreneurial et sur l'aboutissement des démarches ayant été montré, nous considérons qu'il importe que les différentes parties prenantes en prennent connaissance. Au terme de ce projet, il semble particulièrement important que les pouvoirs publics, les organisations de formation ainsi que les entrepreneures et leur entourage aient connaissance de l'incidence positive et négative des différents facteurs sur les parcours entrepreneuriaux, afin d'agir en conséquence. Pour les femmes entrepreneures, il est essentiel que ces éléments soient considérés dans la conception de leur carrière entrepreneuriale, afin d'être mieux préparées face à ce qui les attend et d'ainsi réussir à mener à bien leur ambition entrepreneuriale.

## Bibliographie

- Ahl, H. J. (2002). *The Making of the Female Entrepreneur a Discourse Analysis of Research Texts on Women's Entrepreneurship*. Internationella Handelshögskolan. <http://urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:hj:diva-189>
- Ahl, H. J. (2006). Why Research on Women Entrepreneurs Needs New Directions. *Entrepreneurship: Theory & Practice*, 30(5), 26. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1540-6520.2006.00138.x>
- Ajzen, I. (1985). The Theory of Planned Behavior. *rganizational Behavior and Human Decision Processes*. [https://doi.org/10.1016/0749-5978\(91\)90020-T](https://doi.org/10.1016/0749-5978(91)90020-T)
- Ajzen, I., & Fishbein, M. (1975). Bayesian Analysis of Attribution Processes. *Psychological Bulletin*, 82(2).
- Ajzen, I., & Fishbein, M. (1980). *Understanding attitudes and predicting social behavior* (Pbk. ed). Prentice-Hall.
- Allard, F. (2018). Plaidoyer pour une approche globale de l'entrepreneuriat : La fabrique de l'entrepreneuriat, Christophe Schmitt, Dunod, 2017. *Entreprendre & Innover*, 36(1), 41. <https://doi.org/10.3917/entin.036.0041>
- Anthias, F., & Mehta, N. (2003). The Intersection between Gender, the Family, and Self-Employment : The Family as Resource. *International Review of Sociology*, 13(1), 12. <https://doi.org/10.1080/0390670032000087014>
- Arai, B. (2000). Self-Employment as a Response to the Double Day for Women and Men in Canada. *Canadian Review of Sociology*, 37(2), 18.
- Badia, B. (2013). Les freins et obstacles à l'entrepreneuriat féminin. *Recherche Sociale*, 4(208), 52.
- Bandura, A. (1977). Self-efficacy : Toward a Unifying Theory of Behavioral Change. *Psychological Review*, 84(2), 25.
- Bandura, A. (1984). Self-Efficacy Mechanism in Human Agency. *American Psychologist*, 37(2), 26.
- BDC. (2014). *Étude BDC : Les cinq facteurs clés et les cinq pièges à éviter pour réussir en affaires. Semaine de la PME BDC 2014*.
- Belcourt, M. (1990). A family portrait of Canada's most successful female entrepreneurs. *Journal of Business Ethics*, 9(4-5), 435-438. <https://doi.org/10.1007/BF00380342>
- Bem, S. L. (1993). *The Lenses of Gender*. Yale University Press; JSTOR. [www.jstor.org/stable/j.ctt1nq86n](http://www.jstor.org/stable/j.ctt1nq86n)
- Berger, J. (1972). *Ways of Seeing*.

- Bird, B. (1992). The operation of intentions in time: The emergence of the new venture. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 17(1), 11-20.
- Bird, B., & Brush, C. (2002). A Gendered Perspective on Organizational Creation. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 25.
- Blais, R. A., & Toulouse, J.-M. (1990). Les motivations des entrepreneurs : Une étude empirique de 2278 fondateurs d'entreprises dans 14 pays. *Revue internationale P.M.E.*, 3(3-4), 33. <https://doi.org/10.7202/1007982ar>
- Blay, M. (2003). *Grand dictionnaire de la philosophie* (p. 137).
- Boden Jr., R. J. (1999). Flexible working hours, family responsibilities, and female self-employment : Gender differences in self-employment selection. *The American Journal of Economics and Sociology*, 58(1).
- Bosma, N., Jolonda, H., Schutjens, V., Praag, M. V., & Verheul, I. (2012). Entrepreneurship and Role Models. *Journal of Economic Psychology*. <https://doi.org/10.1016/j.joep.2011.03.004>
- Bosma, N., & Kelley, D. (2018). *Global Entrepreneurship Monitor. Global Report 2018/19*.
- Botelho, T. L., & Abraham, M. (2017). Pursuing Quality : How Search Costs and Uncertainty Magnify Gender-based Double Standards in a Multistage Evaluation Process. *Administrative Science Quarterly*, 62(4), 698-730. <https://doi.org/10.1177/0001839217694358>
- Bouchard, I., & Bédard-Maltais, P.-O. (2019). *Un monde d'entrepreneurs. Le nouveau visage de l'entrepreneuriat au Canada*. ISBN 978-1-989306-27-7
- Bouhachi, D., & St-Cyr, L. (1997). Les institutions financières ignorent-elles une clientèle potentielle? *Gestion HEC Montréal*, 22(1). <https://www.revuegestion.ca/catalog/product/view/id/354/s/les-institutions-financieres-ignorent-elles-une-clientele-potentielle/>
- Brush, C. G. (1992). Research on Women Business Owners; Past Trends, a New Perspective and Future Directions. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 27. <https://doi.org/10.1177/104225879201600401>
- Bruyat, C. (1993). *Création d'entreprise : Contributions épistémologiques et modélisation*.
- Buttner, E. H., & Moore, D. P. (1997). Women's Organizational Exodus to Entrepreneurship : Self-Reported Motivations and Correlates with Success". *Journal of Small Business Management*, 14.
- Carland, J. W., Hoy, F., Boulton, W. R., & Carland, J. A. C. (1984). Differentiating Entrepreneurs from Small Business Owners : A Conceptualization. *The Academy of Management Review*, 9(2), 354. <https://doi.org/10.2307/258448>
- Carrier, C., Julien, P.-A., & Menvielle, W. (2006). Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin : Une synthèse des études des 25 dernières années. *Gestion HEC Montréal*, 31(2), 16.

- Carrington, C. (2006). Women Entrepreneurs. *Journal of Small Business and Entrepreneurship*, 19(2).
- Carter, S., & Rosa, P. (1998). The financing of male- and female-owned businesses. *Entrepreneurship & Regional Development*, 10(3), 225-242. <https://doi.org/10.1080/08985629800000013>
- Cissoko, A. (2019). *L'entrepreneuriat féminin : Des obstacles à franchir*. Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1173024/femme-affaires-entreprises-manitoba>
- Cochran, T. C. (1971). The Entrepreneur in Economic Change. In *Entrepreneurship and Economic Development* (P. Kilby, p. 9). The Free Press.
- Collerette, P., & Aubry, P. (1990). Socio-economic Evolution of Women Business Owners in Quebec (1987). *Journal of Business Ethics*, 9(4-5), 417-422. <https://doi.org/10.1007/BF00380340>
- Connelly, R. (1992). Self-employment and providing child care. *Demography*, 29(1), 17-29.
- Constantinidis, C. (2010). Management et réseaux sociaux. *Revue française de gestion*, 3(202). <https://doi.org/10.3166/RFG.202.127-143>
- Cornet, A., & Constantinidis, C. (2004). Entreprendre au féminin. Une réalité multiple et des attentes différenciées. *Revue française de gestion*, 30(151), 191-204. <https://doi.org/10.3166/rfg.151.191-204>
- Cranny-Francis, A., Waring, W., Stravopoulos, P., & Kirkby, J. (2003). Ways of Talking' in Gender Studies : Terms and Debates. In *Gender Studies : Terms and Debates*.
- d'Andria, A., & Gabarret, I. (2016). Femmes et entrepreneurs : Trente ans de recherches en motivation entrepreneuriale féminine. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 15(3-4), 87. <https://doi.org/10.3917/entre.153.0087>
- Davidson, M. J., & Burke, R. J. (2000). *Women in Management : Current Research Issues Volume II*. SAGE.
- de Bruin, A., Brush, C. G., & Welter, F. (2007). Advancing a Framework for Coherent Research on Women's Entrepreneurship. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 31(3), 323-339. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2007.00176.x>
- Devine, T. J. (1994). Changes in Wage-and-Salary Returns to Skill and the Recent Rise in Female Self-Employment. *American Economic Review*, 84(2), 108-113.
- Duhamel, P. (2018). *Le risque d'entreprendre*. <https://www.revuegestion.ca/point-de-vue-oierre-duhamel-le-risque-d-entreprendre>
- Dyer, W. G. (1994). Toward a Theory of Entrepreneurial Careers. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 19(2), 7-21. <https://doi.org/10.1177/104225879501900202>
- Emin, S. (2004). Les facteurs déterminant la création d'entreprise par les chercheurs publics : Application des modèles d'intention. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 3(1), 20.

- Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante. (2020a). *La COVID-19 et votre entreprise : 4e sondage hebdomadaire* (N° 4; p. 6).
- Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante. (2020b). *COVID-19 et PME : état de situation. Résultats clés – 13e sondage hebdomadaire* (N° 13).
- Fondation de l'entrepreneurship. (2010). *Portrait entrepreneurial canadien*.
- Foschi, M. (1989). Gender and Double Standards for Competence. *Annual Review of Sociology*, 26:21-42, 27. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.26.1.21>
- Foschi, & Valenzuela, J. (2012). Who is the better applicant? Effects from gender, academic record, and type of decision. *Social Science Research*, 41(4), 949-964. <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2012.02.001>
- Garcia, É., Hernandez, F., & Verstraete, T. (2015). *XIV. William B. Gartner*. EMS Editions. <https://www.cairn.info/les-grands-auteurs-en-entrepreneuriat-et-pme--9782847696738-page-271.htm>
- Gartner, W. B. (1990). What are we talking about when we talk about entrepreneurship? *Journal of Business Venturing*, 5(15-28).
- Gorji, M. B., & Rahimian, P. (2011). The Study of Barriers to Entrepreneurship in men and women. *Australian Journal of Business and Management Research*, 7.
- Gouvernement du Canada. (2015). *Déterminants de l'entrepreneuriat au Canada : État des connaissances*. 53.
- Gouvernement du Canada. (2019a). *Fonds pour l'écosystème de la SFE* [Page d'accueil]. Innovation, Sciences et Développement économique Canada. <https://www.ic.gc.ca/eic/site/129.nsf/fra/accueil>
- Gouvernement du Canada. (2019b). *Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat* [Page d'accueil]. Innovation, Sciences et Développement économique Canada. <https://www.ic.gc.ca/eic/site/107.nsf/fra/accueil>
- Gouvernement du Québec. (2018). *Coup d'œil – Entrepreneuriat : Canada—Taux de création d'entreprises par province*. [https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes\\_statistiques/entrepreneuriat\\_pme/coup\\_oeil\\_entrepreneuriat\\_2018.html](https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/entrepreneuriat_pme/coup_oeil_entrepreneuriat_2018.html)
- Gouvernement du Québec. (2020). *Appel de projets dans le cadre du nouveau programme Jeunes en mouvement vers l'emploi | Entreprises Québec*. <https://pportale6co.pes.si.qc/portail/quebec/actualites?lang=fr&x=actualites&e=2549739970>
- Gupta, V. K., Turban, D. B., & Bhawe, N. M. (2008). The effect of gender stereotype activation on entrepreneurial intentions. *Journal of Applied Psychology*, 93(5), 1053-1061. <https://doi.org/10.1037/0021-9010.93.5.1053>

- Haines, G. H., Orser, B. J., & Riding, A. L. (1999). Myths and Realities : An Empirical Study of Banks and the Gender of Small Business Clients. *Canadian Journal of Administrative Sciences*.
- Heilman, M. E., & Caleo, S. (2018). Combatting gender discrimination : A lack of fit framework. *Group Processes & Intergroup Relations*, 21(5), 725-744. <https://doi.org/10.1177/1368430218761587>
- Herrington, M., & Kew, P. (2016). *Global Entrepreneurship Monitor. Global Report 2016/17*.
- Hsieh, Y.-C., Molina, V. M. J., & Weng, J. (2019). The road to entrepreneurship with impairments : A challenges-adaptive mechanisms-results model for disabled entrepreneurs. *International Small Business Journal*, 37(8), 761-779. <https://doi.org/10.1177/0266242619867654>
- Huang, L. (2020). *Profil des PME : Statistiques démographiques du propriétaire*. ISBN 978-0-660-33280-2
- Hughes, K. D. (2003). Pushed or Pulled? Women's Entry into Self-Employment and Small Business Ownership. *Gender, Work & Organization*, 10(4), 433-454. <https://doi.org/10.1111/1468-0432.00205>
- Ibanescu, M., Azoulay, A., & Marchand, R. (2018). *10 ans de de l'indice entrepreneurial québécois du Réseau M de la Fondation de l'entrepreneurship (2009-2018)* (p. 92).
- Ibanescu, M., & Marchand, R. (2017). *Un regard sur l'entrepreneuriat féminin. Indice entrepreneurial québécois 2017 du Réseau M de la Fondation de l'entrepreneurship*.
- Institut de la Statistique du Canada. (2015). *Définition de la culture*. Définition de la Culture. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/87-542-x/2011001/section/s3-fra.htm>
- Institut de la Statistique du Québec. (2017). *Économie*. <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/index.html>
- Jennings, J. E., & Brush, C. G. (2013). Research on Women Entrepreneurs : Challenges to (and from) the Broader Entrepreneurship Literature? *Academy of Management Annals*, 7(1), 663-715. <https://doi.org/10.1080/19416520.2013.782190>
- Jeon, S.-H., Ostrovsky, Y., & Canada. (2016). *Concilier les responsabilités familiales et professionnelles : Transition vers le travail autonome parmi les nouvelles mères*. Statistique Canada. <https://www.deslibris.ca/ID/10064375>
- Johannisson, B. (2003). La modernisation des districts industriels : Rajeunissement ou colonisation managériale ? *Revue internationale P.M.E.*, 16(1), 32. <https://doi.org/10.7202/1008431ar>
- Johnsen, G. J., & McMahon, R. G. P. (2005). Owner-manager Gender, Financial Performance and Business Growth amongst SMEs from Australia's Business Longitudinal Survey. *International Small Business Journal*, 23(2), 115-142. <https://doi.org/10.1177/0266242605050509>
- Kelley, D., Singer, S., & Herrington, M. (2015). *Global Entrepreneurship Monitor. Global Report 2015/16*.

- Krueger, N. F. (1993). The impact of prior entrepreneurial exposure on perceptions of new venture feasibility and desirability. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 18(31).
- Krueger, N. F., & Brazeal, D. V. (1994). *Entrepreneurial Potential and Potential Entrepreneurs*. 15.
- Lafortune, A., & St-Cyr, L. (2000). *La perception de l'accès au financement chez les femmes entrepreneures*. Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction des communications. <http://www4.banq.qc.ca/pgq/2006/3267783.pdf>
- Lalande, A. (1993). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (p. 1376).
- Lambrecht, J., Pirnay, F., Amedodji, P., Aouni, Z.,. (s. d.). Consulté 19 mars 2020, à l'adresse [http://www.hubrusssel.net/SVO\\_brusseel/SVO-homepage/ER---Entrepreneuriat-feminin-en-Wallonie---septembre-2003.pdf](http://www.hubrusssel.net/SVO_brusseel/SVO-homepage/ER---Entrepreneuriat-feminin-en-Wallonie---septembre-2003.pdf)
- Lambrecht, J., Pirnay, F., Amedodji, P., & Aouni, Z. (2003). *Entrepreneuriat féminin en Wallonie*. Centre de Recherche PME et d'Entrepreneuriat Université de Liège et Centre d'Etudes pour l'Entrepreneuriat EHSAL - K.U. Brussel.
- Lamy, E. (2005). *La fragmentation de la science à l'épreuve des start-ups. Retour critique sur un constructivisme social au travers de l'étude des modes de coordination des pratiques scientifiques et marchandes lors des projets de création d'entreprise par des chercheurs du secteur public*. Université Paris 7.
- Larousse, É. (s. d.-a). *Définitions : Culture - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 28 mars 2020, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/culture/21072>
- Larousse, É. (s. d.-b). *Définitions : Entourage—Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 3 février 2021, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/entourage/29969>
- Larousse, É. (s. d.-c). *Définitions : Féminin - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 28 mars 2020, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/f%C3%A9minin/33208>
- Larousse, É. (s. d.-d). *Définitions : Innover - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 28 mars 2020, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/innover/43197>
- Larousse, É. (s. d.-e). *Définitions : Motivation - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 26 mars 2020, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/motivation/52784>
- Larousse, É. (s. d.-f). *Définitions : Obstacle - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 28 mars 2020, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/obstacle/55440>
- Lavoie, D. (1990). Formal and informal management training programs for women in Canada : Who seems to be doing a good job? . . *Power*, 9(4-5), 7.
- Lee, M., & Huang, L. (2018). Women Entrepreneurs Are More Likely to Get Funding If They Emphasize Their Social Mission. *Harvard Business Review*, 4.
- Lee, M.-S., & Rogoff, E. G. (1997). Do women entrepreneurs require special training? An empirical comparison of men and women entrepreneurs in the United States. *Journal of*

- Small Business & Entrepreneurship*, 14(1), 4-29.  
<https://doi.org/10.1080/08276331.1997.10600542>
- Légaré, M.-H., & St-Cyr, L. (2000). *Portrait statistique des femmes entrepreneures*. Ministère de l'industrie et du commerce, Direction des communications.  
<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/56870>
- Loarne-Lemaire, S. L. (2013). Le couple, pilier de l'entrepreneuriat au féminin. *L'Expansion Management Review*, 9.
- Lombard, K. V. (2001). Female self-employment and demand for flexible, nonstandard work schedules. *Economic Inquiry*, 39(2), 214-237. <https://doi.org/10.1111/j.1465-7295.2001.tb00062.x>
- Lorraine Conseil Régional. (2005). *Les freins et moteurs de l'entrepreneuriat féminin*.
- Loscocco, K. A. (1997). Work–Family Linkages among Self-Employed Women and Men. *Journal of Vocational Behavior*, 50. <https://doi.org/10.1006/jvbe.1996.1576>
- Loscocco, K. A., & Robinson, J. (1991). Barriers to Women's Small-Business Success in the United States. *Gender and Society*, 5(4).
- Macchione Saes, A., & Marcovitch, J. (2020). Entrepreneurial Education : Paths and Challenges. *Revista de Empreendedorismo e Gestao de Pequenas Empresas*, 9(1), 1-8.  
<https://doi.org/10.14211/regepe.v9i1.1776>
- Main. (2017, novembre 1). *Incubateurs et accélérateurs québécois : Définition, pertinence, légitimité, opportunités et enjeux*. <https://mainqc.com/2017/11/01/incubateurs-et-accelerateurs-quebecois-definition-pertinence-legitimite-opportunités-et-enjeux/>
- Malmstrom, M., Johansson, J., & Wincent, J. (2017). We Recorded VCs' Conversations and Analyzed How Differently They Talk About Female Entrepreneurs. *Harvard Business Review*. <https://hbr.org/2017/05/we-recorded-vcs-conversations-and-analyzed-how-differently-they-talk-about-female-entrepreneurs>
- Marlow, S., & Patton, D. (2005). All Credit to Men? Entrepreneurship, Finance, and Gender. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 29(6), 717-735. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2005.00105.x>
- McClelland, D. C. (1961). *Achieving Society* (The Free Press). Simon and Schuster.
- McClelland, D. C. (1987). Characteristics of Successful Entrepreneurs\*. *The Journal of Creative Behavior*, 21(3), 219-233. <https://doi.org/10.1002/j.2162-6057.1987.tb00479.x>
- Millier, P. (1997). *Stratégie et marketing de l'innovation technologique : Lancer avec succès des produits qui n'existent pas sur des marchés qui n'existent pas encore* (Dunod). <https://bibliotheque.utc.fr/EXPLOITATION/doc/ALOES/0196906/strategie-et-marketing-de-l-innovation-technologique>
- Ministère de la Famille et des Aînés. (S.d.). *La conciliation travail-famille, qu'est-ce que c'est?*

- Budget fédéral 2018 : Égalité + croissance—Une classe moyenne forte, 1719-7759, F1-23/3F-PDF (2018).
- Mione, A. (2002). *Comparaison des femmes entrepreneurs France—Canada*. 17.
- Moreau, R., & Raveleau, B. (2012). Les trajectoires de l'intention entrepreneuriale. *Revue internationale P.M.E.*, 19(2), 101-131. <https://doi.org/10.7202/1008497ar>
- Neergaard, H., Shaw, E., & Carter, S. (2005). The impact of gender, social capital and networks on business ownership: A research agenda. *International Journal of Entrepreneurial Behaviour & Research*, 11(5), 20. <https://doi.org/10.1108/13552550510614999>
- Negura, L. (2006). *L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales*. 17.
- Obschonka, M., Silbereisen, R. K., Schmitt-Rodermund, E., & Jena, F.-S.-U. (2010). Entrepreneurial intention as developmental outcome. *Journal of Vocational Behavior*, 77(1), 31.
- OCDE. (2017). *Panorama de l'entrepreneuriat 2017*. OECD. [https://doi.org/10.1787/entrepreneur\\_aag-2017-fr](https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2017-fr)
- Organisation Mondiale de la Santé. (2020, octobre 1). *C'est le moment ou jamais de prévenir la prochaine pandémie : Les pays s'associent pour mieux se préparer aux situations d'urgence*. Organisation Mondiale de la Santé. <https://www.who.int/fr/news/item/01-10-2020-the-best-time-to-prevent-the-next-pandemic-is-now-countries-join-voices-for-better-emergency-preparedness>
- Paturel, R. (2007). Grandeurs et servitudes de l'entrepreneuriat... *Revue internationale de psychosociologie*, XIII(31), 27. <https://doi.org/10.3917/rips.031.0027>
- Philippart, P. (2018). La fabrique de l'entrepreneuriat par Christophe Schmitt (Dunod, 2018) ou pourquoi et comment (re)centrer l'entrepreneuriat sur le projet entrepreneurial. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 17(2), 133. <https://doi.org/10.3917/entre.172.0133>
- Pines, A. M., Lerner, M., & Schwartz, D. (2010). Gender differences in entrepreneurship. *Equality, Diversity and Inclusion: An International Journal*, 14. <https://doi.org/10.1108/02610151011024493>
- Rauch, A., & Frese, M. (2007). Born to Bean Entrepreneur? Revisiting the Personalig Approach to Entrepreneurship. *The Psychology of Entrepreneurship*, 14.
- Rietz, A. D., & Henrekson, M. (2000). Testing the Female Underperformance Hypothesis. *Small Business Economics*, 14(1), 10.
- Rosa, P., Carter, S., & Hamilton, D. (1996). Gender as a determinant of small business performance: Insights from a British study. *Small Business Economics*, 8(4), 16.
- Roussel, P. (2000). La motivation au travail—Concept et théories. In *Les grands auteurs en GRH* (p. 20).

- Santoni, J. (2016). Spécificités, obstacles et levier potentiel de l'entrepreneuriat des femmes : État des littératures francophone et anglophone. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, XXII(54), 207. <https://doi.org/10.3917/rips1.054.0207>
- Schmitt, C. (2017). *La fabrique de l'entrepreneuriat* (Dunod).
- Scott, C. E. (1986). Why More Women are becoming Entrepreneurs. *Journal of Small Business Management*, 9.
- Shane, S., & Venkataraman, S. (2000). The Promise of Entrepreneurship as a Field of Research. *The Academy of Management Review*, 25(1), 217-226. JSTOR. <https://doi.org/10.2307/259271>
- Shapiro, A., & Sokol, L. (1982). The social dimensions of entrepreneurship. In *The Encyclopedia of Entrepreneurship* (Englewood Cliffs).
- Singer, S., Amorós, J. E., & Moska Arreola, D. (2014). *Global Entrepreneurship Monitor. Global Report 2014*. [http://cdn.ciudadelsaber.org/CDS\\_web/628/documentos/docs/0921003001422972136.pdf](http://cdn.ciudadelsaber.org/CDS_web/628/documentos/docs/0921003001422972136.pdf)
- St-Cyr, L., Boffo, C., & Streliski, M. (2001). *Par Louise St-Cyr Titulaire Chaire de développement et de relève de la PME École des HEC*. 219.
- Suddle, K., Beugelsdijk, S., & Wennekers, S. (2010). Entrepreneurial Culture and its Effect on the Rate of Nascent Entrepreneurship. In A. Freytag & R. Thurik (Éds.), *Entrepreneurship and Culture* (p. 227-244). Springer Berlin Heidelberg. [https://doi.org/10.1007/978-3-540-87910-7\\_11](https://doi.org/10.1007/978-3-540-87910-7_11)
- Thésaurus de l'activité gouvernementale. (2020). *Fiche du terme : Culture entrepreneuriale*. <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=14165>
- Tonoyan, V., Strohmeyer, R., & Jennings, J. E. (2020). Gender Gaps in Perceived Start-up Ease : Implications of Sex-based Labor Market Segregation for Entrepreneurship across 22 European Countries. *Administrative Science Quarterly*, 65(1), 181-225. <https://doi.org/10.1177/0001839219835867>
- Tosheva, E., & Dichovska, M. A. (2018). Exploring Entrepreneurial Motivations and Barriers : A Study of Women Business Owners in the Republic of Macedonia. *Annals of « Constantin Brancusi » University of Targu-Jiu. Economy Series*, 6, 23-36.
- United Nations Development Programme. (2020). *2020 Human Development Perspectives : Tackling Social Norms. A Game Changer for Gender Inequalities*. (p. 32).
- Verstraete, T. (2002). *Essai sur la singularité de l'entrepreneuriat comme domaine de recherche*. Les éditions de l'ADREG. <http://thierry-verstraete.com/pdf/Adreg%2001%20Verstraete%20singularite.PDF>
- Verstraete, T., & Fayolle, A. (2004). *Quatre paradigmes pour cerner le domaine de recherche en entrepreneuriat*. 7ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME,

Montpellier.  
verstraete.com/pdf/CIFEPME%202004%20Verstraete%20et%20al.pdf

[http://thierry-](http://thierry-verstraete.com/pdf/CIFEPME%202004%20Verstraete%20et%20al.pdf)

- Ward, B. (2017). Barriers to Women's Entrepreneurship. *Montana Business Quarterly*, 55(2), 1-3.
- Watson, J. (2003). Failure Rates for Female-Controlled Businesses : Are They Any Different? *Journal of Small Business Management*, 41(3), 17.
- Watson, J., & Robinson, S. (2003). Adjusting for risk in comparing the performances of male- and female-controlled SMEs. *Journal of Business Venturing*, 16.
- WEF: *Global Gender Gap Report 2016*. (s. d.). Consulté 22 mars 2020, à l'adresse [http://www3.weforum.org/docs/GGGR16/WEF\\_Global\\_Gender\\_Gap\\_Report\\_2016.pdf](http://www3.weforum.org/docs/GGGR16/WEF_Global_Gender_Gap_Report_2016.pdf)
- Wellington, A. J. (2006). Self-employment : The new solution for balancing family and career? *Labour Economics*, 13(3), 357-386.
- Woodrum, E. (1985). Religion and Economics Among Japanese Americans : A Weberian Study\*. *Social Forces*, 64(1), 191-204. <https://doi.org/10.1093/sf/64.1.191>

# Annexe I - Guide d'entrevue

## Section carrière entrepreneuriale

- 1) Pouvez-vous décrire votre parcours professionnel depuis votre entrée sur le marché du travail ?
- 2) Pour chacune des transitions évoquées, pouvez-vous nous indiquer les raisons ?
- 3) Globalement, quels sont les éléments qui vous ont le plus aidé à devenir entrepreneure et pourquoi ?
- 4) Globalement, quels ont été les obstacles les plus importants dans l'entrepreneuriat et pourquoi ?
- 5) Êtes-vous satisfaite d'être entrepreneure et pourquoi ?
  - a. Quels sont les facteurs principaux de satisfaction et pourquoi ?
  - b. Quels sont les principaux facteurs d'insatisfaction et pourquoi ?
- 6) Pour vous, quelle est l'importance d'avoir un travail (une occupation) qui permet :
  - a. de relever des défis
  - b. de gagner de l'argent
  - c. de se réaliser dans son travail (trouver un sens à son travail)
  - d. d'avoir un équilibre travail / famille
  - e. d'exercer des responsabilités de direction
- 7) En général, êtes-vous satisfaite de votre équilibre vie personnelle/vie professionnelle et pourquoi ?
- 8) Si vous aviez une baguette magique, changeriez-vous quelque chose à vos choix ?  
Quoi ?

## Section carrière et vie personnelle – familiale

- Age ?
  - Enfants ? (nombre et âge)
  - Conjoint ?
  - Si oui, occupation du conjoint ?
- 1) Quelles sont vos aspirations professionnelles pour l'avenir ?
  - 2) Êtes-vous optimiste pour le futur ? Pourquoi ?
  - 3) Avez-vous quelque chose à ajouter ? Questions ? Commentaires ?